

Charte de qualité

Paysagère, Urbaine & Architecturale

PAYS
Charolais
Brionnais
une nouvelle qualité de *Ville*



SYNDICAT MIXTE DU PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS - PAYSAGE CONSEIL, Paysagistes DPLG & URBICAND, Architectes DPLG, Urbanistes - 2011

PHASE 1 : DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ET DÉFINITION DES ENJEUX MAJEURS



SYNDICAT MIXTE DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS
14, place de l'Hôtel de Ville - 71600 PARAY LE MONIAL
Tel : 03 85 25 96 36 Fax : 03 85 81 13 36
e-mail : contact@pays-charolais-brionnais.fr

avec le soutien de :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



BOURGOGNE



saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT



SYNDICAT MIXTE DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS
14, place de l'Hôtel de Ville - 71600 PARAY LE MONIAL
Tel : 03 85 25 96 36 Fax : 03 85 81 13 36
e-mail : contact@pays-charolais-brionnais.fr

Le Pays Charolais-Brionnais

est un territoire de projet souhaitant développer de multiples aspects (urbanisation, déplacements, activités économiques, agricoles et touristiques), tout en préservant une qualité de cadre de vie.

Les habitants du Pays reconnaissent globalement que leur territoire présente de réelles qualités et diversités paysagères et architecturales constituant un élément fort du cadre de vie. Le Pays souhaite oeuvrer à la qualité de l'urbanisation du territoire, conserver un patrimoine bâti traditionnel remarquable, mais qui s'est dégradé au fil des années car insuffisamment entretenu et pollué par de mauvaises restaurations, et contrôler les mutations du paysage naturel et architectural apportées par les activités agricoles et économiques.

Le Pays Charolais Brionnais a obtenu le Label Pays d'Art et d'Histoire, démarche dans laquelle il s'engage à sensibiliser le public à l'architecture et au cadre de vie.

C'est afin de répondre à cette problématique que le Pays souhaite créer un cahier de recommandations architecturales et paysagères, qui alimentera le SCOT et pourra servir de référence aux PLU qui en découleront.

Le cahier de recommandations paysagères et architecturales a plusieurs vocations :

- préserver la richesse paysagère et architecturale du Pays,
- réhabiliter les unités paysagères et le patrimoine bâti dégradés,
- faire des propositions quant au nouveau bâti,
- être un référent pour tous les projets d'aménagement du territoire,
- aider à la gestion de l'urbanisme du territoire,
- oeuvrer au développement durable...

L'étude doit déterminer les potentiels paysagers, architecturaux et urbains du territoire, proposer des recommandations découlant de ce diagnostic et proposer des outils de sensibilisation des différents publics mentionnés ci-dessous.

Cette Charte viendra alimenter le volet paysager et architectural du SCOT.

Le projet de loi modifiant le Code de l'urbanisme prévoit en effet que le futur document d'orientation et de programmation du SCOT pourra définir des normes de qualité urbaine, architecturale et paysagère applicables en l'absence de plan local d'urbanisme ou de document d'urbanisme en tenant lieu.

Public visé

Différents publics sont visés par l'objectif de ce cahier de recommandations :

- les élus dans leurs préoccupations d'aménagement urbain, à savoir l'accroissement de la population et les nouvelles constructions,
- les « aménageurs » : agriculteurs et sylviculteurs (afin de les sensibiliser à un meilleur entretien des paysages), acteurs économiques divers (PME, tourisme...) et professionnels de la construction et de l'aménagement.
- les habitants afin de les sensibiliser à la préservation de leur cadre de vie et de les inciter à restaurer ou intégrer leur habitat dans l'environnement du Pays,

Méthodologie

Ce document de travail se base sur un diagnostic effectué par les cabinets conseils qui devra être approuvé par les élus.

Cette base devient ensuite le support des échanges effectués entre les élus des Commissions agricoles et aménagement du Syndicat Mixte du Pays Charolais Brionnais et des membres du Comité de Pilotage (membres du Bureau + partenaires).

Il est ensuite retravaillé en fonction des remarques qui ont été émises par les élus et partenaires.

A partir de là, seront définis les outils à mettre en place : fiches-conseils, rencontres, site Internet, permanences architecturales, etc... Ces outils de sensibilisation et d'animation seront à destination des acteurs du territoire : aménageurs, professionnels du bâtiment, paysagistes, maires, etc...

SOMMAIRE

PHASE 1 : DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ET DÉFINITION DES ENJEUX MAJEURS

De la connaissance des paysages aux problématiques du territoire

I / Les grandes composantes des paysages du pays Charolais-Brionnais, caractères et identités propres.

1 - Présentation du pays Charolais-Brionnais.

- 1-1 La géomorphologie du territoire : fondement des paysages
- 1-2 L'eau, accroche géographique et structure du territoire
- 1-3 Données socio-économiques, contexte

2 - Les entités paysagères : structures, éléments forts, dynamiques.

- 2-1 La Loire Bourbonnaise & le Bourbonnais
- 2-2 Les collines, bois et étangs du Pays Bourbonnais et de la Sologne Bourbonnaise
- 2-3 Le Charolais
- 2-4 Le Brionnais

3 – Structures et développements des villes et villages.

- 3-1 Un habitat rural historiquement dispersé
- 3-2 Des villages modestes
- 3-3 Les six bourgs et six villes qui structurent le territoire
- 3-4 Atouts et problématiques urbaines

II / Synthèse : Forces communes, thèmes fédérateurs et problématiques à traiter.

1 - L'EAU : Élément identitaire du Pays Charolais-Brionnais, une accroche géographique et des milieux écologiques à valoriser, à gérer, à protéger.

- 1-1 Les espaces naturels sensibles
- 1-2 Les espaces publics & le petit patrimoine liés à l'eau (relation entre la ville/le bourg et l'eau)

2 - L'AGRICULTURE ET LA FORÊT, L'ARBRE ET LE BOCAGE : Des mutations à accompagner et des terroirs à valoriser.

- 2.1 Les espaces agricoles
- 2.2 Les espaces boisés
- 2.3 Le bocage : l'arbre, la haie et la prairie
- 2.4 Les murs en pierre sèche du Brionnais
- 2.5 Le rapport ville/campagne (étalement urbain, limites d'urbanisation, enveloppes)

3 - LES GRANDS AXES DE DECOUVERTE DU TERRITOIRE : regards croisés sur le territoire.

- 3.1 Canaux et ouvrages liés
- 3.2 Voies vertes, véloroutes & voies ferrées
- 3.3 Les points de vues et les belvédères
- 3.4 La ville/le bourg et les infrastructures (façades urbaines présentées sur les contournements, les entrée de ville, les limites)

4 - LE MILIEU URBAIN :

- 4.1 Les espaces publics

LA CHARPENTE PAYSAGÈRE : résumé schéma de la structure du paysage et enjeux majeurs à traiter.

II / Synthèse pour le SCOT.



1 // LES GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES DU PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS, CARACTÈRES ET IDENTITÉS PROPRES.

*« Le Paysage désigne une portion de territoire
telle que perçue par les populations
et dont le caractère résulte de l'action
de facteurs naturels, humains
et de leurs interrelations »*

Convention Européenne du Paysage

Le pays Charolais-Brionnais se situe à l'extrémité **Sud de la Bourgogne**, dans le département de la Saône-et-Loire. D'une superficie de 2 318 Km² pour 89 228 habitants, c'est un **territoire rural aux paysages bocagers dominants**.

La Loire est une **véritable colonne vertébrale** pour ce territoire, en lien direct avec la région Auvergne.

Le Pays Charolais-Brionnais constitue la **partie méridionale du versant ligérien**, la pente occidentale du grand toit Bourguignon.

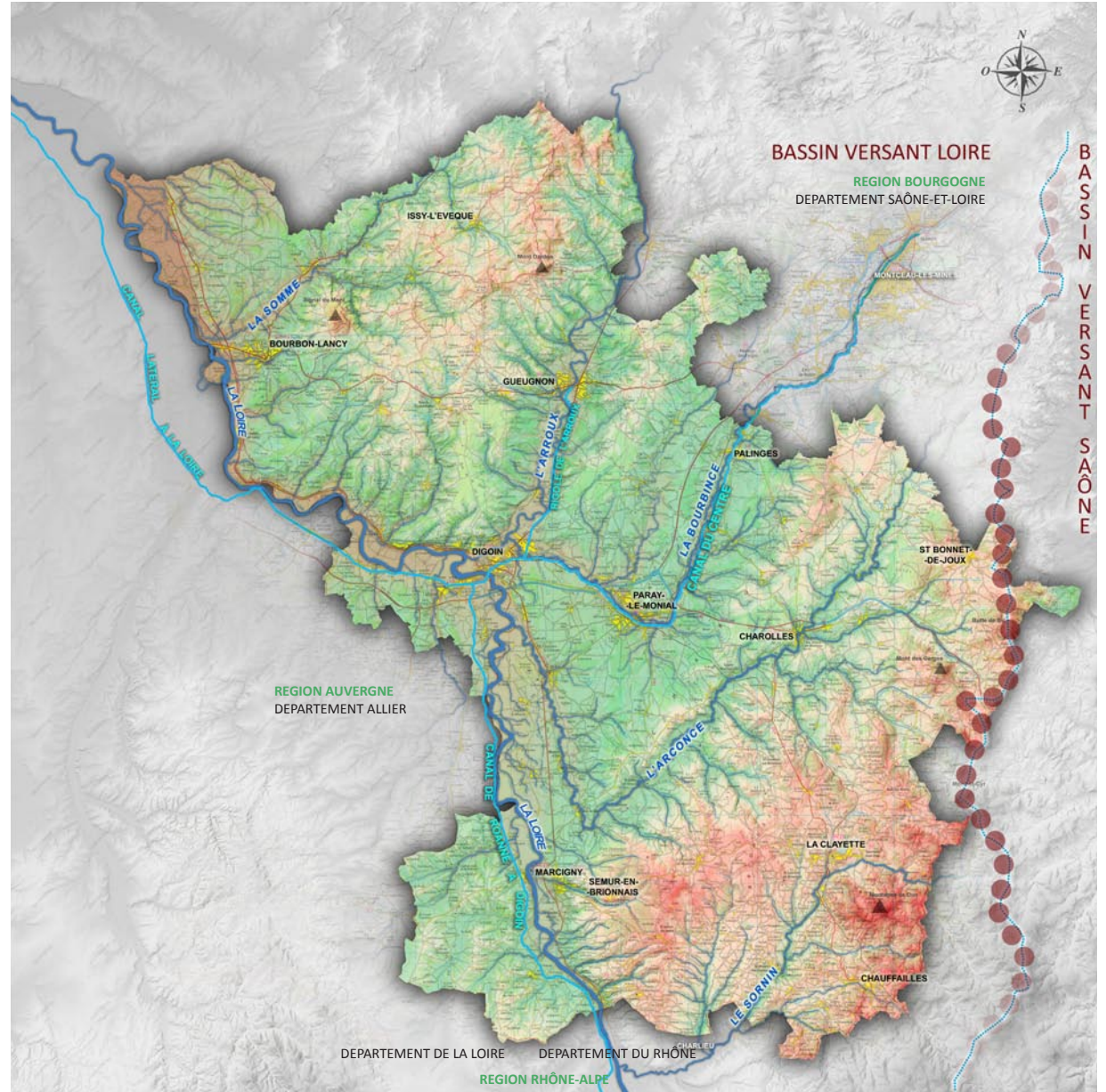
Digoin, Paray-le-Monial et Charolles, sont les trois **«villes d'appui»** du pays Charolais-Brionnais, reliées entre-elles et aux territoires voisins par la **Route Centre Europe Atlantique (RCEA)**.

En suivant les affluents de la Loire on trouve généralement d'autres villes et bourgs importants comme Gueugnon, Bourbon-Lancy, La Clayette, Chauffailles, Marcigny ou plus ruraux comme Issy-l'Évêque, Semur-en-Brionnais ou St-Bonnet-de-Joux.

D'un point de vue géographique, le pays Charolais-Brionnais s'inscrit en bordure Nord/Est du Massif Central, au Sud du Massif du Morvan, et s'appuie à l'Est sur les contreforts des monts du Beaujolais. Ainsi, le territoire profite d'influences très différentes, ce qui fait toute sa richesse et la qualité de ses paysages.



Situation du pays Charolais-Brionnais à l'échelle de la France et de la Bourgogne.



Le relief et l'eau en Charolais-Brionnais

1.1 LA GÉOMORPHOLOGIE : FONDEMENT DES PAYSAGES

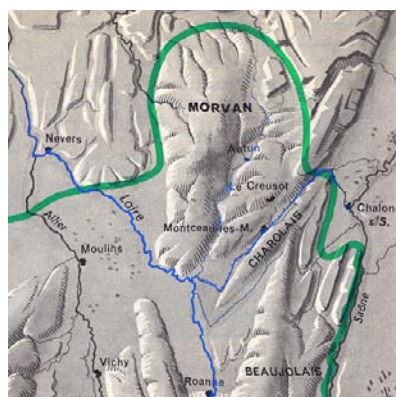
Le savoir-faire technologique et les paysages du Charolais-Brionnais sont le résultat d'une géologie complexe. Le sillon houiller et industriel de Blanzy se termine à Paray-le-Monial, ce qui a généré un axe de circulation et d'échanges important (canal du centre, rigole, voies ferrées) qui rattache fortement le territoire à la Bourgogne industrielle.

Le socle usé par l'érosion a laissé place par alternance à :

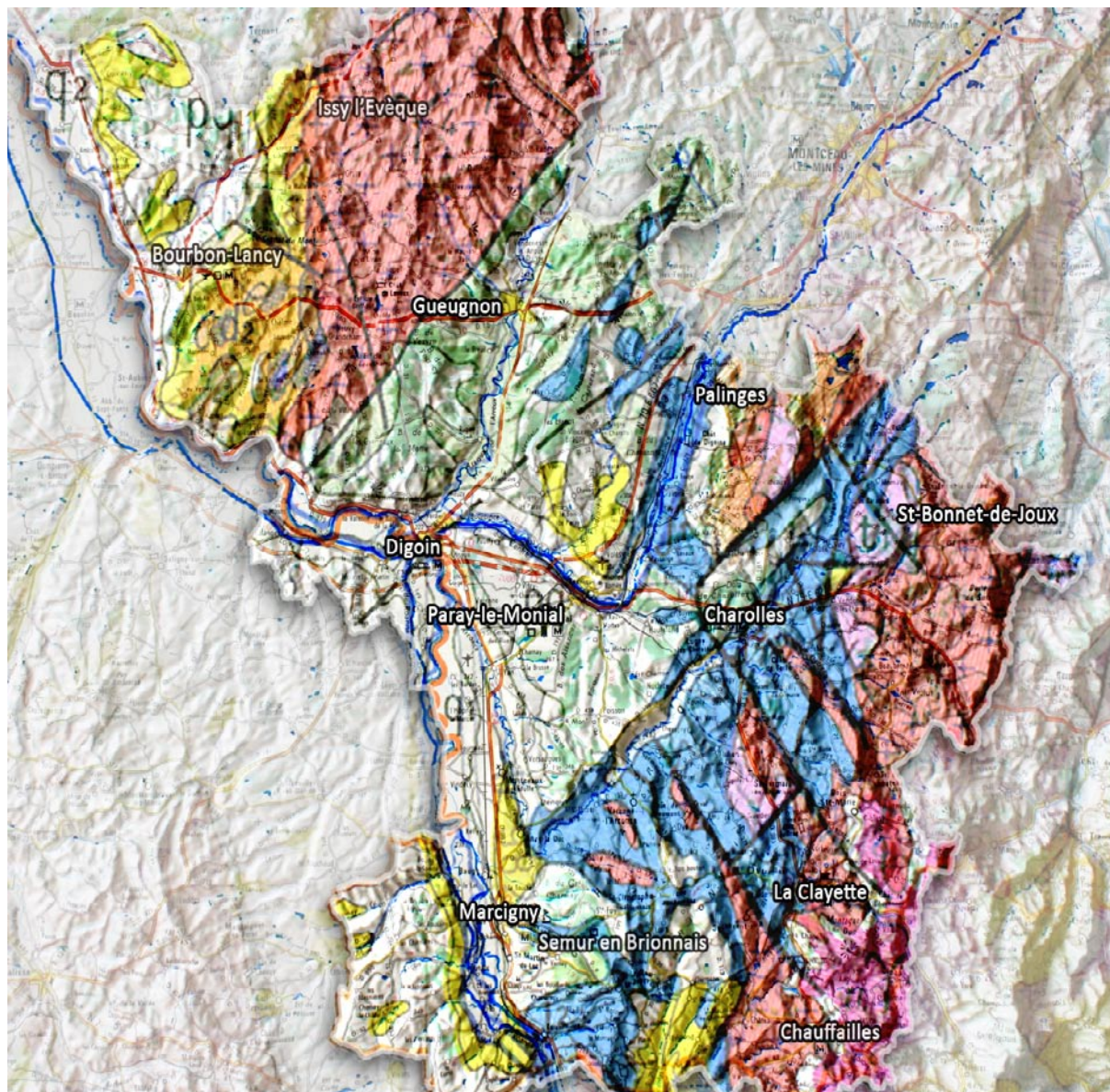
- des plaques de grès Trias (encore visibles dans les anciennes constructions), peu fertiles, quartzueuses, silicieuses sur lesquelles s'est installée la forêt, autre élément de structure du paysage Charolais-Brionnais.
- les sols granitiques plus acides aux extrémités Nord et Sud/Est du pays, accueillent généralement des boisements de résineux (contreforts).
- des marnes du lias qui donnent des sols humides, imperméables qui retiennent bien l'eau. Dans ces vallées marneuses et sur le plateau se logent les **embouches** les plus riches du Charolais-Brionnais : Val de l'Arconce, Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Laurent-en-Brionnais et bien sûr Oyé, berceau de la race Charolaise).
- les alluvions des terrasses de la vallée de la Loire créent des **paysages «sauvages» remarquables**, zones humides de prairies bocagères (Sud) ou au contraire sols drainés pour accueillir une agriculture intensive (Nord).

Cette géomorphologie et le climat du pays Charolais-Brionnais sont des éléments fondamentaux dans la qualité des terroirs.

En effet, les verts paysages ne pourraient exister sans l'eau qui est omniprésente : elle se traduit certes par la Loire, mais aussi par de nombreux canaux, des rivières, des ruisseaux et des plans d'eau.



Extrait Carte relief du Massif Central



Carte relief/géologie du pays Charolais-Brionnais

1.2 L'EAU : ACCROCHE GÉOGRAPHIQUE ET STRUCTURE DU TERRITOIRE

L'eau est un véritable fil conducteur à l'échelle du Pays Charolais-Brionnais. La Loire et son bassin versant Est constituent l'accroche géographique du territoire, ils organisent et limitent les grands ensembles paysagers du territoire.

Cinq principaux affluents de la Loire se distinguent très nettement à l'échelle du Pays :

- Le **SORNIN** d'abord qui raccroche les villes de la Clayette et de Chauffailles à la Loire, en passant par Charlieu.

- **L'ARCONCE** ensuite, dont le principal méandre forme un «V» très caractéristique de ce territoire avec le très beau village et site classé d'Anzy-le-Duc. Entre Loire et Arconce, un léger coteau fait la transition entre les paysages du Charolais et ceux de la Loire Bourbonnaise. C'est sur ce coteau que s'est implanté le bourg de Montceaux-l'Etoile.

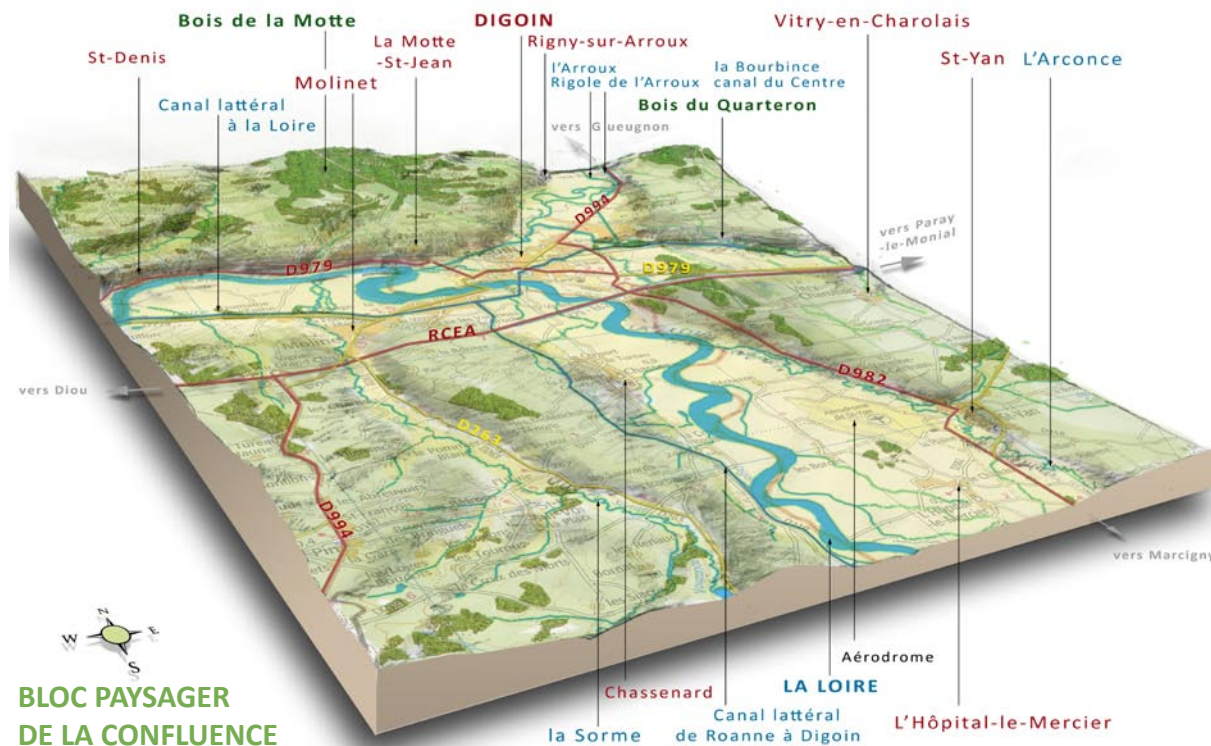
L'Arconce dans sa partie Amont est aussi la rivière autour de laquelle s'organise la ville de Charolles, véritable cité de l'Eau aussi appelée «**Venise du Charolais**». Le Val d'Arconce présente des paysages remarquables et identitaires faisant référence au bassin historique de la race Charolaise, il convient de les gérer et de les préserver. Il faut penser au renouvellement des arbres isolés et de la végétation en bord des cours d'eau.

- Plus au Nord, c'est la confluence entre la **BOURBINCE**, **L'ARROUX** et la **LOIRE** qui se dessine à Digoin. Cette confluence est très importante, c'est un point de convergence du territoire qu'il est important de valoriser. Les enjeux y sont très importants tant du point de vue touristique que du point de vue de l'urbanisation.

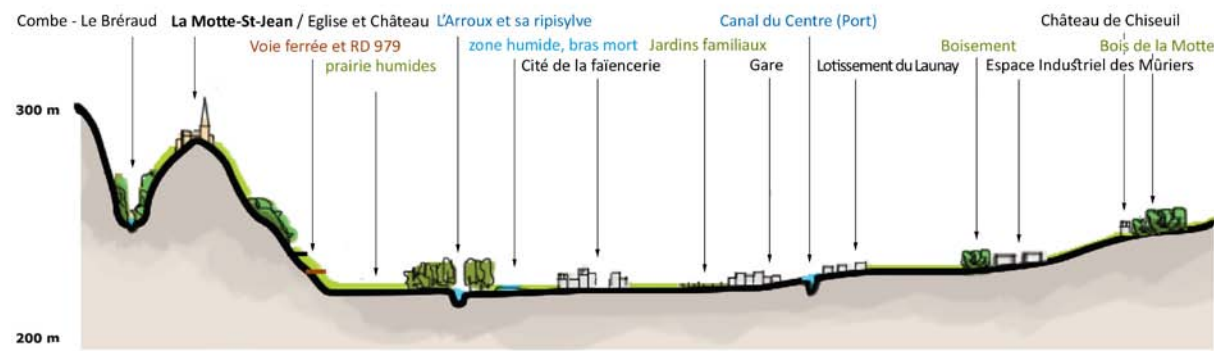
La Bourbince arrive de Montceau-les-Mines pour passer par Paray-le-Monial, avant de se jeter dans la Loire à Digoin. Elle est très présente dans les traversées urbaines et crée une identité. Ce fil bleu est un fil conducteur important à l'échelle du pays Charolais-Brionnais, ce doit être un véritable support de projet d'aménagement urbain, d'espaces publics, d'habitat et de renouvellement afin de valoriser l'image de l'eau et l'identité des villes.

L'Arroux quant à elle serpente entre les collines Charolaises et Bourbonnaises et organise des paysages «cachés» et intimes entre Gueugnon et Digoin. Ces espaces sont à valoriser et à préserver.

- Enfin, la **SOMME**, au Nord de Bourbon-Lancy, vient dissocier les collines du Pays Bourbonnais de la Sologne Bourbonnaise, en passant par Maltat, petit bourg situé en limite Nord du Pays Charolais-Brionnais, qui ouvre les vues vers le massif du Morvan.



BLOC PAYSAGER DE LA CONFLUENCE



COUPE DE PRINCIPE MONTRANT LA RELATION ENTRE LE COTEAU DE DIGOIN ET LA VALLEE DE L'ARROUX Echelle Hauteur : 1/2500 Largeur : 1/25000.

2-1 La Loire Bourbonnaise et le Bourbonnais



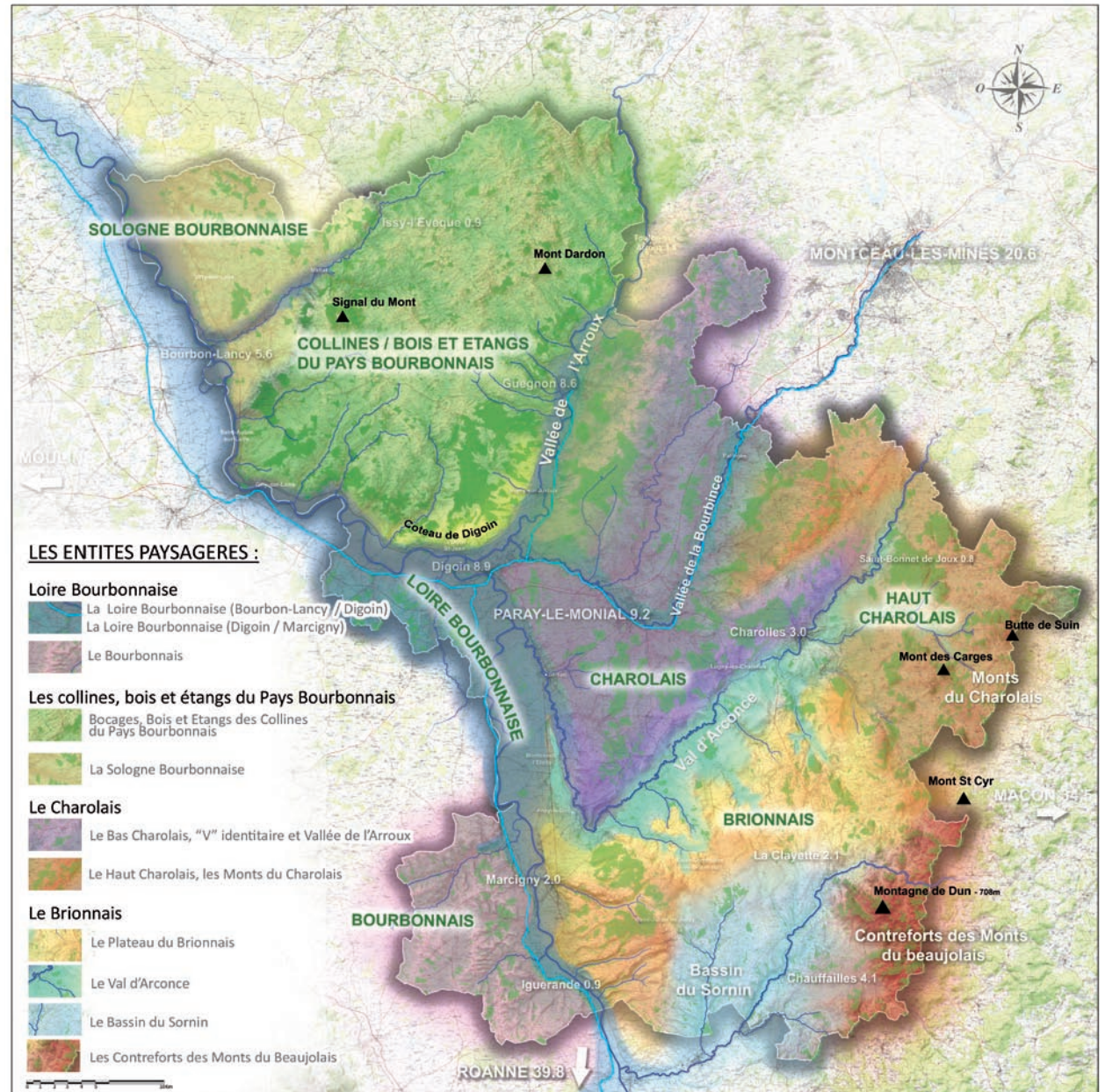
2-2 Les collines, bois et étangs du Pays Bourbonnais et de la Sologne.



2-3 Le Charolais



2-4 Le Brionnais



2.1 LA LOIRE BOURBONNAISE & LE BOURBONNAIS



2.1.1 La Loire Bourbonnaise d'Iguerande & Le Bourbonnais

La Loire Bourbonnaise est une **entité paysagère transfrontalière**, qui réunit la Saône-et-Loire et l'Allier.

Véritable colonne vertébrale, la Loire s'impose comme axe structurant du pays Charolais-Brionnais. La vallée de la Loire est une large vallée dans laquelle le fleuve serpente en larges boucles à travers des prairies parsemées d'arbres isolés et de quelques boqueteaux. **C'est un espace écologiquement remarquable à protéger et à mettre en valeur.**

Au fil de la Loire, on distingue **quatre grandes séquences paysagères** d'Iguerande à Cronat :

La première présente des paysages bocagers assez denses de prairies humides. Cette zone englobe la partie amont du Val ligérien à son entrée en Bourgogne. Le coteau d'Iguerande est relativement abrupte, il marque fortement le paysage de la vallée, c'est une véritable porte vers le Charolais-Brionnais. Il ouvre les vues vers les paysages du Bourbonnais, en rive gauche de la Loire.

Un peu plus au Nord, près de Montceaux-l'Etoile, le fond de vallée s'élargit (2 à 3 Km), et devient presque plat, les réseaux de communication et l'urbanisation anarchique banalisent cet espace qui s'apparente à un large couloir. Pour découvrir les richesses de la Loire, il faut aller au delà... En effet, **derrière les grands axes se cache une Loire sauvage** qui marque de son empreinte le paysage de bocage. Ce secteur est soumis aux crues du fleuve, facteur essentiel de la dynamique et de la richesse des milieux qui s'installent dans ces zones instables.

Les parcelles agricoles des différentes terrasses alluviales sont délimitées par **un maillage bocager bien conservé** qui dessine les **tracés anciens des chenaux du lit majeur** (voir croquis ci-après). Ce phénomène est aussi très visible plus au Nord, près de Digoin et entre Beaulon et Bourbon-Lancy.

Localement, des boisements composés de Saule blanc, Peuplier noir, Tremble, Frêne élevé, Orme champêtre et Chêne pédonculé subsistent de part et d'autre du fleuve.



Canal de Roanne à Digoin près d'Iguerande



Panorama depuis Iguerande sur la Loire et Le Bourbonnais



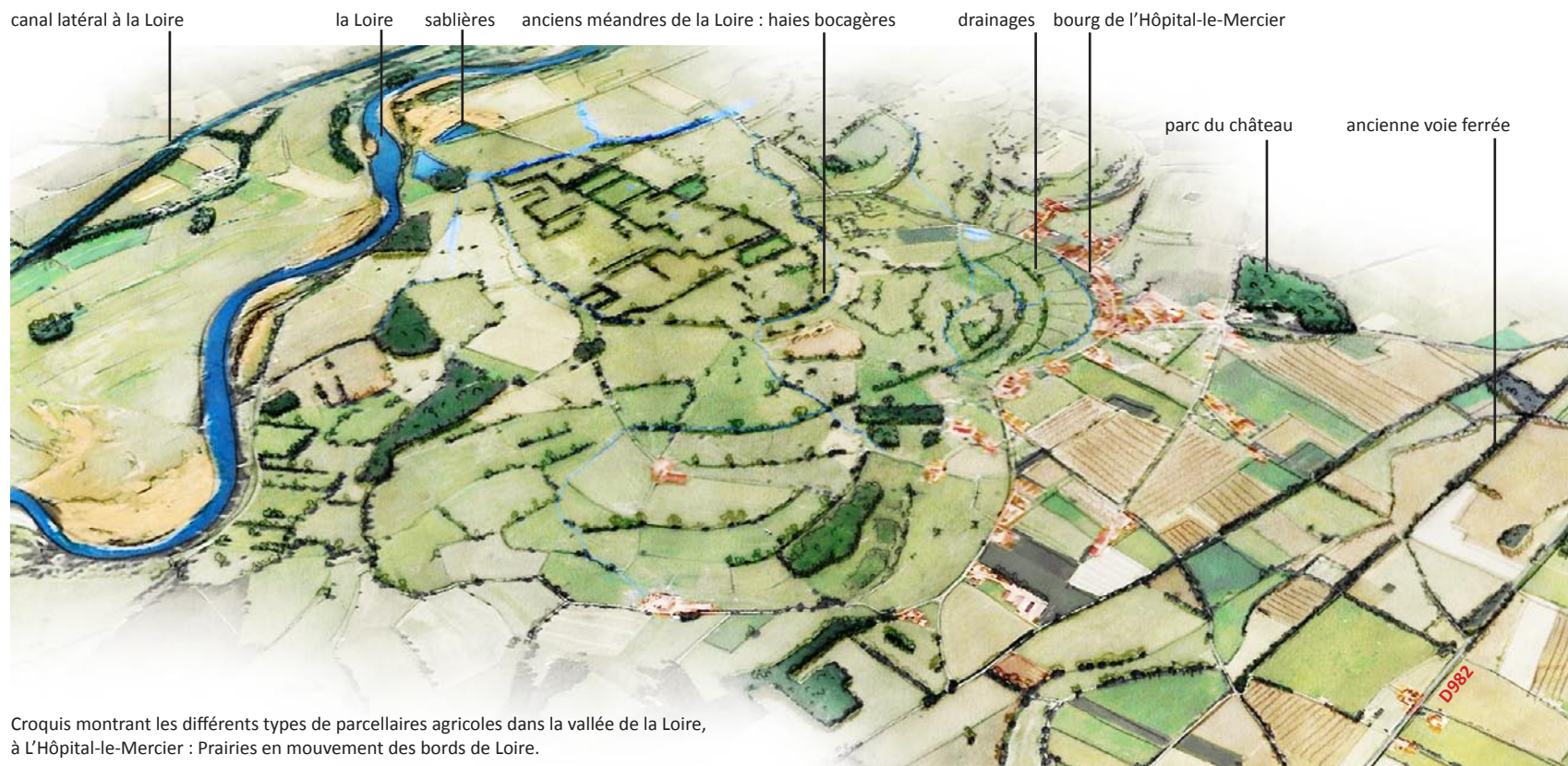
2.1 LA LOIRE BOURBONNAISE & LE BOURBONNAIS

2.1.2 La Loire Bourbonnaise d'Iguerande à Digoin



«Divaguer librement? On ne peut mieux traduire la puissante motivation liée aux méandres du fleuve : leurs divagations indéfiniment renouvelées et entremêlées d'eau, de sable blond, de feuillages et de présences furtives sont le symbole efficace de toutes les rêveries suscitées par ces parages. Le fleuve y apparaît avec éclat pour ce qu'il est : **un être vivant**, qui évolue et change au fil des saisons, modifiant son cours, ses habitudes et ses motifs : compositions végétales mouvantes et éphémères ; modelés des grèves sans cesse repris dans leur épaisseur ; dessins indéfiniment renouvelés des courbes de leurs rives ; jeux incessamment repris des formes et des couleurs sur les sables et sur les graviers. Reine des métamorphoses, la Loire renouvelle en permanence tous ces motifs, références incomparables pour nombre d'observateurs, des plus scientifiques aux plus poètes, menacées de disparaître au cas où le fleuve perdrait son caractère simplement naturel.»

DIREN Centre / Typologie paysagère de la vallée de la Loire - Alain MAZAS, Paysagiste DPLG - 1999



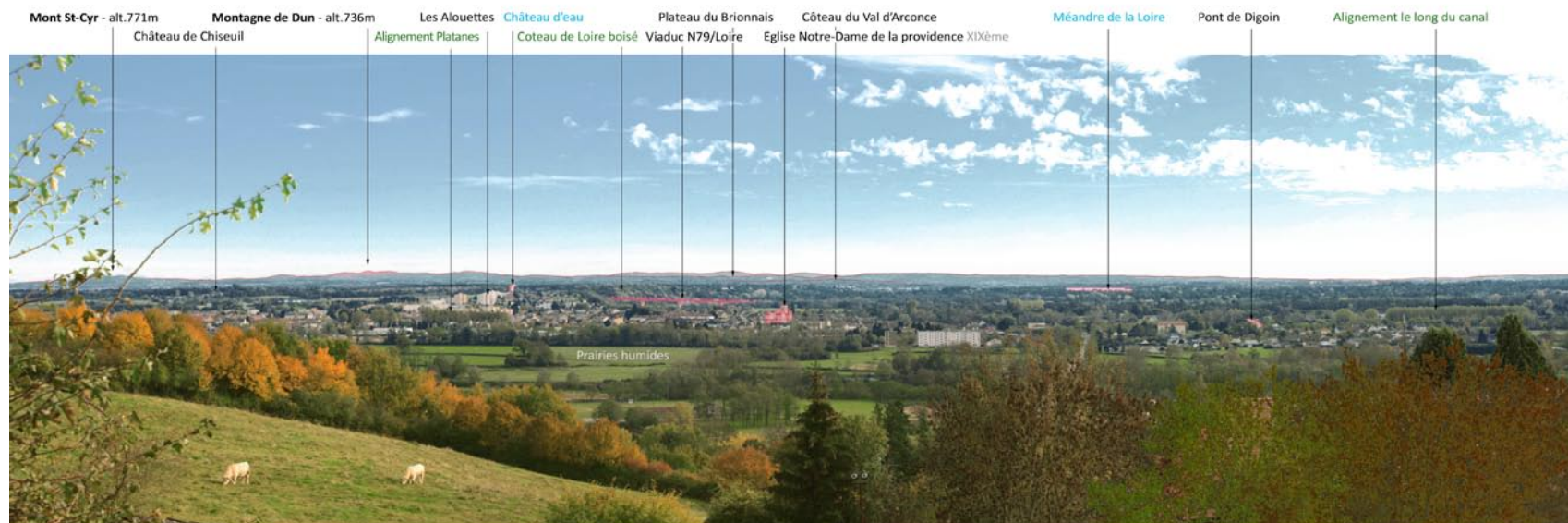
Croquis montrant les différents types de parcellaires agricoles dans la vallée de la Loire, à l'Hôpital-le-Mercier : Prairies en mouvement des bords de Loire.

2.1 LA LOIRE BOURBONNAISE & LE BOURBONNAIS



2.1.3 La Loire Bourbonnaise de Digoin à Cronat

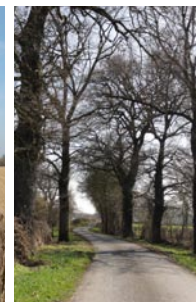
Sur cet itinéraire, le coteau de Digoin marque une limite franche entre les collines et la vallée. Il ouvre les vues vers le Sud et borde la D 979 jusqu'à ce que le relief diminue, au Nord/Ouest vers la Sologne Bourbonnaise. Le coteau permet d'avoir des vues dégagées, en belvédère sur la très large vallée de la Loire. D'autre part, les points d'arrêts aménagés le long de la D 979 ne permettent pas de découvrir la Loire, tous les points de vues sont bouchés, fermés par la végétation. Il serait intéressant de dégager ces points de vues pour observer les paysages de prairies humides et le bocage. Le bâti est regroupé sur les terrasses alluviales qui dominent la plaine. Plus on redescend la Loire et plus les parcelles agricoles s'agrandissent, pour devenir de très grandes parcelles de labours, parcelles de céréales comme le maïs qui nécessite beaucoup d'eau.



PANORAMA DEPUIS LA MOTTE SAINT-JEAN (alt.290m) SUR LE SUD/EST DU PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS - vue à environ 40 Km



Vue sur un ancien méandre de la Loire Bourbonnaise depuis la D979 près de St-Agnan



Arbres remarquables, grandes parcelles cultivées, bocage, zones humides, alignements de châteaux, fermes à cours carrées et infrastructures linéaires dessinent le paysage de la vallée de la Loire entre Digoin et Cronat.

2.2 LES COLLINES BOIS ET ETANGS DU PAYS BOURBONNAIS & LA SOLOGNE BOURBONNAISE

2.2.1 La Sologne Bourbonnaise

La Sologne Bourbonnaise représente l'extrémité Nord/Ouest du pays Charolais-Brionnais, elle s'étend au Nord de Bourbon-Lancy, à partir de la vallée de la Somme jusqu'au bourg de Maltat qui marque une limite avant de se diriger vers les paysages du Morvan, plus au Nord.

Cette entité se prolonge au delà du pays Charolais-Brionnais, vers Decize.

Les caractères paysagers de la Loire Bourbonnaise ressemblent beaucoup à ceux du Pays Bourbonnais. Cependant, le relief est moins important, et très largement orienté en pente douce vers le Nord/Ouest (canal du Nivernais). C'est un très léger plateau sur lequel les dynamiques agricoles sont importantes.

En effet, les parcelles de prairies sont agrandies et parfois remplacées par des labours et la culture intensive remplace petit à petit le bocage. Quelques arbres et haies subsistent, c'est un paysage «remembré», transformé qui s'offre à nous.

Outre l'habitat isolé, un peu plus au Nord, on peut voir de grandes clairières agricoles au coeur des boisements, les fermes se trouvent au centre. Le paysage se simplifie (voir schéma ci-après).

Jusqu'au XIXème siècle, la Sologne Bourbonnaise a véhiculé l'image d'une région agricole pauvre, qui vivait de la culture de maigres céréales (seigle, sarrasin) sur des terres peu fertiles. En outre, la région était réputée peu salubre, reposant sur des sols humides où la fièvre était endémique. L'habitat était réputé misérable. Ces caractéristiques lui ont valu l'appellation de « Sologne du Bourbonnais ».

Dès 1840, une révolution agricole touche cette région : sous l'impulsion de quelques pionniers et du début de la mécanisation, les bruyères sont arrachées, une partie des bois de maigre revenu est défrichée, les étangs sont asséchés, les sols sont partout labourés, puis chaulés ou marnés. Cette amélioration des pratiques agricoles permet de mettre en place des cultures plus productives de blé, d'avoine, de trèfle, de luzerne, de pommes de terres...

Dans le même temps l'élevage de bovins Charolais se met en place avec l'amélioration des prairies par drainage ou irrigation.

Source CRPF Bourgogne - SRGS



Mutations agricoles :
les labours remplacent petit à
petit les prairies.
Vue depuis le Beaujardin



Vue sur une ferme de la Sologne Bourbonnaise près de Lesme, depuis la D979

2.2 LES COLLINES BOIS ET ETANGS DU PAYS BOURBONNAIS & LA SOLOGNE BOURBONNAISE



2.2.2 Les collines, bois et étangs du Pays Bourbonnais

Le Bourbonnais est un petit Pays de Saône-et-Loire (à ne pas confondre avec la province du Bourbonnais, qui est une province française d'ancien régime correspondant presque totalement au département de l'Allier). Sa capitale est Bourbon-Lancy.

Le Pays Bourbonnais se caractérise par **une mosaïque de collines bocagères, rythmées par des étangs et des bois qui s'accroissent sur les reliefs et les parties escarpées.**

Ce secteur situé entre Issy-l'Évêque et Digoin présente des mutations agricoles, en particulier dans son extrémité Ouest, appelée la Sologne Bourbonnaise.

Les fonds de vallons sont généralement très humides, comme le montrent des touffes de carex.

L'Arroux organise la transition vers le Charolais



Vue depuis le Mont Dardon vers les Collines (Sud)



Zone humide en creux de vallon, retenue d'eau à Grury et petit Château de la Tête des Bois



Panorama depuis Rigny-sur-Arroux, le coteau en arrière plan marque la limite de l'entité paysagère



Vue depuis Uxeau vers le Mont Dardon (Nord)

2.3 LE CHAROLAIS

2.3.1 Le bas Charolais et la vallée de la Bourbince

Le bas Charolais est relativement bien défini, il forme une **bande quasiment parallèle**, limitée et organisée par des cours d'eau. En effet, il s'étend de la crête du coteau (rive gauche) de l'Arroux, jusqu'à la crête du coteau (rive droite) de l'Arconce, qui le limite au Sud par son méandre en «V» identitaire et parfaitement lisible.

Le bassin de la Bourbince traverse et irrigue le cœur du Charolais, paysage caractérisé par des collines bocagères et des reliefs doux et onduleux offrant des horizons lointains.

Les haies basses et les arbres isolés des prairies bocagères soulignent les reliefs et mettent en scène le paysage, paysage vivant, sans cesse en mouvement, parsemé de taches blanches que forment les bovins. Quelques boisements cadrent les vues.

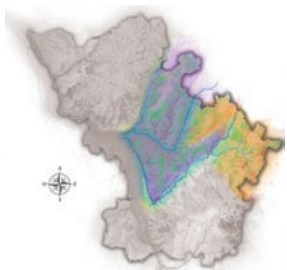
Dans le bas Charolais, l'habitat est relativement dispersé, sous forme de fermes isolées.

La RCEA, quasiment parallèle à la Bourbince (crête du versant rive droite) ouvre des vues lointaines sur la vallée et même parfois jusque vers le haut Charolais.

2.3.2 Le haut Charolais et ses monts «repères»

Ce sont les reliefs progressifs et plus importants de la frange Est du pays Charolais-Brionnais qui permettent de distinguer le haut Charolais et ses monts «repères» dans le paysage. Il regroupe essentiellement la partie amont du bassin de l'Arconce, dans le secteur de St Bonnet-de-Joux.

Le Mont des Carges et la Butte de Suin sont de véritables repères dans le paysage. Ces reliefs offrent des points de vues à plus de trente kilomètres à la ronde. Les villages sont moins importants que dans la partie Sud, et généralement implantés dans les vallées.



Ferme à Chamogé



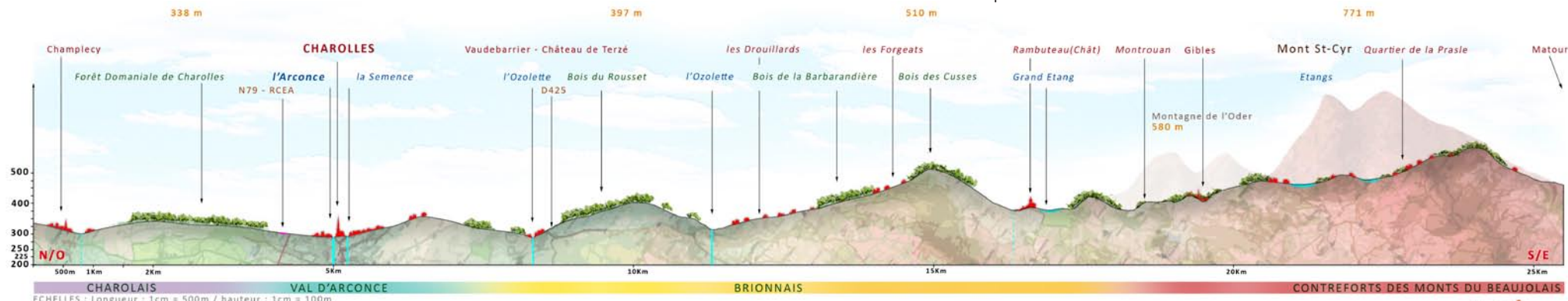
Lucarne de petit patrimoine à Cypierre et Château de Cypierre



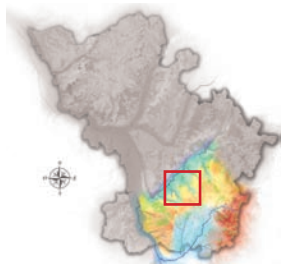
Arbres à Champlecy



Panorama sur les paysages du bas Charolais - la vallée de l'Oudrache (Bourbince) depuis la ferme de Beaubernard.



2.4 LE BRIONNAIS



2.4.1 Le val d'Arconce : berceau de la race Charolaise et des prairies d'embouche

Le Brionnais se situe dans le prolongement Est du Charolais, et forme une sorte de pointe, à l'extrémité Sud de la Bourgogne. Il correspond à **un plateau de faible altitude** délimité par trois rivières : La Loire à l'Ouest, le Sornin à l'Est, et l'Arconce au Nord.

Comme dans le Charolais, **la trame paysagère dominante est le bocage**, cependant il est beaucoup plus fin et de nombreux éléments de détails sont perceptibles (nombreux arbres isolés, patrimoine architectural très important et disséminé sur l'ensemble du territoire - Oyé / St Germain-en-Brionnais), ce qui lui confère une identité propre.

En effet, le patrimoine de l'Art Roman, les Châteaux, mais aussi les petites constructions, murs en pierre sèche et petit patrimoine mêlés aux collines verdoyantes, constituent la réelle qualité des paysages du Brionnais. **La valorisation et la préservation de ce patrimoine sont un enjeu très important.**

Depuis cinq siècles le village de Saint-Christophe-en-Brionnais est célèbre pour ses foires au bétail de race charolaise (5ème marché aux bestiaux de France).

«L'abondance, sur place, de matériaux de premier ordre : bancs de calcaire jaunâtre d'un grain très fin, facile à travailler en même temps que résistant, explique la belle couleur ocre ou jaune de la plupart des édifices du Brionnais qui « bronzent » au soleil couchant. Si le granit et le grès ne permettent d'obtenir que des effets de lignes ou de masse, le calcaire au contraire se prête au travail du sculpteur, d'où la beauté des façades et des portails décorés.»

Association : Société d'Histoire naturelle du Creusot - 2010



La Tour près de Montceaux-L'Etoile



Site classé d'Oyé



Panorama sur Saint-Christophe-en-Brionnais depuis la table d'orientation près du lieu dit «la Montagne»



L'église et le Château de Lugny-les-Charolles, entre Charolais et Brionnais



Panorama sur le Val d'Arconce, versant Nord, depuis Semaize du Bas

2.4 LE BRIONNAIS



2.4.2 Les «casiers du Brionnais».

Les nombreux petits affluents de la Loire, comme le Merdasson, viennent entailler le plateau perpendiculairement au fleuve, et dessinent des paysages plus escarpés comme à Iguerande ou Fleury-la-Montagne.

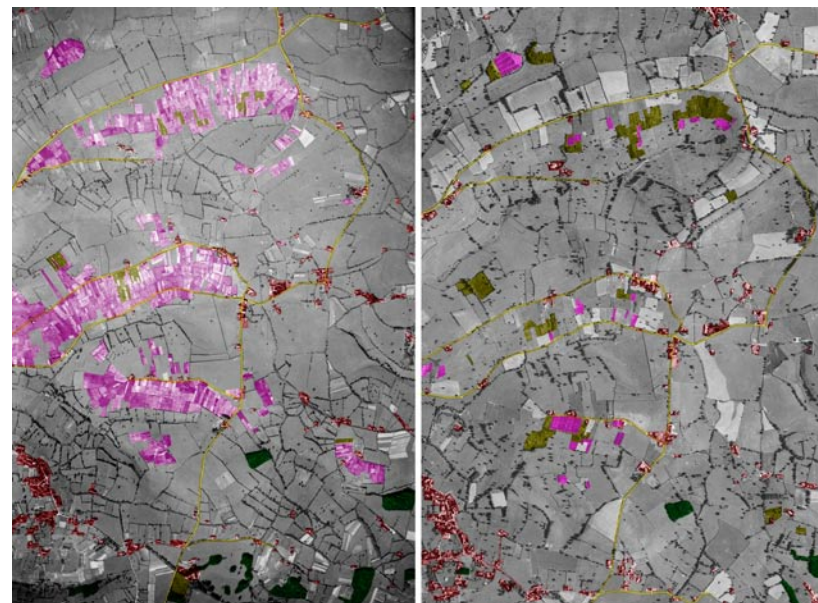
Ces entailles constituées de failles hercyniennes ont été nommées «les casiers du Brionnais» par Jacques CHARDONNET, docteur en Géographie.

Ce rythme de courbes crée de la diversité, diversité encore plus accentuée par la présence de parcelles de vignes sur quelques coteaux orientés vers le Sud. C'est la limite entre deux bassins versants, les affluents directs de la Loire à l'Ouest et ceux du Bezo à l'Est (lui même affluent de la Loire par le Sornin).

La photocomparaison ci-contre montre bien que les vignes présentes sur les parties hautes des versants sud sont en importante diminution (en violet).



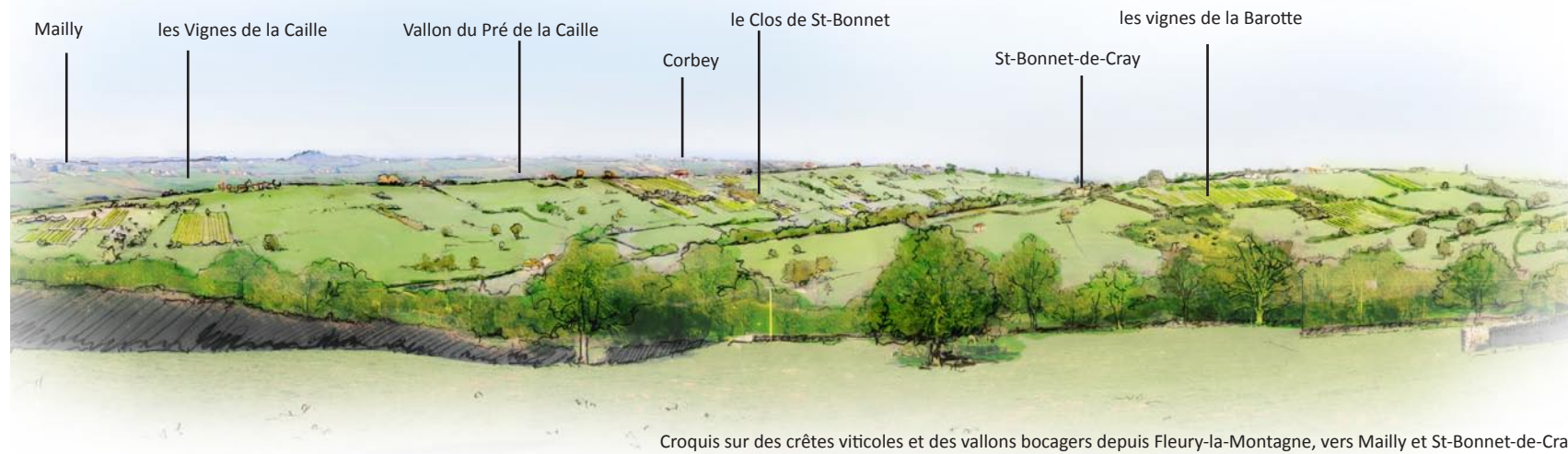
Extrait carte IGN 1/25000.



Photocomparaison montrant l'évolution du paysage des crêtes viticoles près de Fleury-la-Montagne de 1946 à aujourd'hui.

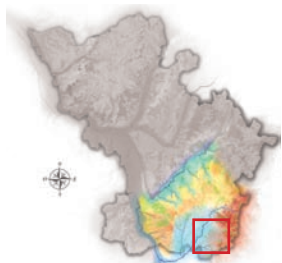


Petit Château de Les Mues



Croquis sur des crêtes viticoles et des vallons bocagers depuis Fleury-la-Montagne, vers Mailly et St-Bonnet-de-Cray

2.4 LE BRIONNAIS



2.4.3 Le Bassin du Sornin

Le Sornin est une rivière de moyenne montagne, un affluent direct de la Loire en rive droite. Il est relativement ancré dans les reliefs granitiques Sud/Est du Brionnais, en limite des contreforts des Monts du Beaujolais. Son bassin versant forme comme une grande assiette orientée vers le Sud, et composée d'une multitude de bras.

Il traverse et dynamise à la fois les paysages bocagers d'élevage, mais aussi les paysages forestiers au Sud du Pays Charolais-Brionnais.

Le nom «Dun» vient du nom celtique «dunum», qui signifie : lieu élevé, fortifié.

L'urbanisation est assez faible dans ce bassin versant, elle se concentre au niveau des deux villes principales de la CLAYETTE et de CHAUFFAILLES.

Du fait des reliefs importants, les extensions urbaines prennent parfois beaucoup de place dans le paysage, comme à Varennes-sous-Dun par exemple où encore Beaudemont. Ailleurs, le bassin garde un caractère rural très marqué.



Chapelle de la Montagne de Dun en granit rose - Alt. 720 m

2.4.4 Les Contreforts des Monts du Beaujolais

Ce sont les contreforts noirs et boisés des Monts du Beaujolais qui limitent le pays dans sa partie Sud/Est, comme une véritable barrière naturelle, formée d'une multitude de montagnes boisées sur les hauteurs, disposées suivant un axe nord-sud.

L'habitat est dispersé avec un réseau dense de routes et de chemins reliant les hameaux. Chauffailles se trouve aux portes de cette entité, à la transition avec le Bassin du Sornin, dans la haute vallée du Botoret.

On observe de l'habitat diffus sur les coteaux, le mitage est important.



Les coupes à blanc de parcelles de résineux génèrent des «tâches» dans les paysages



Vue depuis la Clayette sur la Vallée du Sornin et la Montagne de Dun

Carte postale ancienne du Viaduc de Mussy-sous-Dun - les prairies dominent.



Viaduc de Mussy-s/D. Montagne de Dun Chauffailles



Panorama depuis St-Julien-de-Jonzy sur les contreforts des Monts du Beaujolais. Au premier plan, le bassin du Sornin au niveau de St-Maurice-les-Châteauneuf

3-1 Un habitat rural historiquement dispersé



3-2 Des villages modestes



Panorama sur Saint Vincent

3-3 Les six bourgs et six villes qui structurent le territoire



Vue depuis Laval sur Chauffailles

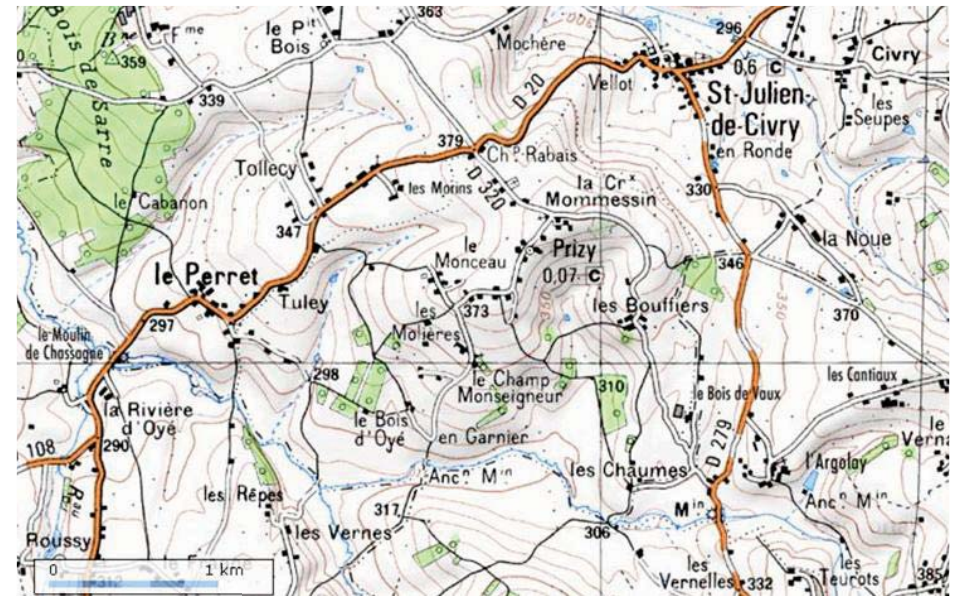
3-1 UN HABITAT RURAL HISTORIQUEMENT DISPERSÉ



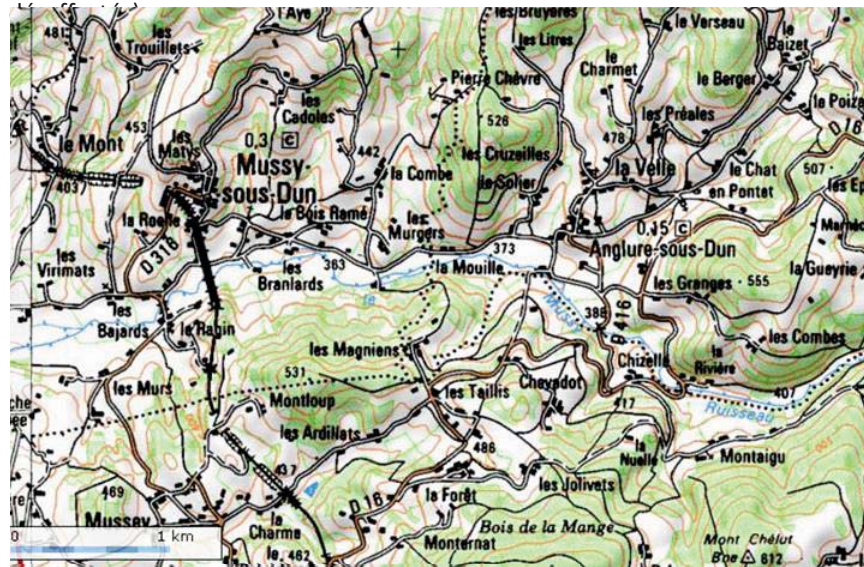
Ici, l'habitat ancien est dispersé : les bonnes terres agricoles ont historiquement permis l'implantation de fermiers et métayers sur de petites exploitations, qui trouvaient dans un rayon de 300 à 500 mètres les espaces suffisants à leur production. La possibilité d'accéder facilement à l'eau par des puits a aussi permis et favorisé cette dispersion.

Les cartes IGN attestent de cette occupation totale de tout le territoire charolais, du nord au sud et d'est en ouest : moins de 800 mètres séparent les fermes ou bâtiment (à peine plus au nord). Il est très rare de trouver un kilomètre carré sans ferme, sauf en forêt bien sûr.

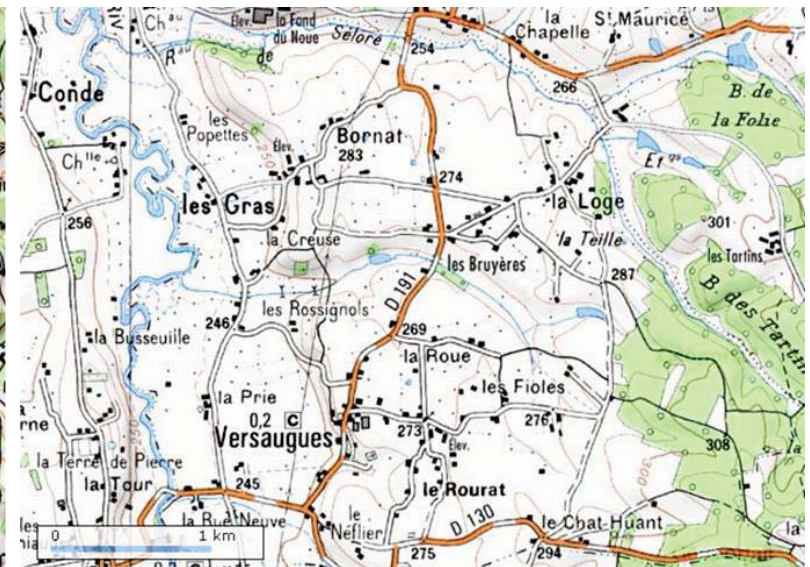
Les fermes et bâtiments s'inscrivent en général sur les buttes, replats ou mi-pente. Il est rare qu'ils soient en fonds de vallée, ces derniers, inondables, étant réservés aux prairies, moulins et autres bâtiments utilitaires. Le vallon de la ... par exemple ne comprend pas de maisons d'habitation, mais pas moins de six moulins (la plupart en ruine ou



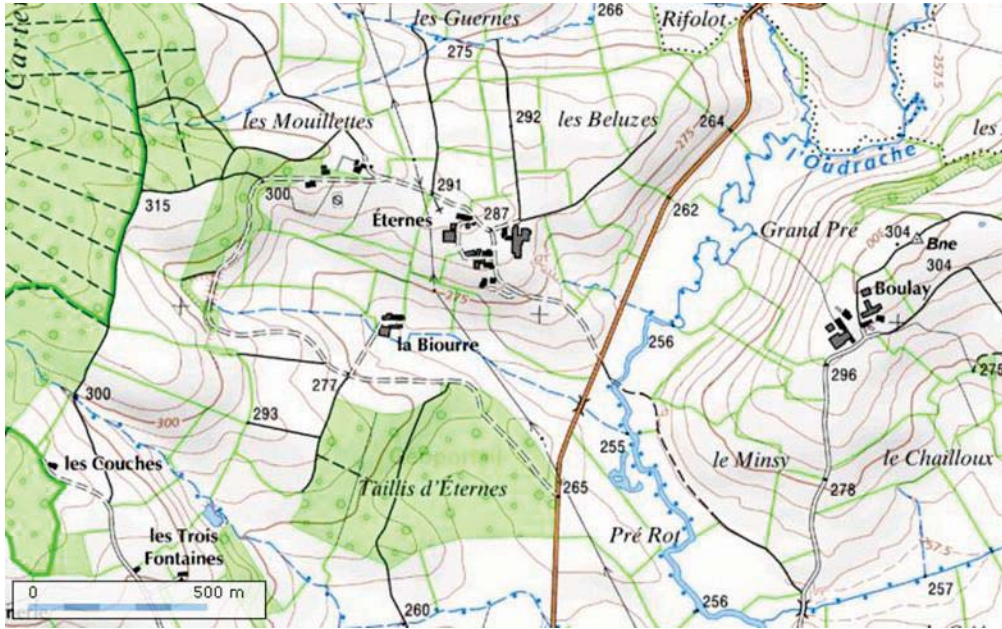
Prizy (Brionnais)



Mussy et Anglure sous Dun (Monts mâconnais)



Versaugues (Plaine Loire)



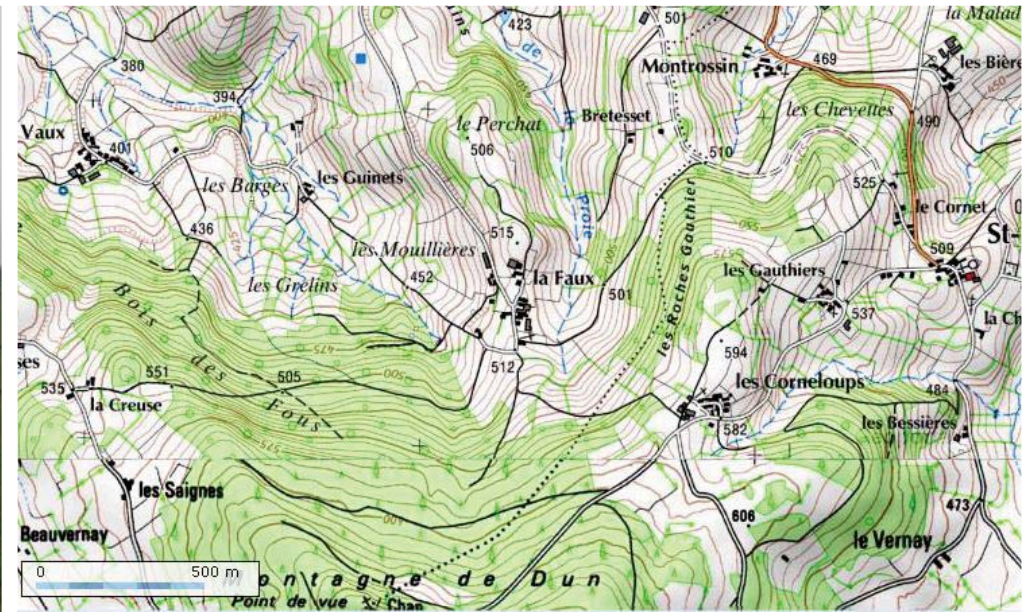
St Vincent Bragny (Charolais) : Deux fermes se répendent au-dessus de l'Oudrache



Les fermes sont visibles de loin

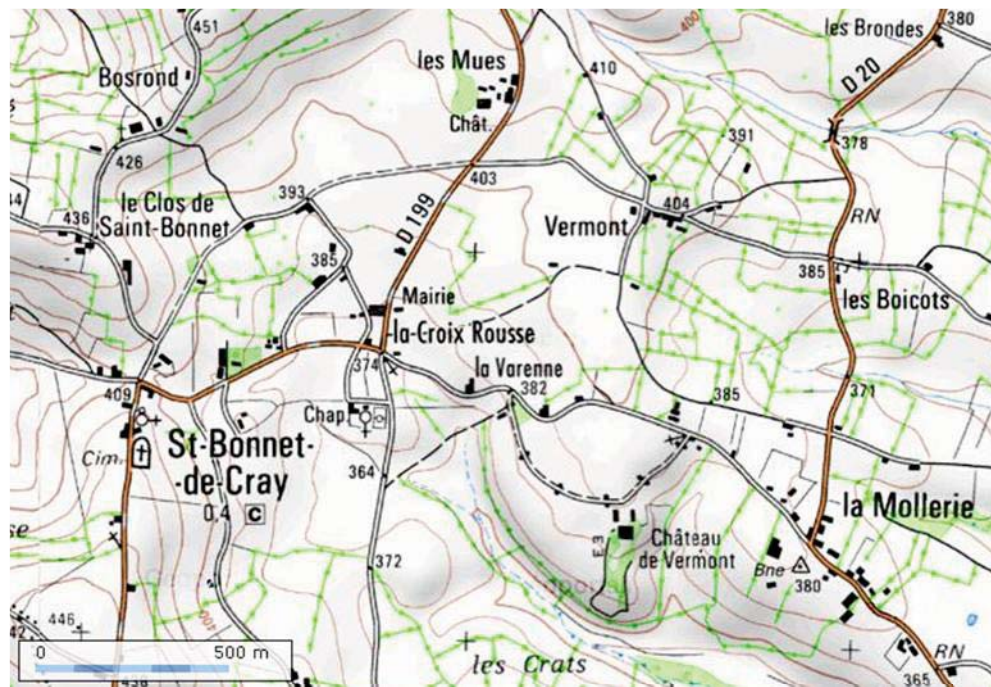


Les fermes sont visibles de loin



St Racho (Monts du Charolais) : les fermes s'implantent aux cols, à mi-pente

La multitude de chemins vicinaux et routes locales a permis cette dispersion : les constructions tout le long des routes sont anciennes (XIX^e et XX^e siècle) avec, souvent, la construction de trois ou quatre maisons aux carrefours. Les petites routes sillonnant les hauts de collines sont particulièrement prisées pour leur vue on imagine : D295 St Edmond, D9 Iguerande-Mailly-St Julien, D174 Briant, D20 Oyé Nord, D10 Anzy-le-Duc/Lugny les Charolles, D242 St Agnan/ Neuvy Grandchamp ; D 985 entre Charolles et la Clayette.



Saint-Bonnet-de-Cray (Charolais)

Les communes ne forment pas toujours village, en ce sens qu'elles n'ont pas toujours de cœur, même si elles comptent une église, une mairie et un château comme Saint-Bonnet-de-Cray. Elles comptent toutes de multiples écarts ou hameaux.



Martigny-le-Comte (Charolais)

Des routes supports d'urbanisation depuis longtemps. Exemple à Martigny-le-Comte Petite route en surplomb de Ciry-le-Noble à Baron



Saint-Bonnet-de-vieille-vigne

Maisons au carrefour de la RD 985 et de la petite route qui va au vieux village

Les abords

La dispersion des constructions met en valeur les alentours et abords des constructions. Les reculs créés des points de vue permettant de comprendre l'implantation globale du bâtiment dans son paysage. Ainsi nous pouvons déterminer deux catégories d'implantation : l'implantation minérale (muret et soutènement) et l'implantation végétale (haies bocagères et alignement d'arbre). La géographie du site est bien sur déterminante, le premier permet davantage d'insérer un bâtiment dans les fortes pentes par des jeux de terrasses alors que le végétal permet une insertion douce dans les paysages vallonnés. Nous pouvons également noter que les soutènements sont souvent employés afin de valoriser les bâtiments conséquents. Ces murs créent d'une part un premier plan, et d'autre part des vues en contrebas qui accentuent la perception de l'architecture.



Château de Martigny-le-Comte et son mur d'enceinte

Le mur d'enceinte du château servait également de protection dans ce cas. Aujourd'hui, la végétation prend sa place.



Sortie d'Issy l'évêque

Les habitations sont insérées entre les haies bocagères et le bois. Les lignes de faitage des constructions sont en accord avec la trame paysagère.

L'implantation dans la pente

La mécanisation a bouleversé les modes de construction. Le terrassement n'est plus aussi difficile aujourd'hui qu'il ne l'était auparavant. Cependant il n'exécute en rien certains manques de réflexion qui ne respectent plus la topographie naturelle. La gestion topographique nécessite soit des aménagements au pourtour de la construction soit un aménagement spécifique de la construction. Ce sont les deux situations que nous trouvons sur le territoire. Dans tous les cas, le bâtiment s'insère dans le terrain et ce ne doit pas être le terrain qui s'adapte au bâtiment.



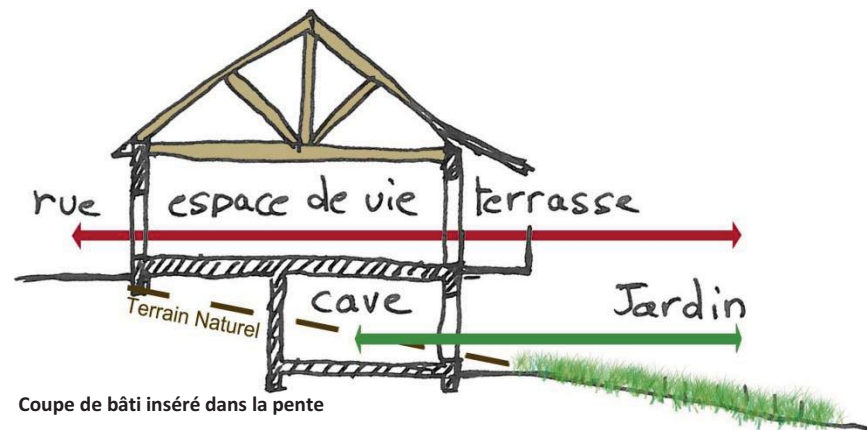
Ferme sur la D7 avant Martigny-le-Comte

Le simple muret permet de gérer l'ensemble de l'aménagement dans la pente : il délimite la cour en espace appropriable de l'espace agricole.



Bois Sainte Marie

La terrasse et son escalier, tout en étant intégrée à l'habitation contribue à la gestion de la pente. La terrasse contribue au confort de vie des habitants. Dans ces implantations, le jardin est vraiment une partie intégrante de l'habitation car il relie les niveaux entre eux. Son rôle est essentiel

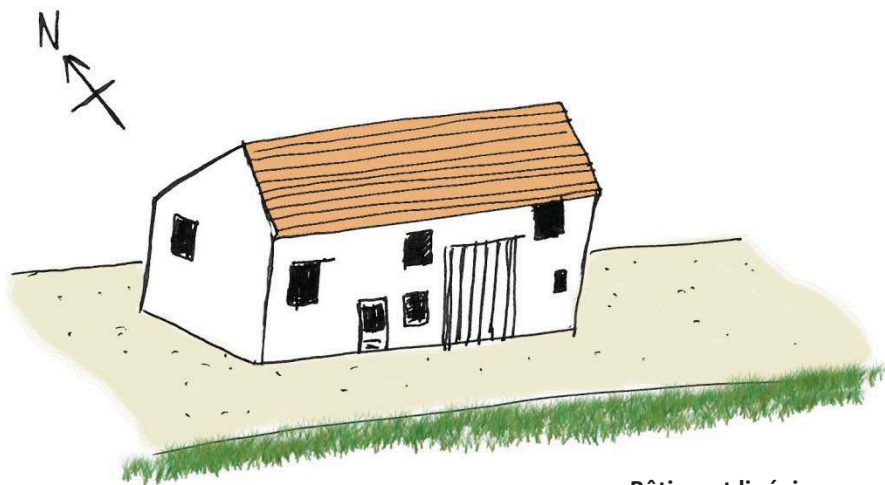


Les volumétries

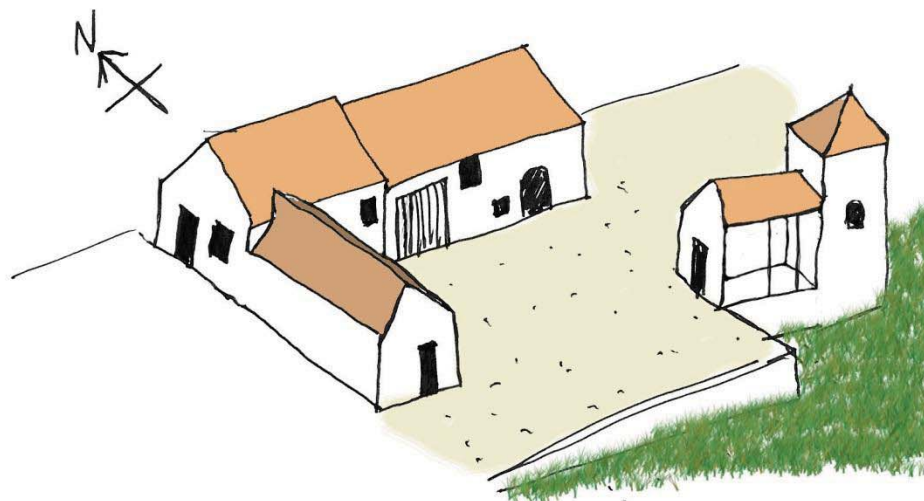
Quel que soit le type d'organisation des bâtiments, linéaire ou autour d'une cour, les volumes des constructions restent simples. D'une hauteur R+1+comble, en général, les bâtiments sont implantés par rapport au soleil et au vent. Les ouvertures sont orientées sud pour un apport de lumière et d'énergie plus généreux. Le vocabulaire architectural permet de différencier les volumes. La composition et dimension des fenêtres, des portes ou bien la forme du toit jouent un grand rôle. Dans de nombreux cas nous pouvons remarquer des extensions par de petits volumes accolés au bâtiment principal.



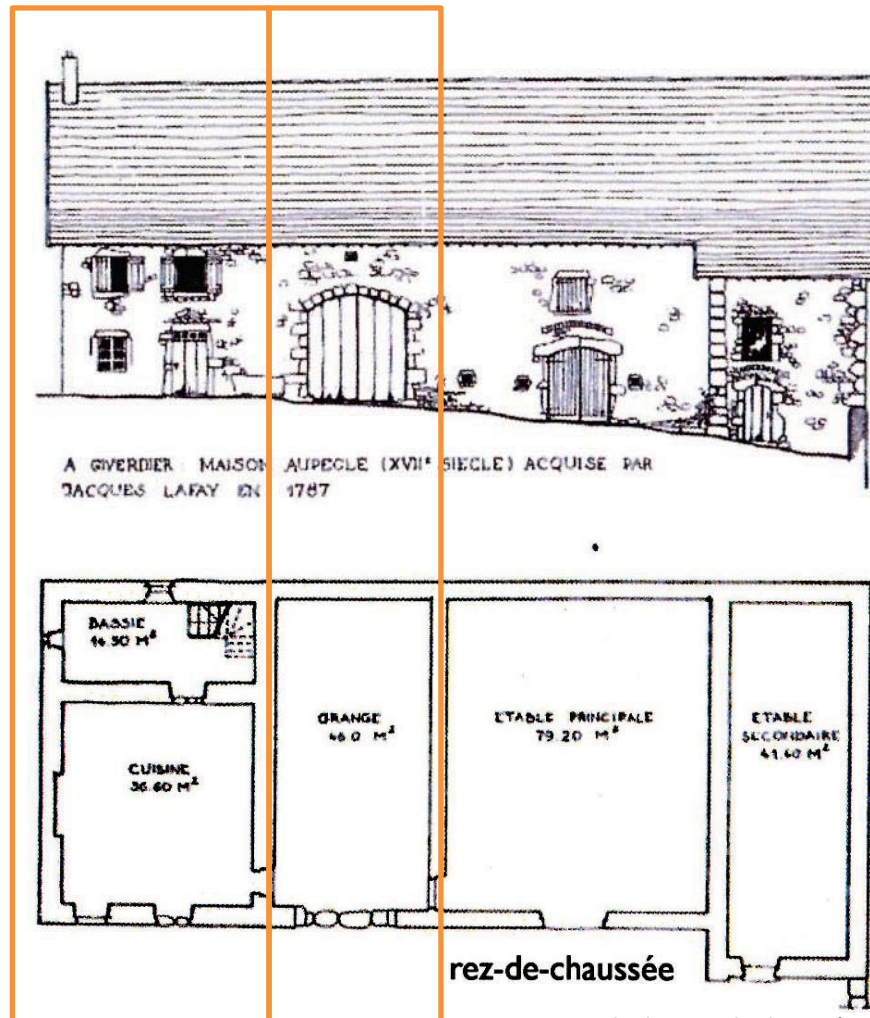
Ancienne ferme vers Châteauneuf



Bâtiment linéaire



Bâtiment autour d'une cour



Habitation Grange

Source : Histoire et patrimoine rural en Bourgogne du Sud n°1 – Pierre DURIX

Ces premiers types de constructions sont les plus anciennes sur le territoire. Elles reflètent un mode de vie centré sur l'agriculture. Le confort évolue avec le temps et l'habitation, par sa forme, le reflète. Nous retrouvons une architecture plus ordonnée. Ces constructions se situent principalement dans les bourgs mais aussi dans les fermes ayant connu une réussite particulière.

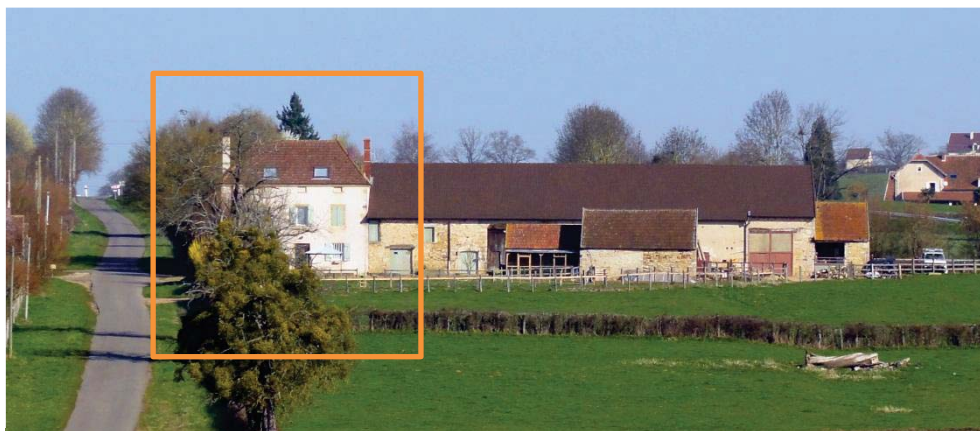


La maison Durix à Giverdier



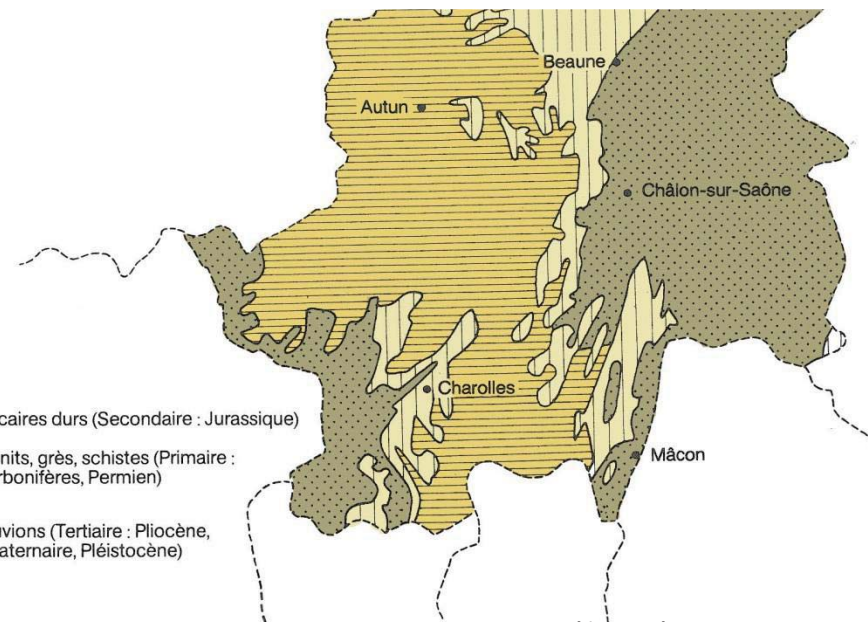
Centre bourg de Chenay-le-Châtel

Des matériaux locaux



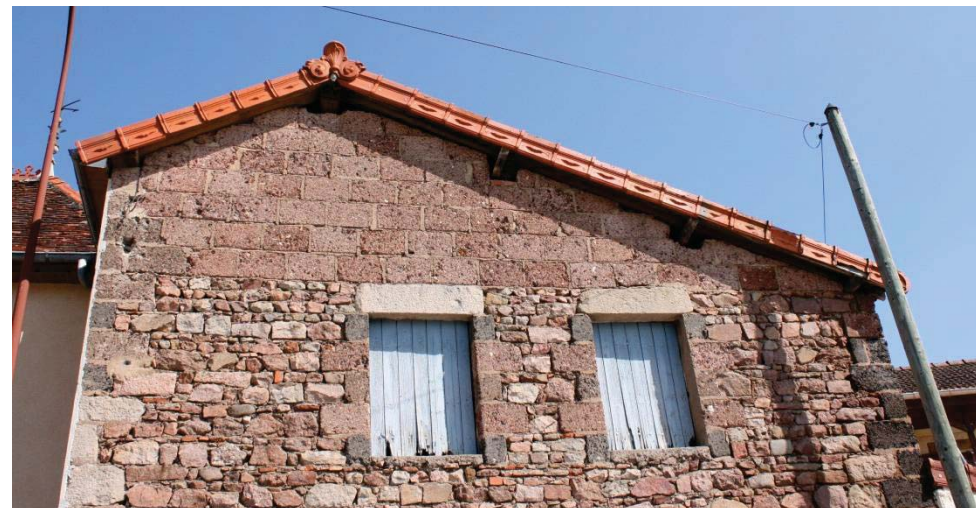
Chamoge

Les façades sont symétriques. Le positionnement des ouvertures et leurs proportions créent une composition d'ensemble. Ainsi les travées sont marquées pour apporter une qualité au bâtiment. Les toitures sont à 2 pans ou 4 pans. Les pierres d'angles et les encadrements de fenêtre rappellent une architecture citadine. Ces bâtiments possèdent également des hauteurs de niveaux plus importantes.



Source : Habitat rural en Bourgogne

Le développement des techniques a facilité l'accès aux ressources et matériaux aujourd'hui. Autrefois, nous savons que la société rurale ne disposait pas d'autant de facilité et les ressources nécessitaient un dur labeur. Les matériaux de construction représentaient donc une grande contrainte de site, ainsi les bâtiments étaient édifiés par les matériaux des sous-sols qui les porte (calcaire, granit, argile) et les charpentes utilisaient les arbres des bois proches. Ces ressources de proximité sont source d'économie de matériau dû à la charge importante de travail que cela nécessitait. L'insertion dans le paysage est d'autant plus agréable car les tonalités du sol s'adaptent aux lieux. Les pierres sont chaudement colorées d'un ocre-rose très soutenu qui se mélange parfaitement à la structure verte agricole du paysage. Malgré les différents matériaux que l'on peut trouver sur place, la maçonnerie était réalisée en pierre calcaire. Ces pierres poreuses sont recouverte d'un enduit afin qu'elle soit protégée de la pluie. En effet, il existe peu de débords de toiture. En ce qui concerne la couverture la terre cuite des argiles est majoritaire, mais différentes techniques ont été employées : de la tuile canal à la tuile mécanique. Sur les territoires plus proches du Morvan, l'ardoise fait son apparition. Elle vient souligner des bâtiments particuliers.



Construction en granite rose à Verovres



Association de matériaux différents à la Tuilerie (Brionnais)

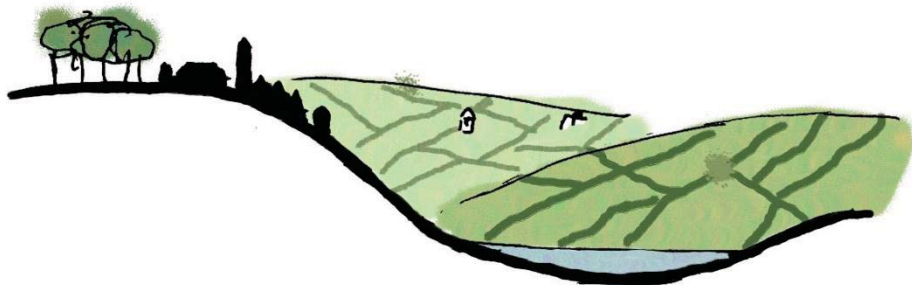


Les thermes de Bourbon Lancy et leurs toits en ardoise

Le patrimoine de situation

Nous pouvons remarquer 3 situations particulières de patrimoines remarquables :

-Le rapport à l'eau : Beaucoup de constructions sur le territoire ont un rapport à l'eau. Cela produit une interaction de situation entre la bâti et l'élément naturel. Il valorise le bâti par le reflet et l'effet que cela produit. Les silhouettes de village ou certains châteaux ou fermes sont dans cette situation



Viry

-Le rapport à la butte : Le territoire vallonné a placé certains édifices sur les points hauts afin de privilégier d'une vue lointaine. Les fermes fortes privilégient de ces emplacements. Les édifices sont de qualités.

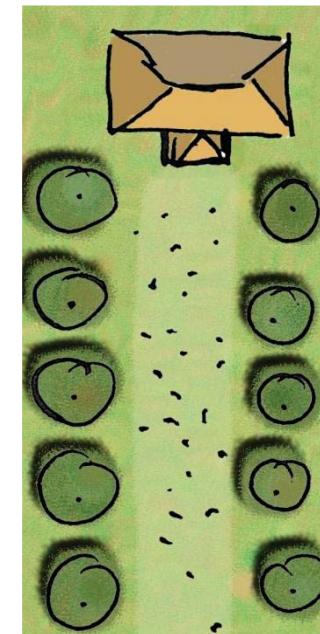


Château, ferme forte Montperroux - Grury

-Le rapport à l'arbre et la mise en scène : Des châteaux particuliers et demeures bourgeoises sont mis en perspective par le territoire. Ces constructions sont de belle qualité et de belle construction. Les alignements d'arbres contribuent à cet ensemble.



Château de Saint-Martin-des-Lais



Quelques particularités : fermes-fortes, donjons ; les châteaux ; les bâtisses du XIXème siècle -en particulier le long de la Loire-

Le patrimoine spécifique

Le territoire abrite aussi de très nombreux châteaux et maisons très bourgeoises du XIXe siècle. Ils sont présents dans presque tous les villages, légèrement à l'écart du bourg s'il existe, parfois accolés, mais jamais au centre. Ces bâtiments sont remarquables et visibles.



Château de Chassy



Ensemble industriel de Hautefond, près de Paray-le-Monial

La réhabilitation

L'ensemble de l'habitat dispersé a un faible taux de vacance par rapport à l'habitat de bourg. Tous ces bâtiments peuvent être réhabilités de manière contemporaine tout en préservant le sens du bâtiment originel. Nous définissons le terme de réhabilitation en tant qu'adaptation du bâtiment à nos modes de vie actuels afin de ne pas les laisser « mourir ». Il ne s'agit en aucun cas d'un changement de forme.



Chamoge

Dans ce cas, la proportion existante des fenêtres a été préservée, nous pouvons encore situer l'ancien emplacement de la grange et l'habitation

Les bâtiments agricoles, d'élevage pour l'essentiel, aux volumes de plus en plus importants, sont en général bien traités : insérés dans la pente, avec des volumétries simples et proportionnées bien que gigantesques parfois, des matériaux neutres et des bardages bois de plus en plus fréquents. Les efforts importants de la profession, individuels et collectifs (comme le guide « L'insertion paysagère des bâtiments agricoles en Saône-et-Loire » édité en 2007), mixée à une culture locale (souci de l'insertion dans son site, références du traitement des gros volumes des ancienne des fermes fortes, souci d'économie de moyens) portent leurs fruits



Marly-sur-Arroux



Ferme de Beaubernard



Beaubery, près RCEA, bâtiment agricole intégré dans la pente



Au-dessus de St Bonnet-de-Joux, bâtiment agricole qui s'insère dans la pente

Quand l'habitat dispersé devient-il mitage ? Sans doute quand le nombre élevé de constructions, et leur implantation incohérente, génèrent une fragmentation des espaces agricoles dangereuse pour l'économie agricole (prélèvements fonciers, pertes de fonctionnalités...) et commencent à renvoyer plus une image de banlieue –certes rurales, mais banlieue tout de même- qu'un paysage rural. La limite paraît atteinte, et même franchie, dans le sud Brionnais (Fleury-la-montagne, Iguerande, Mailly, Colombier en Brionnais), le long de la Loire, à proximité des villes, à l'approche de la CUCM au nord.



Fleury-la-Montagne : Les Bruyères à gauche, Le bois Sanceny à droite



Le mitage commence quand l'habitat devient trop nombreux et réduit de 20 puis 30 puis 40 % les parcelles ou îlots agricoles, les entoure et condamne successivement les accès aux prés



Le Verdier, La Motte-Saint-Jean et Digoin



Arrivée nord de Saint-Yan



St-Vincent-Bragny

Le mitage, comme les lotissements en entrée de village, s'accompagnent généralement de constructions pavillonnaires banales, qu'on peut retrouver dans quasiment toute la France. Certains modèles sont de plus en plus agressifs dans le paysage comme les récents styles pseudo-provençal ou pseudo-californien. La dégradation ressentie est due à un ou plusieurs des facteurs suivants : une insertion plus ou moins réussie dans le terrain (butte, talus, voie de garage prédominante, encochements...), l'absence de logique d'alignement par rapport à la voie, la perte des volumétries simples locales (maisons en angles brisés, fractionnement des volumes), la perte des orientations climatiques dominantes (sud, protection des vents pluvieux du sud-ouest), l'apparition d'éléments architecturaux stéréotypés (terrasse couverte, colonnades et linteaux arqués,...), des enduits trop colorés...

Avec les années, la végétation vient masquer les bâtiments, parfois agréablement, parfois par des murs de thuyas ou lauriers qui n'embellissent pas non plus le paysage.

Ces problèmes ne sont pas encore importants en nombre à l'échelle du Pays Charolais Brionnais, et des réalisations contemporaines de qualité, les réhabilitations réussies de l'habitat ancien viennent largement compenser ces points négatifs. Mais une ou deux maisons bien visibles, bien en rupture, perturbent beaucoup. Il faudrait veiller en particulier à maintenir des ensembles de qualité en entrée de village et sur tous les sites bien visibles : les coteaux, les lignes de crêtes, dans les espaces très ouverts...



Chalet pseudo-montagnard vers Viry



St Yan



La Motte St Jean



Entrée nord La Clayette



Entrée nord St Bonnet de Joux



Vitron (Chauffailles)

3-2 DES VILLAGES MODESTES

La prédominance de l'habitat dispersé explique le faible nombre et la taille réduite des villages, au sens d'un regroupement significatif de maisons. Quand ils existent, ils s'inscrivent le plus souvent à mi-pente, ou sur un replat de coteaux, ou sur le haut des collines, très rarement dans le bas : les fonds de vallée humides, aux bonnes terres, sont laissés à l'agriculture. Seule la vallée de la Loire se distingue par une organisation différente des villages, avec des inscriptions en pied de coteau.

Vus de loin, ils sont très discrets du fait de l'imbrication bâti/nature, de la couleur des matériaux, des faibles volumétries, des inscriptions discrètes (sans bouleversement) dans la pente ou en coteau.

1 à 3 : Implantation sur butte, haut replat



1-Uxeau



2-Suin



3-Beaubery

4 et 5 : Implantations autres



St Bonnet de vieille



1-Chassigny sous Dun



2-Montceau l'Etoile



3-Céron village rue-place

Villages rues : 1 à 3



Village simple en carrefour

Les villages sont assez groupés, de formes variables selon la trame viaire préexistante, la topographie et l'histoire de chacun.

La structure des plus petits villages colle à la trame viaire de base : village rue, ou sur des carrefours anciens, en Y, X, T, U ou triangle. Le tissu bâti est assez dense, mais non continu, sauf autour des petites centralités : des espaces de dégagements existent autour de chaque maison, avec des jardins, des annexes.

Le cœur, petit, est en général bien marqué par l'alignement et la mitoyenneté de quelques maisons et bâtiments –qui créent la densité. L'église, la mairie, (l'ancienne) école sont les éléments repères, centraux, autour desquels sont structurés les modestes espaces publics. Il suffit de ces quelques éléments pour créer la centralité.

Bien sûr, plus le village est important, plus le maillage des rues s'étoffe, se ramifie, offrant des circulations fluides, car les voies se bouclent.

A la différence des monts du Beaujolais ou du Lyonnais, pas très loin, la petite industrie n'est pas venue jusque dans les villages : pas de fabriques ou bâtiments industriels ; mais aussi plus ou très peu de commerces.



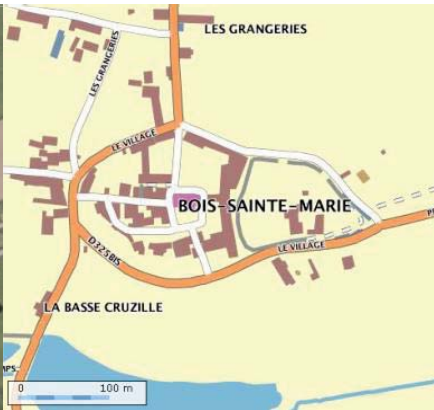
Village groupé autour de l'église : Varelles



Villages groupés 1 et 2



1-Varenne-l'Arconce : Village groupé, presque circulaire



2-Bois-Ste-Marie : Village groupé, circulaire, bien fermé place

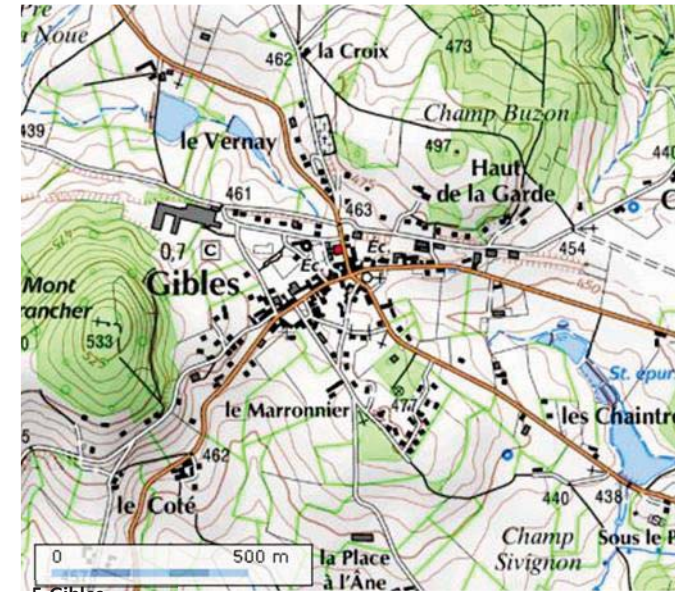


3-Bois-Ste-Marie : Autour d'une place

Village carrefour : X, Y, T, en étoile 4 et 5



4-Uxeau



5-Gibles

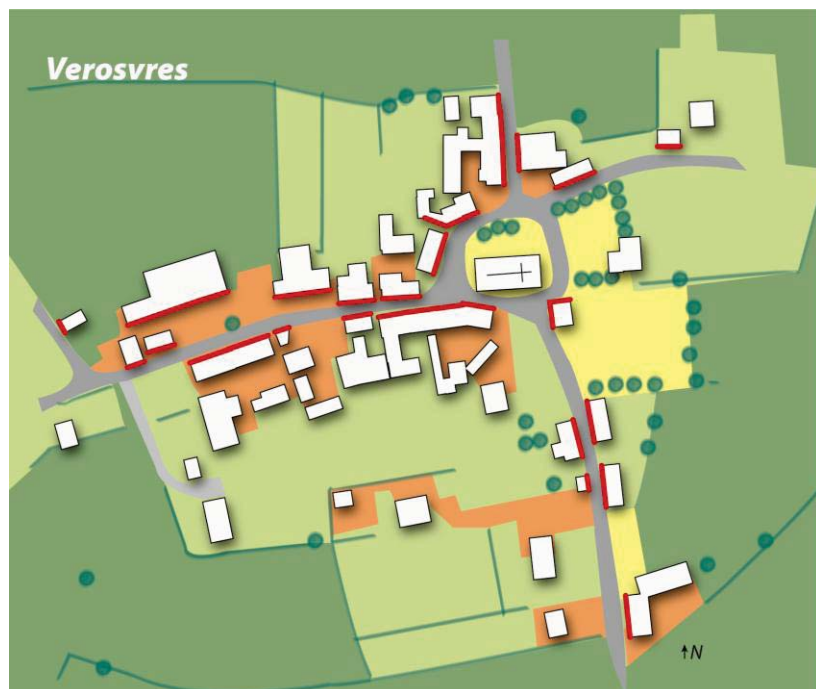
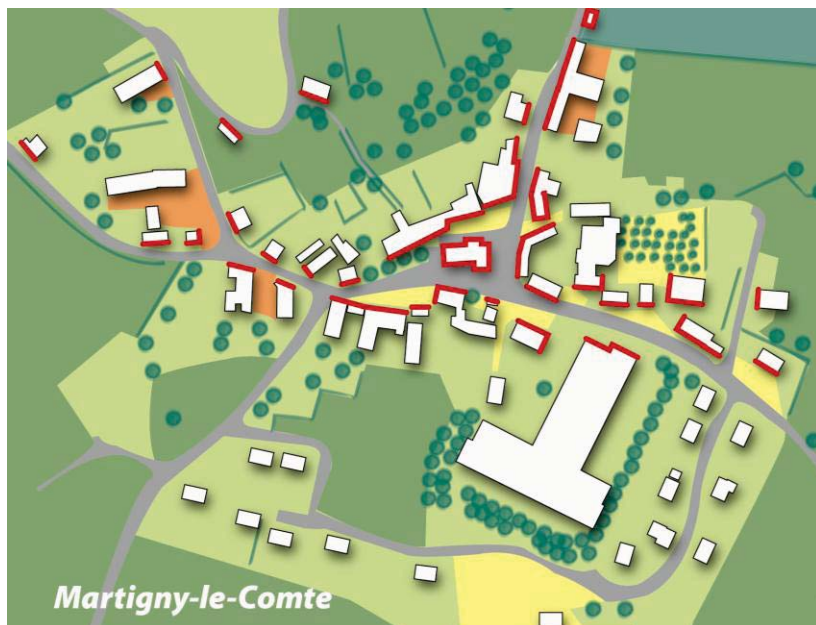
Village en T (tête en bas) : Martigny-le-Comte



Organisation autour de l'église: Verosvres



Village en U : Viry

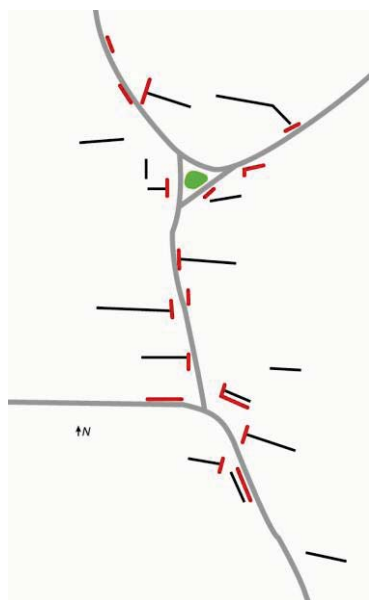


-  Alignements sur rue
-  Haies, plantations = délimitation
-  Haies
-  Espaces publics
-  Espaces de dégagement, utilitaire = cour de ferme, terre-plein
-  Jardins d'agrément et utilitaires
-  Prés

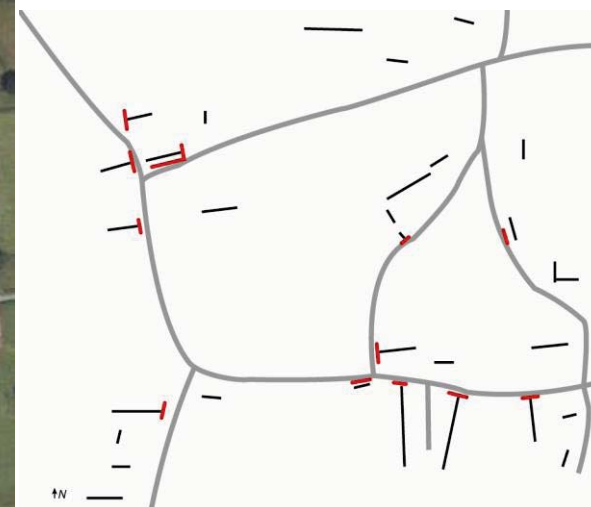
- Des principes de composition utilitaires et simples :
- Alignement et mitoyenneté dans la partie centrale
 - Espaces publics au cœur, autour de monuments, soulignés par des plantations
 - Espaces de dégagement et utilitaires étroits en façade sur rue, dans des cours et passages
 - Jardins potagers et d'agrément en arrière, non visibles de l'espace public, intimes

Organisations et formes urbaines villageoises : Articulation bâti/espaces publics

- Hameaux de Vendennes-les-Charolles



1-Chaugne



2-Pommier

— Sens des faitages

— Accroche sur rue

Même avec une faible densité quelques principes structurent les villages : les bâtiments sont implantés perpendiculairement à la route, le pignon venant « s'accrocher » sur celle-ci, avec un faible recul ; parfois, plus rarement, ils sont implantés parallèlement ; des espaces de dégagement sont organisés au pourtour,

Les façades principales, de vie, sont le plus souvent orientées vers le sud, sud-est ou sud-ouest, en fonction aussi de la route.

Le volume simple et long de la « longère » permet d'accoler les différents volumes anciennement nécessaires à la vie d'une exploitation, ou d'une famille aujourd'hui.

Mais on trouve aussi des organisations de bâtiments groupés autour d'une cour :

-avec une cour de « devant », qui permet de reculer la maison par rapport à la rue ou la voie et qui met en scène la maison et ses dépendances (2 cas à Pommier, dans la partie haute de la vignette ci-contre, dont une est détaillée ci-après)

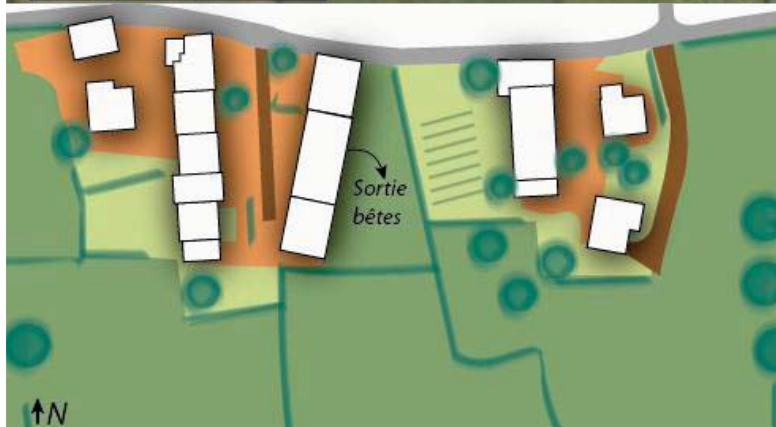
- autour d'une petite cour-rue, comme au sud de Pommier, avec deux longères qui se font face, rappelant un peu les corons du nord. L'espace central est alors commun, utilitaire, et les jardins ou espaces de dégagements des bêtes sur l'arrière.

Ces principes de compositions urbaines et ces formes d'habitat pourraient inspirer des compositions contemporaines : ils permettent une certaine autonomie, des espaces extérieurs attachés au logement, tout en consommant peu d'espace et en offrant des économies d'énergie du fait des mitoyennetés.



Maisons accrochées sur la route par le pignon. Grandvaux

L'organisation sur les cours : 1 à 3



1- en travée

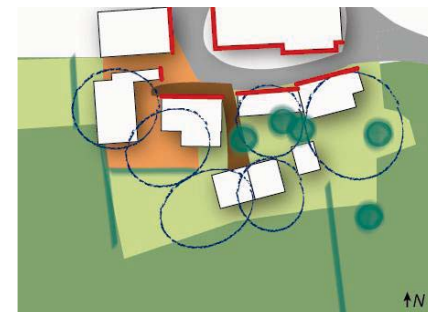
En travée, l'accès, perpendiculaire à la route, dessert plusieurs maisons en bande de part et d'autre (anciennement, ce devait être d'un côté des bâtiments d'exploitation). Chacune a son jardin privatif derrière et une vue sur la campagne. L'espace central est limité. Avec la cour de devant, il faut tenir propre son espace utilitaire, mais on peut le refermer un peu par des bâtiments annexes et se cacher ainsi des vues.



2-avec vaste cour (ici devant)

Imbriquées plus les unes dans les autres, le groupe de maison fonctionne tout de même : grâce à de petits accès en chicanes, des maisons de second rang sont accessibles sur l'arrière. Chacune arrive à avoir un espace extérieur bien rattaché à la maison, et relativement à l'abri des regards.

- Haies, plantations = délimitation
- Haies
- Muret
- Accès
- Espaces de dégagement, utilitaire = cour de ferme, terre-plein
- Jardins d'agrément et utilitaires
- ≡ Potager
- Espace attaché au bâtiment
- Prés



3-par combinaison et petits accès

Comme pour l'habitat dispersé, **les volumétries** sont toujours simples, les agencements combinés autour de cours rarement closes. Portails, murs ou grillages doublés de haies basses, assurent des continuités sur la rue.

Les espaces publics sont ruraux : historiquement naturels (herbe + arbres + sols à nus) et les rues à l'entrée des villages sont bordées de fossés, comme les routes. Parfois, les espaces entre maisons et routes-rues s'approchent des usoirs lorrains : assez grands, plats, enherbés, ils servent d'espace de dégagement, mettent en valeur le bâti.

Les bâtiments agricoles, sortis des villages, viennent en marquer parfois les limites –et bloquent leur extension du fait du Règlement Sanitaire Départemental et ses rayons d'éloignement-

Bassins, mares ou plans d'eau viennent occuper quelques fois des espaces publics

La place centrale apparaît dans les villages plus importants

Les aménagements actuels (goudronnage systématique des espaces publics pour la voiture, bordures de trottoirs et trottoirs goudronnés, jardinières et bacs à fleurs...) effacent progressivement cette présence naturelle. .



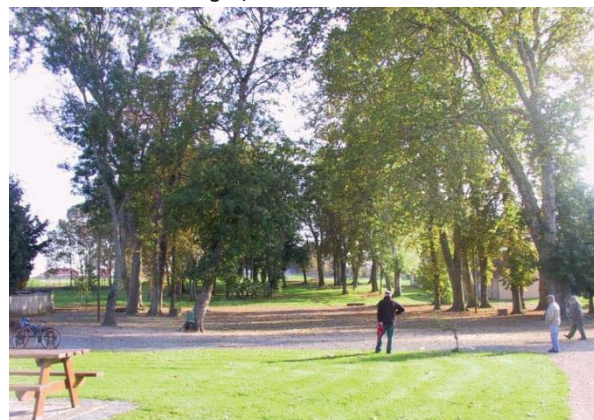
Un espace public de qualité à Bois-Sainte-Marie



Parvis de l'église (12^{ème} S.) à Iguerande, une composition et une simplicité des matériaux



St Bonnet de vieille vigne, accotement de voirie



Cronat, espace public approprié



Place de la mairie (Viry) : une vaste nappe d'enrobée noir...un vide

Le développement démographique étant modéré et une bonne part des constructions se faisant de façon dispersée, **les extensions urbaines** des villages ne sont pas très importantes et se font principalement, et depuis longtemps, par étirement le long des voies. Cela peut nuire à la qualité des entrées de villages si l'étirement est trop long, ce qui est fréquent, ou visible de loin –par exemple sur une ligne crête avec des couleurs blanches ou trop claires des pavillons-, ou décousu. Les questions de sécurité routière amènent à vouloir limiter ce type d'implantation.

Des lotissements sont parfois réalisés, et leur nombre s'est accru ces dernières années. Leur intégration est possible, s'ils sont bien positionnés, en continuité du village, avec une trame viaire s'adaptant au terrain et permettant des connexions aisées au village –y compris piétonne-, avec un règlement imposant des principes d'implantation des maisons, harmonisant le traitement des clôtures et des végétaux... mais ce n'est pas toujours le cas, et encore moins ces dernières années, comme si les opérateurs avaient oublié ces savoir-faire élémentaires. La réduction de la taille des parcelles, mais pas celles des maisons, pose question : les volumes bâtis semblent écraser les bouts de jardins restants, la promiscuité est grande, ... le modèle réduit a-t-il encore un sens ? Ne peut-on faire mieux ?



RD sortie nord-ouest Gueugnon



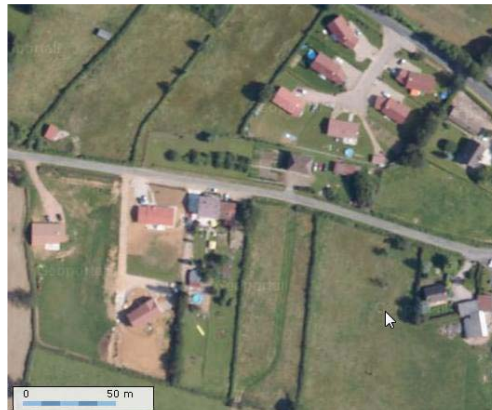
Extension linéaire à Grury



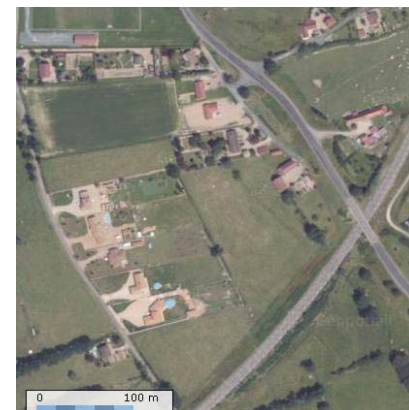
Etirement linéaire ancien en sortie d'Issy l'Evêque et qui se remplit très progressivement, sur 2 km



St-Aubin-en-Charolais : petit en construction



St-Vincent-Bagny : petit et coup par coup



St-Yan



Uxeau : ex-nihilo, en pleine nature



Champlécy



Varenne-St-Germain



Poisson : en escargot



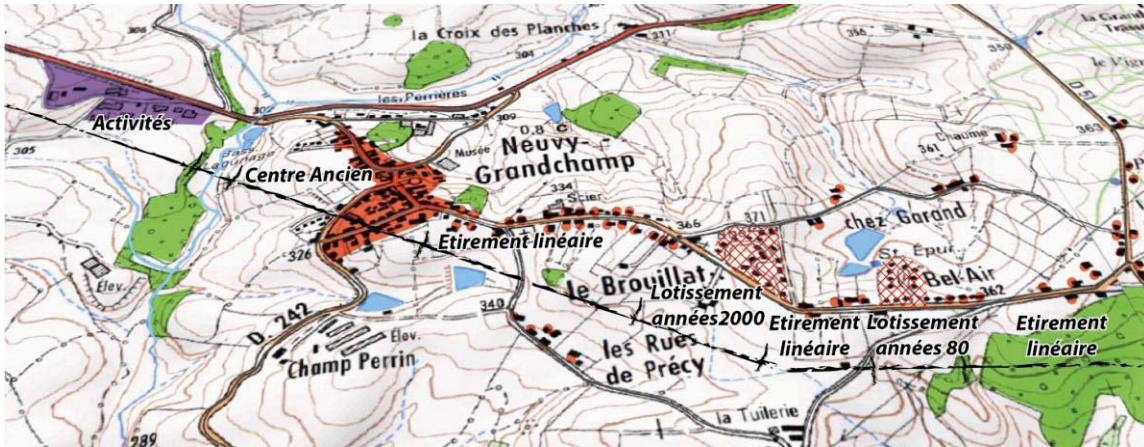
Oudry



Varenne-St-Germain



??



L'analyse précise du lotissement de Neuvy-Grandchamp permet de décortiquer la perte de sens urbain villageois des lotissements :

- Plus d'espace public central
- Surdimensionnement des voiries et stationnement
- Orientation des bâtiments par rapport à la voie anarchique
- Espaces de dégagement, utilitaires, dédiés à la voiture, parfois très importants
- Apparition de jardins de « devant » espaces de représentation sociale, mais espaces le plus souvent morts
- Apparition « d'angles morts », souvent le long des pignons, délaissés
- Au final, des espaces intimes limités, des façades principales orientées dans tous les sens, parfois sur l'arrière des voisins.
- On a perdu le nord, au sens propre et figuré !



Lotissement à Neuvy-Grandchamp

3-3 LES SIX BOURGS ET SIX VILLES QUI STRUCTURENT LE TERRITOIRE



Le Pays Charolais Brionnais ne comprend pas de ville centre, mais 6 bourgs et 6 villes qui structurent fortement la vie locale.

	Population en 2007	Evolution depuis 1990
Bourbon-Lancy	5401	-12,6%
Charolles	2829	-7,2%
Chauffailles	3980	-11,3%
Digoin	8493	-15,3%
Gueugnon	7826	-19,3%
Issy-l'Évêque	865	-14,5%
La Clayette	1919	-16,8%
Marcigny	1885	-16,6%
Palinges	1504	-7,7%
Paray-le-Monial	9138	-7,3%
Saint-Bonnet-de-Joux	814	-3,7%
Semur-en-Brionnais	634	-0,4%

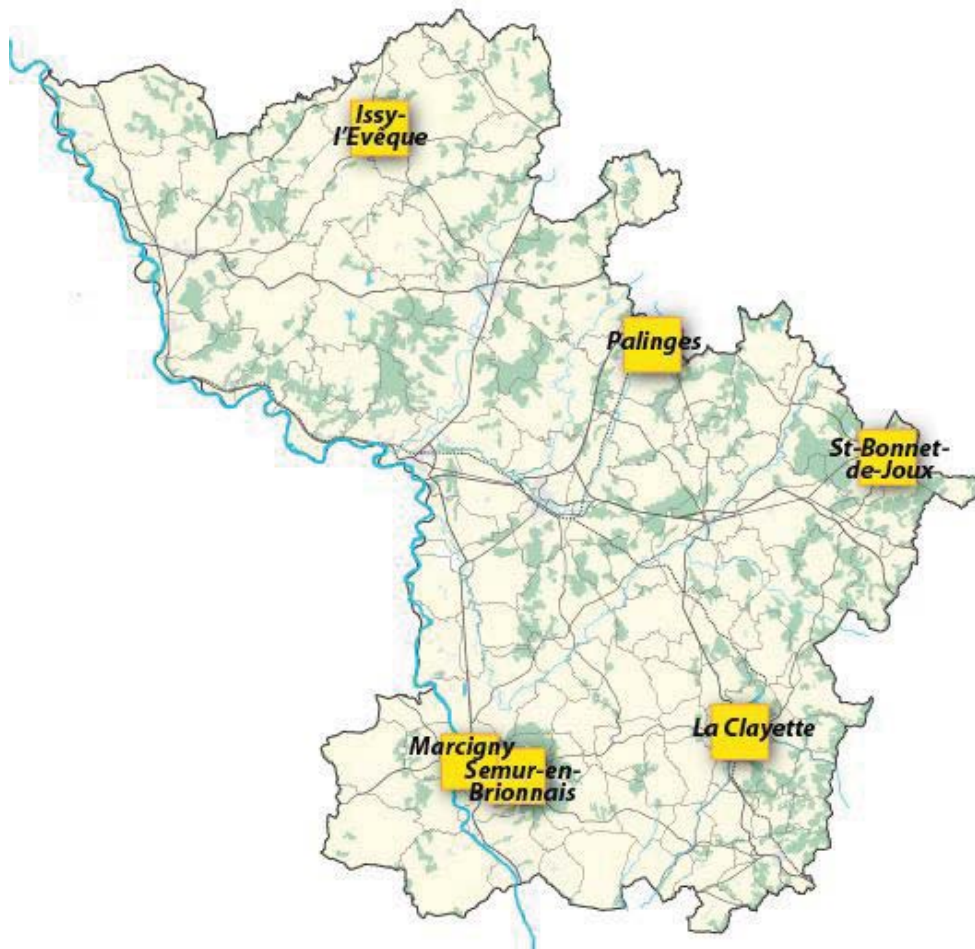
Source : INSEE - RGP 2007

Chacun d'entre eux a fait l'objet d'une analyse urbaine succincte, faite d'après un travail de terrain et d'analyse cartographique, sans chercher à connaître préalablement les politiques municipales menées et les raisons de choix et de résultats. L'objectif est de renvoyer une première description de ce que chacune de ses villes donne à voir, ses qualités et problèmes manifestes, les enjeux d'urbanisme perceptibles. Pour tenir en une page par ville, on a privilégié une présentation schématique de l'organisation urbaine, selon la légende commune ci-dessous, accompagnée d'un bref texte et de photos.

Organisation urbaine	
	Centre historique
	Faubourg
	Cité
	Lotissement
	Etirement/Mitage
	Espaces d'activités économiques
	Futurs espaces d'activités économique
Caractéristiques paysagères	
	Relief
	Cours et plan d'eau
	Point de vue / Ensemble visuel
	Limite franche du tissu urbain
	Centrale électrique

3.3.1 Les 6 bourgs

La Clayette, Marcigny, Semur-en-Brionnais, St-Bonnet-de-Joux, Issy-l'Évêque, Palinges



La diversité des sites (butte pour La Clayette et Issy l'Évêque, éperon pour Semur-en-Brionnais, cuvette pour St Bonnet-de-Joux, vallée pour Palinges et Marcigny qui est aussi en pied de coteau) et la diversité des structures de base (carrefour en étoile à St Bonnet, village rond d'Issy l'Évêque, fermé de Semur-en-Brionnais, plus ouverts pour les autres), n'empêchent pas de dégager quelques traits communs forts.

Du fait de modestes évolutions démographiques et résidentielles, et grâce à des aménagements modérés, ils sont tous, globalement, « restés dans leur jus » et offrent aujourd'hui des qualités patrimoniales indéniables.

Leur « urbanité », toute rurale, est créée par le regroupement et la compacité des maisons, qui, à la différence des villages, sont mitoyennes et alignées sur rue. Les volumétries et hauteurs sont toutefois encore modestes (R+1+combles le plus souvent, R+2 parfois), comme la taille des rues commerçantes et du centre, et la nature agricole toute proche est visible. Les espaces publics y sont organisés -place, porte, enceinte, terrasses- et l'on voit que la plupart des communes ont fait des efforts importants de mise en valeur (centres anciens, patrimoines bâtis et lieux de loisirs comme les plans d'eau de La Clayette, Palinges, Issy-l'Évêque).

Le déclin du commerce traditionnel est perceptible dans les plus petits bourgs (St Bonnet, Issy l'Évêque, Semur) tout comme la vacance des logements et révèle toutes les difficultés actuelles à maintenir des services et du logement adapté aux attentes. Souvent, trop de place est encore faite à la voiture qui règne encore en maître dans l'organisation des espaces publics : places, rues, routes.

Les questions classiques d'urbanisme contemporain se posent aussi : extensions linéaires le long des routes (Issy l'Évêque Ouest, La Clayette RD 79, Palinges), banalité des pavillons et des lotissements, médiocrité des ZA en entrée (St Bonnet RD 983).

La Clayette

L'ensemble que forme le bourg, son étang et son château est remarquable par la cohérence, l'équilibre et la complémentarité de l'ensemble : l'implantation du bourg sur le coteau au-dessus du grand étang, le château médiéval à pont levis qui ferme l'étang et sa digue, la promenade bien aménagée autour, le bois de la Garenne en face.

Le centre-ville, petit, est animé et commercial, un peu envahi par la voiture, même si des poches de stationnements sont bien organisées au pourtour.

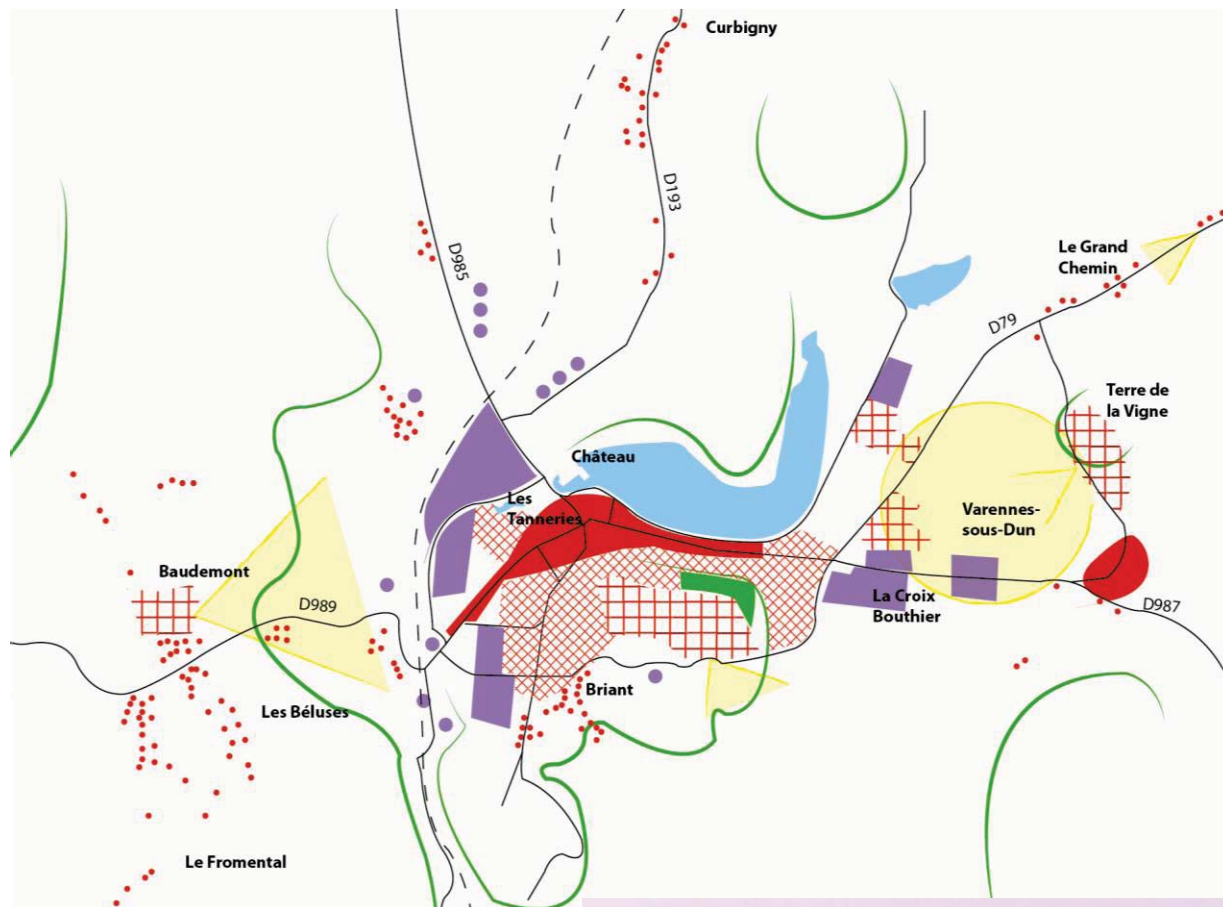
Les usines se sont implantées à l'ouest, le long des voies SNCF, dans le vallon.

Limitée dans son développement au sud (secteur de Briant) comme au nord de la ville, l'urbanisation s'est portée dans les communes de part et d'autre : Varennes-sous-Dun et Baudemont, dont les constructions sont très visibles. La connexion urbaine entre La Clayette et Varennes s'est faite avec les zones commerciales. Dommage pour les bonnes terres de Varennes

Enjeux

Les 3 communes forment un ensemble urbain continu qu'il faudrait raisonner et penser comme tel :

- fixer les équilibres internes entre les différents pôles attractifs (commerces, équipements, ZA),
- organiser les modes de déplacements doux en conséquence et pour relier les morceaux,
- définir les secteurs d'urbanisation, sachant que les capacités de densification proches du centre-bourg sont faibles : à l'est, sur la poche agricole de Varennes-sous-Dun, entre D79, le centre et la Croix Bouthier, encerclée progressivement par l'urbanisation, ou au Sud, à Briant, ou à l'ouest sur le coteau de Baudemont déjà bien urbanisé ? Les 3 à la fois contribueraient à un étalement urbain préjudiciable
- fixer les limites de l'ensemble, selon les choix ci-dessus et en stoppant l'étalement urbain le long des RD 79 Nord, D193.



Grues de constructions sur le coteau de Baudemont



Le centre bourg



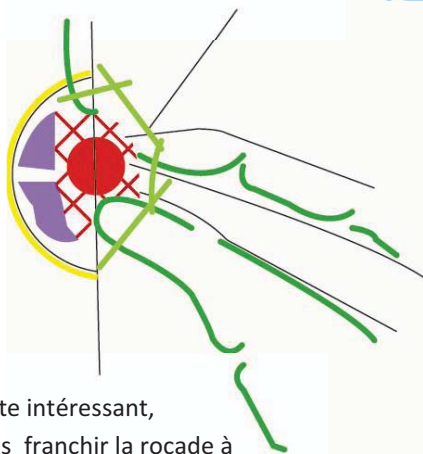
Lac, château et bourg

Marcigny

En pied de coteau de la Loire, et à l'embouchure de la vallée du Merdasson, le site et le centre ancien sont d'une qualité intéressante.

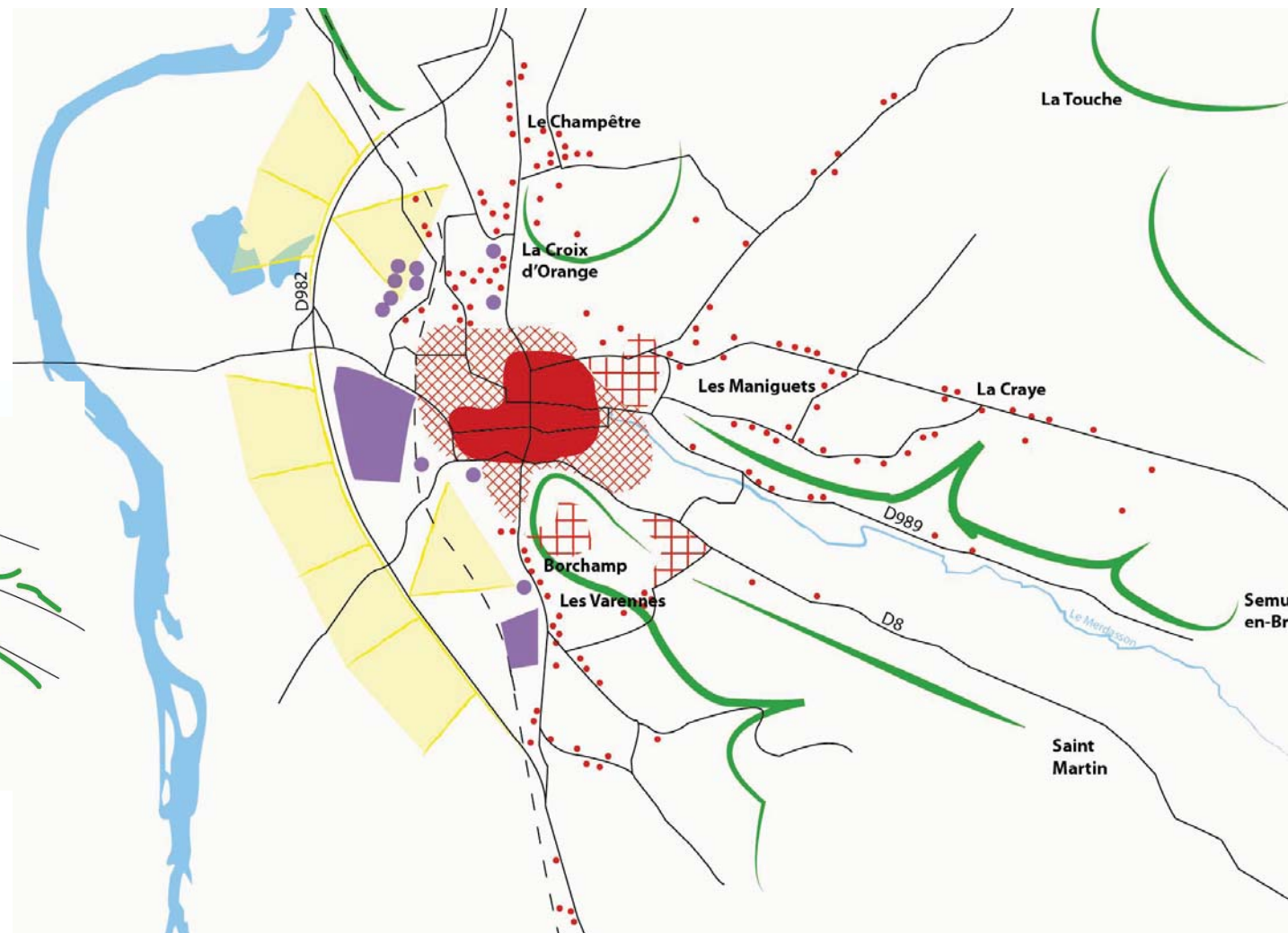
Les vues depuis le contournement de la DR 982 –n'en rendent pas bien compte, puisqu'on y perçoit surtout les entreprises et activités maraîchères.

Les bonnes terres agricoles des Varennes à l'ouest sont intactes, mais un petit mitage est à l'œuvre sur le coteau au nord du Merdasson, et aux entrées nord et sud du bourg.



Enjeux

Pour bien respecter le site intéressant, l'urbanisation ne doit pas franchir la rocade à l'ouest, ni monter plus avant sur le plateau, et rester au plus proche du bourg où des capacités de densification interne existent.



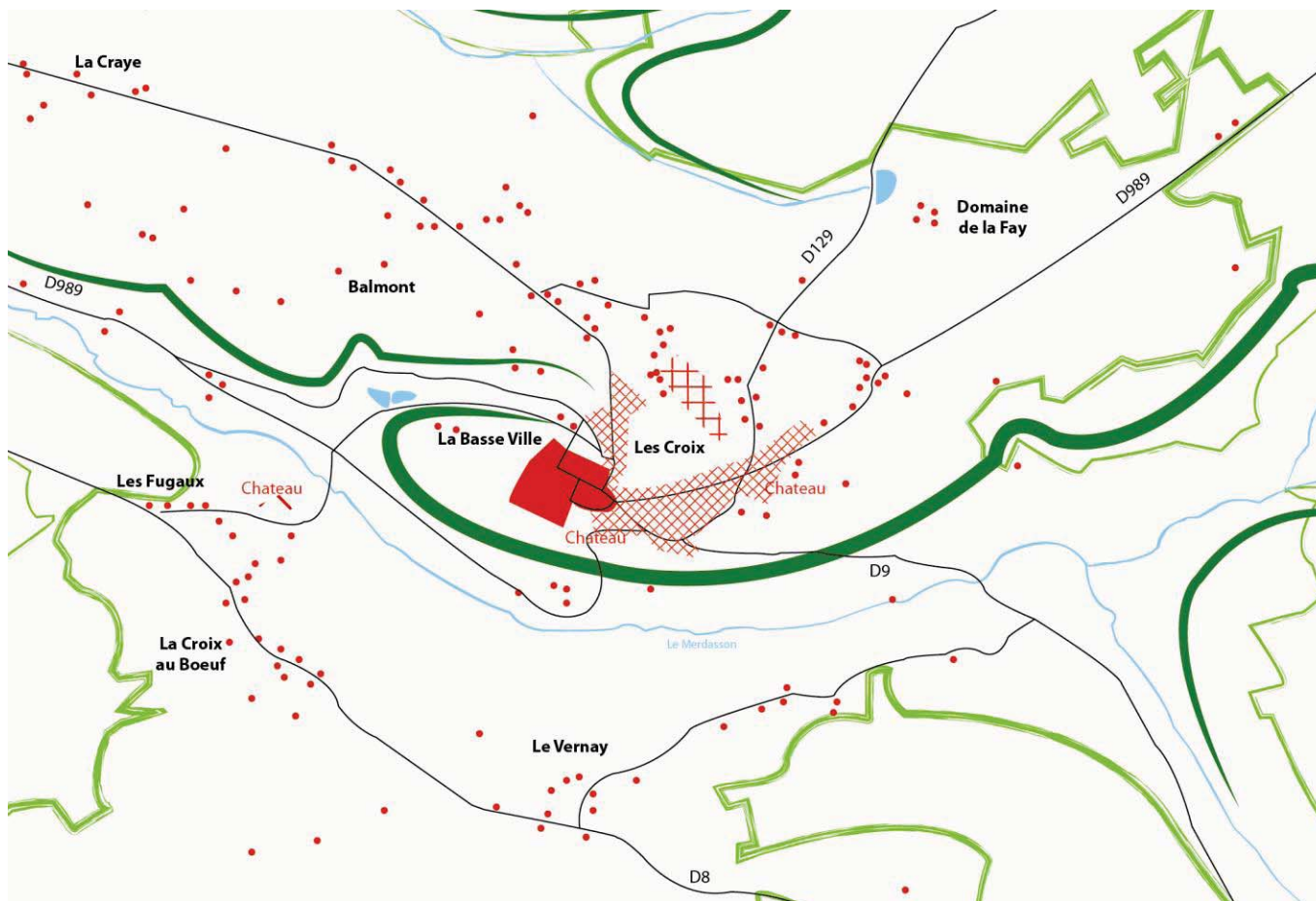
Semur-en-Brionnais

Perché sur son éperon, le village, classé parmi les plus beaux villages de France, est riche d'un patrimoine - château fort St Hugues l'Abbaye, égliseromane St Hilaire, collégiale...- à l'image de son histoire. La rue commerçante et dense tangente la motte féodale et dessert une urbanisation plus lâche à l'est, sur le plateau.



Enjeux

Continuer à protéger la vallée et les coteaux de l'urbanisation pour bien dégager le site depuis la RD 989
Cesser de s'étendre sur le plateau et valoriser les tènements libres à l'intérieur de l'enveloppe urbaine existante



La porte au Vau

Vue aérienne de la commune

St- Bonnet-de-Joux

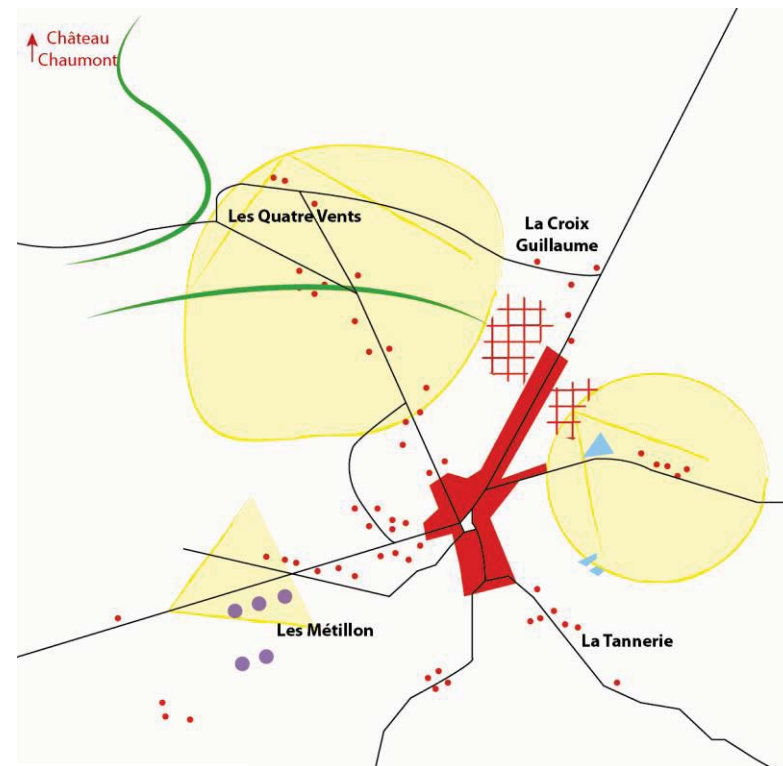
Village en étoile typique où tout converge sur la place centrale, vaste, bien proportionnée mais trop livrée à la voiture. Les bâtiments s'alignent sur la RD 983 et forment rue. La vacance de logements, de commerces témoignent de difficultés à maintenir la vie dans le village, alors même que les constructions s'étirent le long des RD, et mitent la colline des 4 vents.



Vue aérienne de la commune



Extension nord de loin



Enjeux

Garder le village regroupé : rester dans une ceinture autour du cœur de l'étoile, en privilégiant des constructions en épaisseur plutôt sur le quart Ouest, et stopper l'étiement linéaire le long des RD.
Valoriser la place centrale en limitant la place de la voiture.



Vaste proportion et bel espace de la place centrale qui peut être mise en valeur



Alignement bâti sur la RD 983



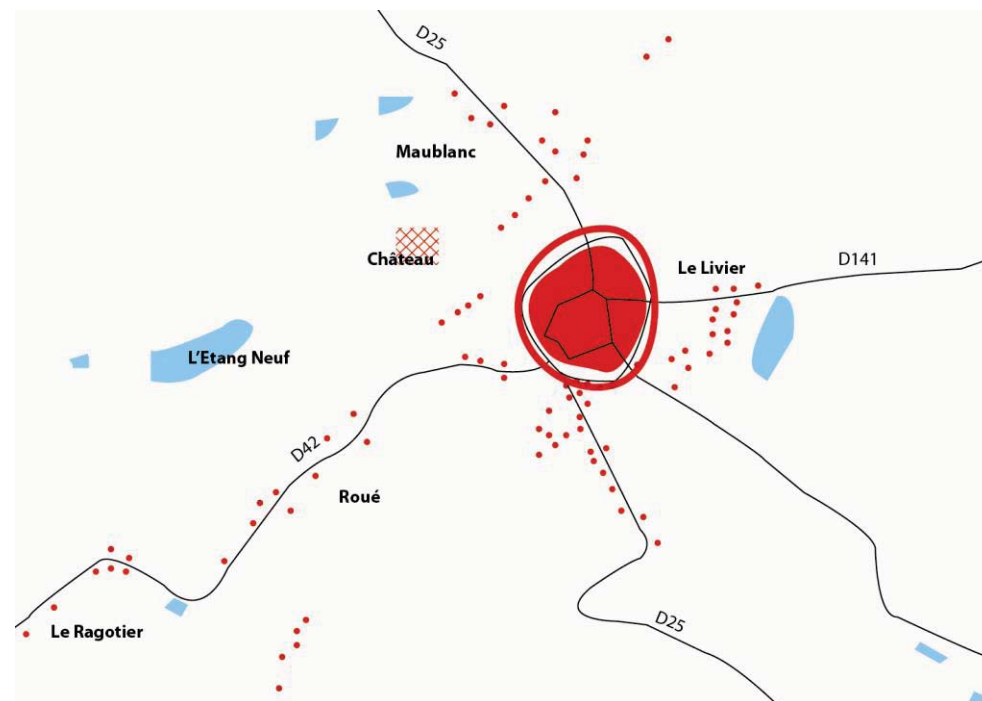
Etirement le long RD 983 nord



Entrée sud par RD 983

Issy-l'Evêque

Le village est typiquement circulaire, sur sa colline, avec une grande qualité du bâti historique et des espaces publics (un peu goudronné). Les entrées de village sont préservées, même s'il y a un étirement ancien RD 42 et 25. L'atout de l'étang neuf



Enjeux :

Poursuivre la mise en valeur du village. S'il y a besoin de construction, poursuivre un développement urbain concentrique, en achevant des bouclages circulaires



L'église romane classée Monument Historique



Place centrale



Espace public

Palinges

Les époques successives de l'urbanisation se lisent très facilement à Palinges :

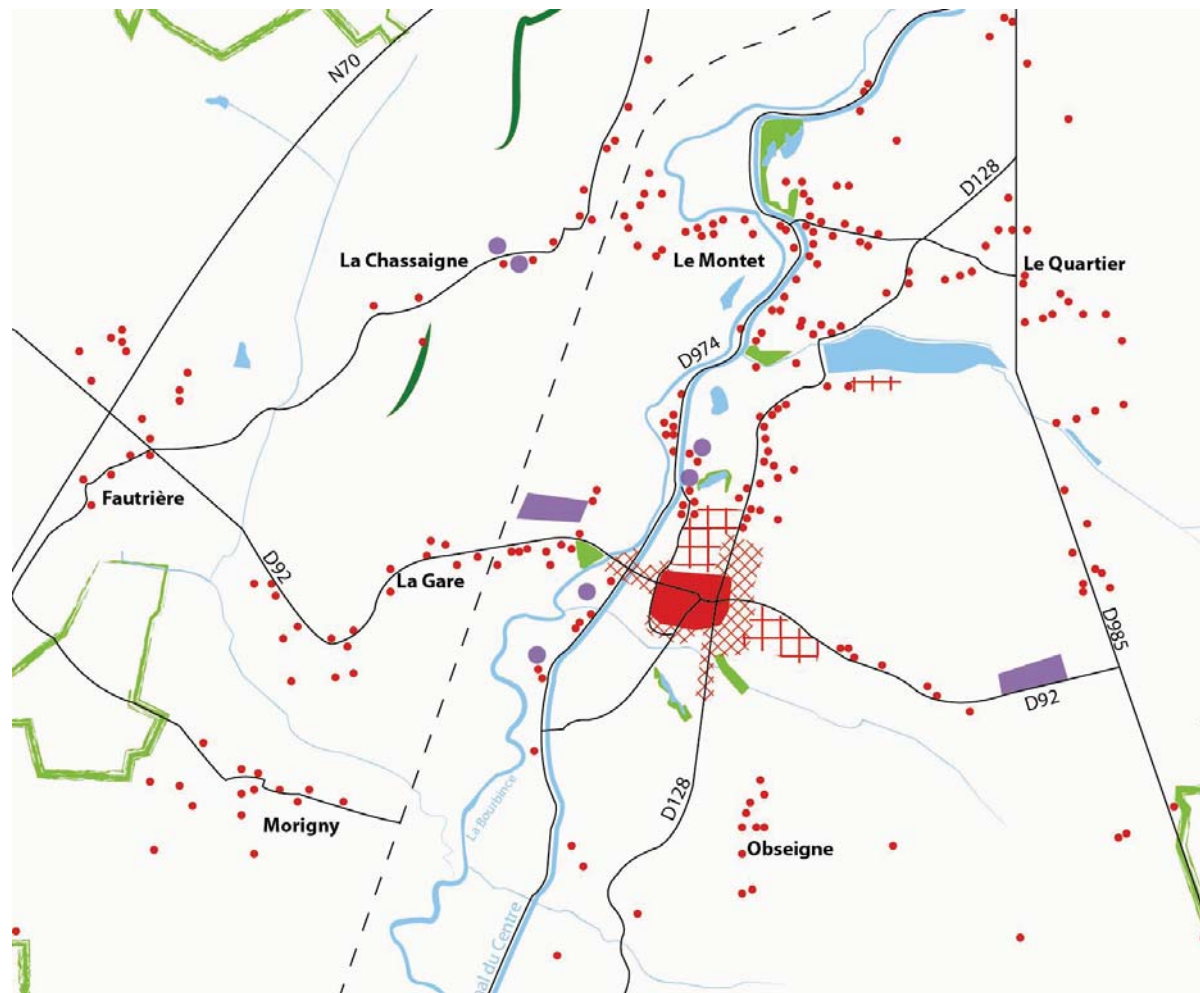
- un noyau d'origine, groupé autour de l'église et sa place, plutôt carré ;
- le développement de tout un secteur à l'ouest, avec l'arrivée du canal, de la voie ferrée et des industries au XIXe siècle –dont on appréciera les règles d'alignement et les architectures rue de l'église-,
- puis les constructions des années 70 (HLM près du centre) et 80 avec un vaste lotissement au sud-est.
- Et enfin, 2 lotissements au nord, dont le plus récent atteint une densité élevée (grosses maisons sur petites parcelles).

La dispersion de l'habitat en campagne est en sus importante, avec un hameau –le Montet- plus compact.

Enjeux

Garder la forme compacte du village et la qualité de ses espaces publics.

Dans les nouvelles extensions urbaines, travailler plus des formes plus « urbaines », villageoises contemporaines pour créer des morceaux de qualités.



Au bord de la Bourbince



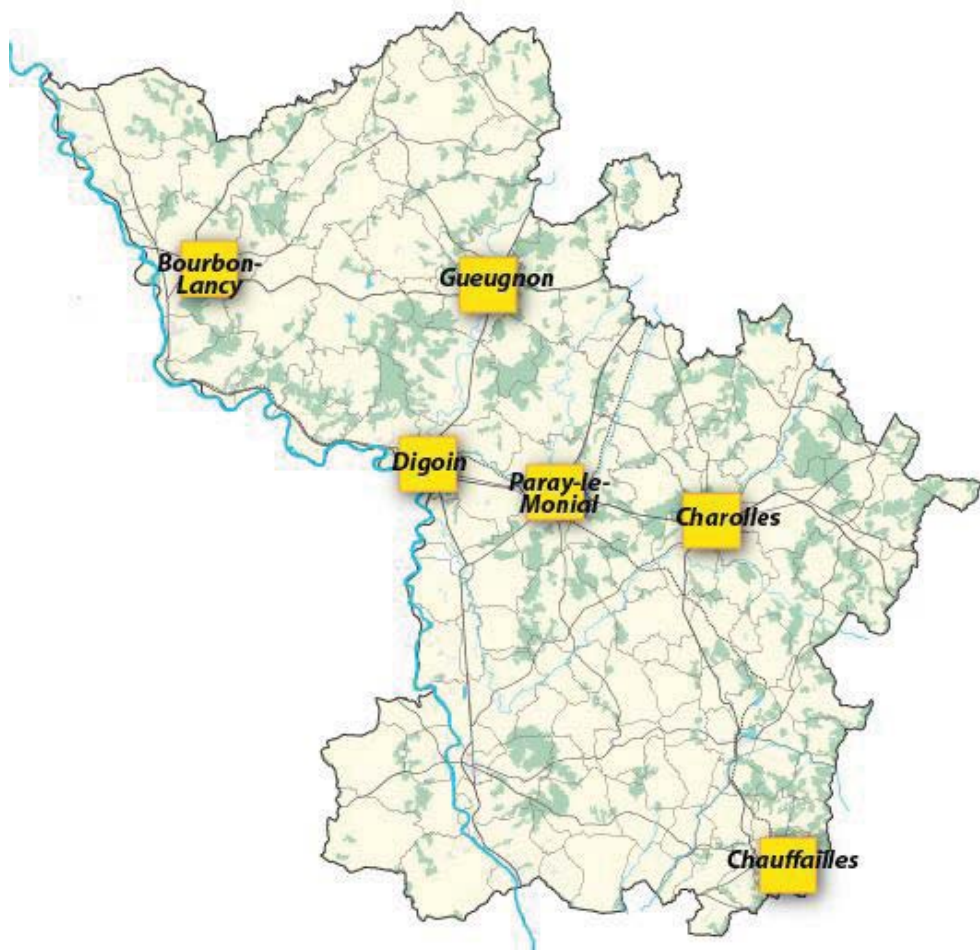
Canal du centre



La place centrale

3.3.2 Les 6 villes

Chauffailles, Charolles, Paray-le-Monial, Digoin, Gueugnon, Bourbon-Lancy



Traits communs :

Villes un peu cachées, plutôt dans des fonds ou creux, autour de l'eau. Une particularité de site pour chacune : butte de Bourbon-Lancy, chevelu de rivière pour Digoin, carrefour de ruisseaux pour Charolles, axe de l'Arroux pour Gueugnon, axe de la Bourbince pour Paray-le-Monial, carrefour de vallées pour Chauffailles.

Densité population, bâtie ; développement industriel XIXème parfois au cœur de la ville (Gueugnon +, Chauffailles) et cités ouvrières (Bourbon-Lancy et Gueugnon) puis cités HLM (toutes), diversité des tissus urbains (centres anciens et denses, cités, faubourgs, lotissements, ZI et ZA), centralités commerciales animées, monuments et espaces publics, présence de l'eau (5/6 : Digoin, Charolles, Paray, Gueugnon, Bourbon-Lancy), zones commerciales en sortie de ville, avec ZI et ZA, beaucoup de stationnement. Volumétrie urbaine avec immeubles (R+2 minimum, jusqu'à R+6 ou 8). Réseau viaire plus complexe, qui se maille. La nature s'est éloignée de la ville : espaces tampons mixtes (jardins ouvriers, maraîchage, délaissés, pâtures pour équidés, tissu mixte habitat/champs résiduels)

De gros efforts d'embellissement des centres historiques et commerciaux (moindre à Chauffailles et Gueugnon où le patrimoine bâti est moins ancien)

Des problématiques de faubourgs surtout:

- Renouvellement quartiers ouvriers, HLM, faubourgs divers
 - Faubourgs Quartiers sud Paray-le-Monial, Chauffailles
 - Quartier nord Digoin
- Entrées de villes moches
 - Bourbon-Lancy RD 973 ouest
 - Paray-le-Monial RD 979 ouest
 - Digoin RD 994 nord
 - Chauffailles RD 8 ou 83 et toutes les autres plus anciennes
 - Gueugnon sud RD994
 - Charolles RD
- Extensions urbaines commerciales et économiques
- Problème de limites ville-campagne
 - Sud Geugnon
 - Nord-Ouest Bourbon-Lancy
 - Nord, Ouest et Sud Chauffailles

Gestion de la voiture, des espaces publics tout goudronné

- Chauffailles : envahie
- Bourbon-Lancy comme témoignage espaces publics

Chauffailles

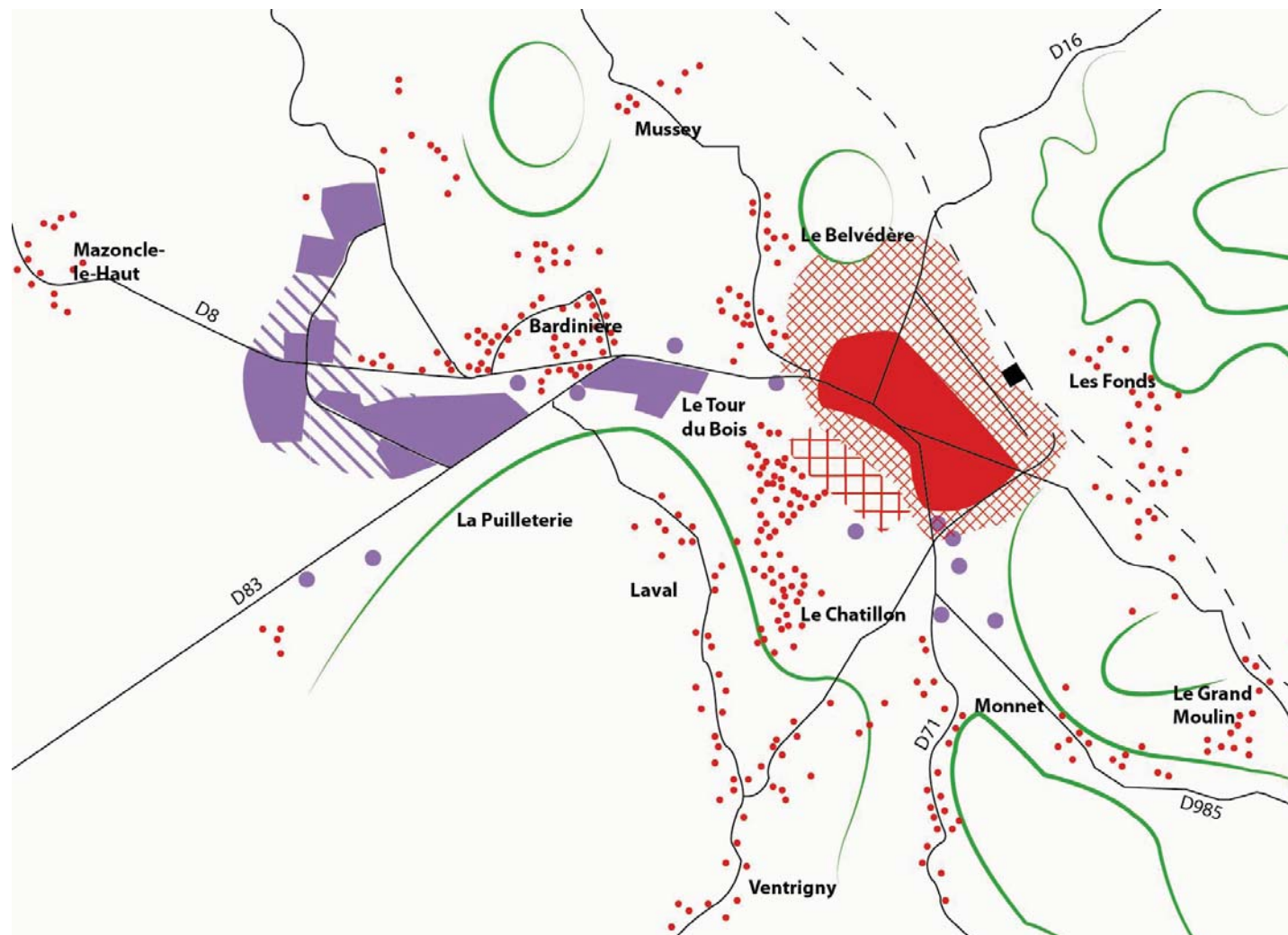
A la conjonction de plusieurs voies de communications, Chauffailles a connu un développement commercial puis industriel dans son site d'origine : le vallon du Botorel. Les industries encore présentes dans la ville, en témoignent. Dans ce site contraint, les quartiers résidentiels sont montés sur les monts alentour et de façon éparse un peu partout. Les activités se sont progressivement reportées et créées à l'ouest, dans les nouvelles ZA au traitement très routier et peu urbain.

Le centre, animé et commercial, très urbain (alignements, R+2) est envahi par la voiture et le trafic des poids lourds.

Enjeux

La voie nouvelle prévue au sud du centre-ville devrait permettre d'aménager un cœur urbain plus pacifié et agréable.

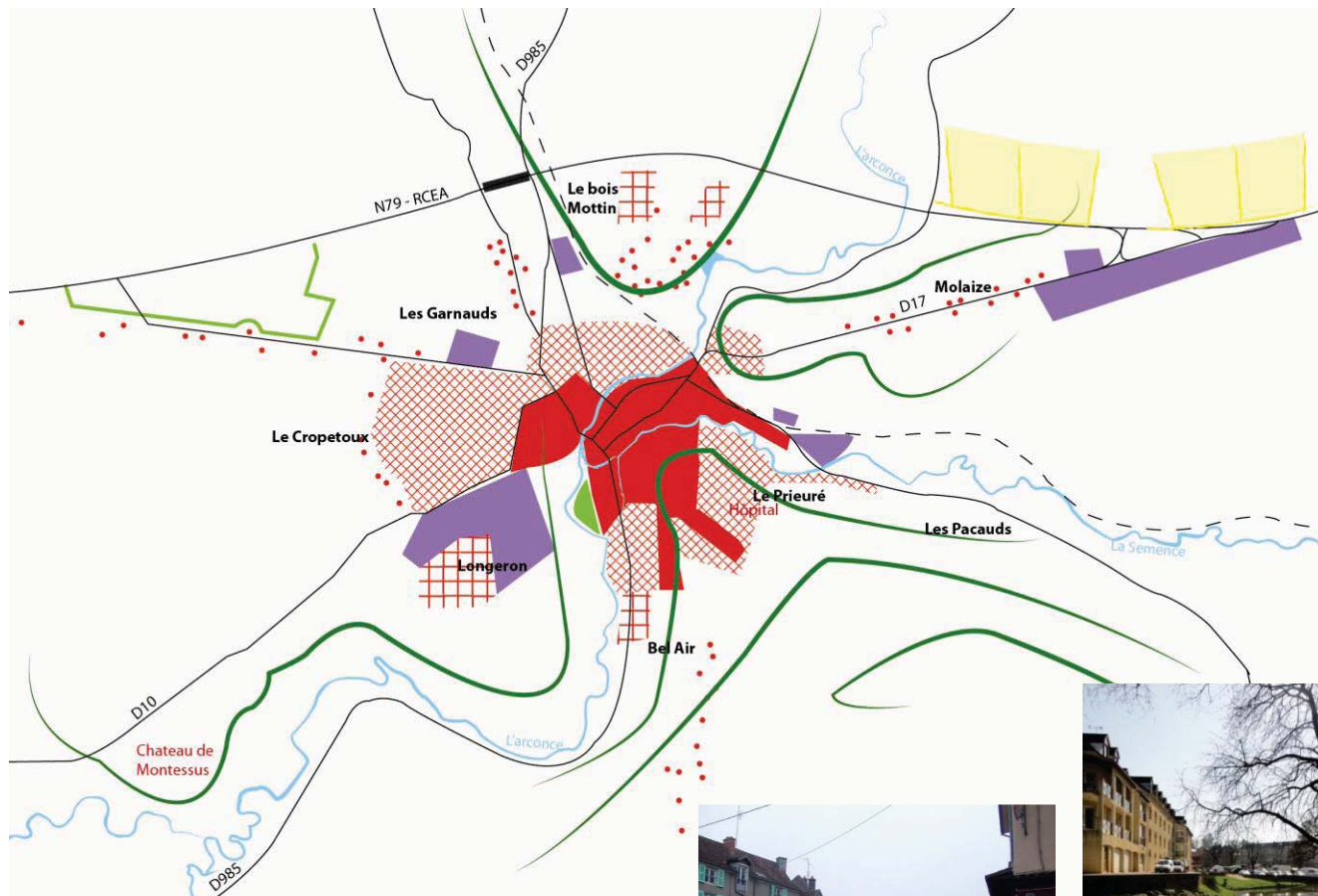
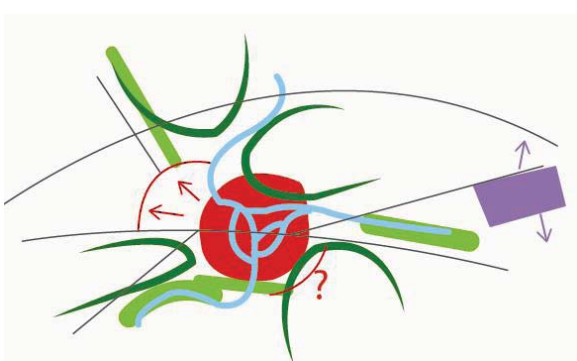
Un travail important sur le tissu urbain existant, qui a de fortes capacités de renouvellement et densification, devrait permettre de répondre aux besoins de développement tout en requalifiant les quartiers et les entrées de ville (D8 en particulier). Il permettrait aussi de limiter le mitage et l'étiement le long des voies, de maintenir la ville dans son périmètre actuel.



Charolles

Atouts

La « Petite Venise du charolais », bien blottie dans son site ne se découvre qu'à ceux qui y rentrent, et se révèle bien intéressante. Mais les développements récents sur les plateaux est et ouest n'en laissent rien paraître. Seules les belles entrées par la vallée de l'Arconce sont en harmonie.



Enjeux

Pour bien rester dans son site, à l'abri de la bise, il suffit de rester grouper entre la RCEA au nord et l'Arconce au sud. Dans cette enceinte, on peut largement encore densifier sur les collines, en particulier sur le quart nord-ouest. Le traitement de la RD17, avec ses ZA, le cimetière, des maisons discontinues mérite une réflexion particulière.



Centre ville



Le faubourg sud



ZA Est



Centre ville



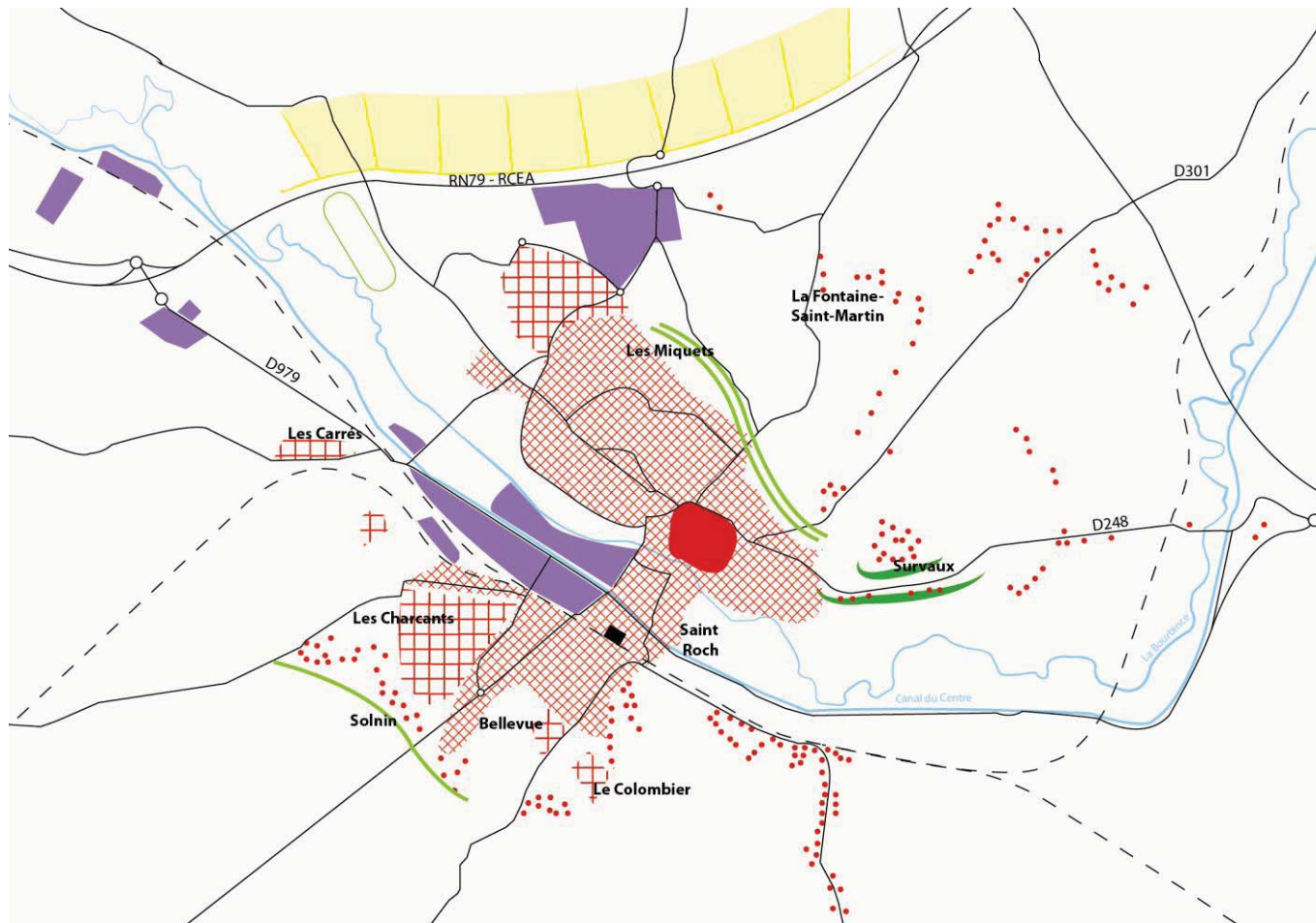
Paray-le-Monial

Ville la plus importante du territoire, PLM dispose d'une structure urbaine très organisée, aménagée avec une logique fonctionnelle :

- un centre historique de grande qualité, et recevant les milliers de pèlerins à la basilique du Sacré Coeur au bord de la Bourbince, aux activités commerciales et touristiques dynamiques ;
- un secteur nord-ouest, jusqu'à la RCEA, dédié aux activités économiques nouvelles, commerciales et aux grands équipements
- ces derniers jouxtant le secteur ouest, inondable pour partie et dédié aux activités sportives et de loisirs
- le tout étant relié par de larges avenues et ronds-points
- le nord est et l'est ayant une vocation résidentielle

Enjeux

La limite nord de la RCEA est à préserver pour garder le contraste entre un versant urbain et un autre très rural. La nouvelle entrée d'agglomération depuis la sortie sud de la RCEA et la D979 mérite d'être organisée et embellie : les faubourgs composites ont des potentialités de reconquête qu'il faudrait exploiter jusqu'au quartier St Roch, la gare. La qualité urbaine serait alors plus homogène entre les 2 côtés de la Bourbince et du canal qui structurent aussi l'ensemble. Il y a plus intérêt à développer l'agglomération de ce côté, déjà existant que sur la colline nord de la ville, côté cimetière et aéroport

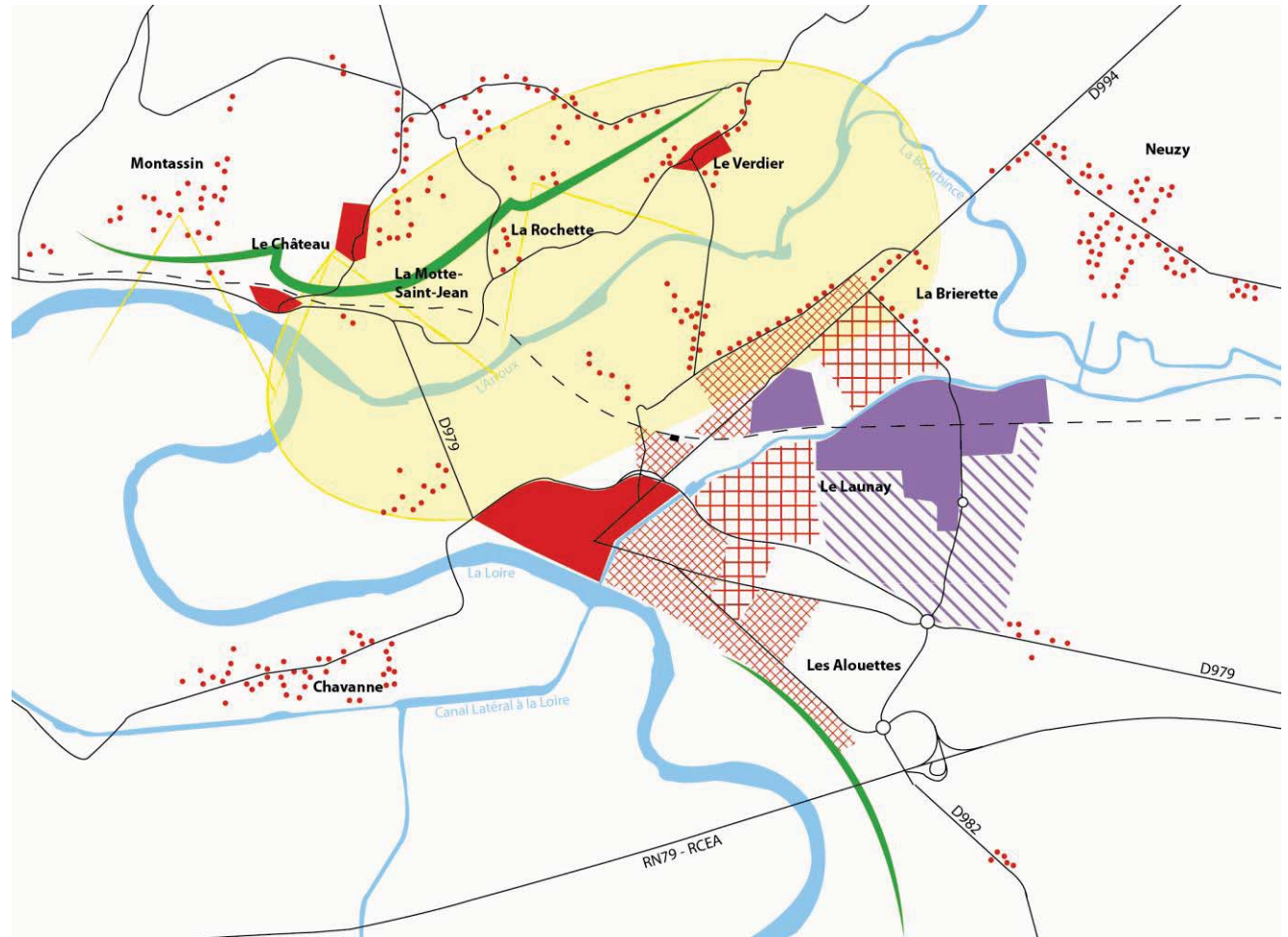


Digoin

La richesse du site, à la confluence de multiples rivières et canaux, ne se comprend facilement, surtout que d'autres infrastructures et des emprises industrielles viennent aussi fractionner la ville.

Après s'être étendue au nord, la ville s'étire maintenant à l'est pour rejoindre la RCEA.

A l'ouest, les bonnes terres agricoles – en parties inondables – font l'objet de pressions urbaines visibles, le coteau de la Motte St Jean étant l'un des plus construits et mités du Pays.



Enjeux :

La présence de l'eau mériterait d'être largement mise en scène pour structurer la ville, à l'image des bords de Loire.

La requalification des quartiers nord, en cours, permettra de requalifier l'entrée nord.

Le développement urbain se poursuivra dans le quart Est, qui dispose des capacités nécessaires, et permettra de stopper l'urbanisation diffuse vers la Motte St Jean.



Alignement d'arbre le long de la Loire



La Loire



Le centre-ville



Port de plaisance

Gueugnon

Très modelée par son histoire industrielle, la ville comprend de beaux patrimoines de cette époque : les nombreuses cités ouvrières, les bâtiments publics et les rues commerçantes s'organisent autour de l'usine, de part et d'autre de l'Arroux, bien présente dans le paysage. Au nord, la limite de l'agglomération est nette-grâce à l'inondabilité, et au poste et ligne électriques haute tension, moins heureux dans le paysage.



Enjeux

Le développement urbain au sud est en cours et semble seul possible, avec du potentiel sur le quart sud-est, en souhaitant qu'une limite sud claire soit fixée sur la RD 994. Le mitage sur les collines Nord et Ouest mérite d'être stoppé ; et la réhabilitation et le renouvellement des cités pourraient être favorisées.



Rue commerçante



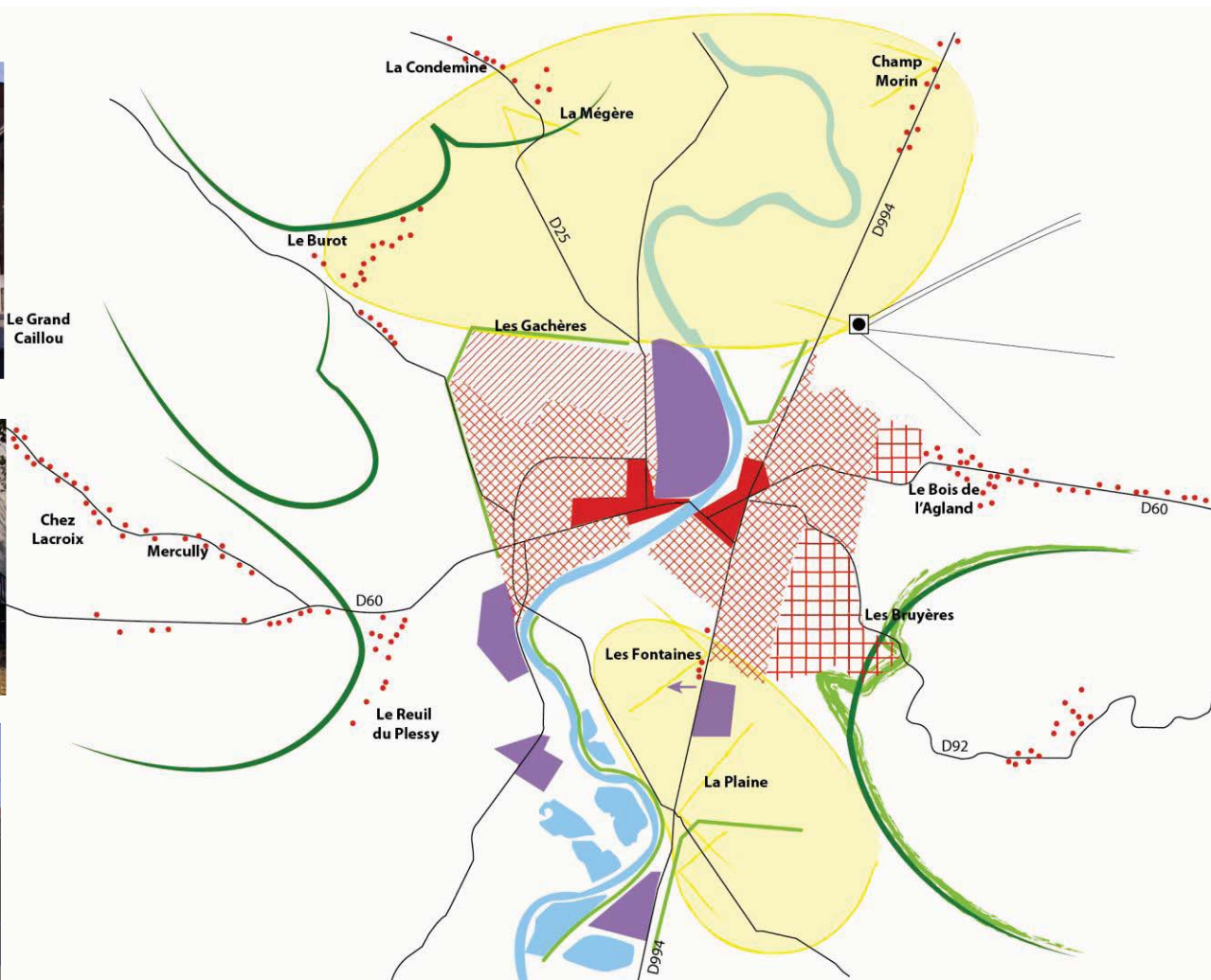
Petit immeuble face à l'usine



Cité ouvrière

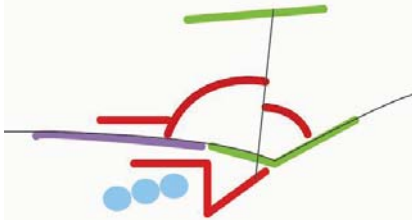


Mixité zone commerciale/habitat individuel et collectif



Bourbon-Lancy

La qualité du village médiéval sur sa butte, le centre-ville jointif, les thermes en bas, la coulée verte et ses étangs, le patrimoine industriel,

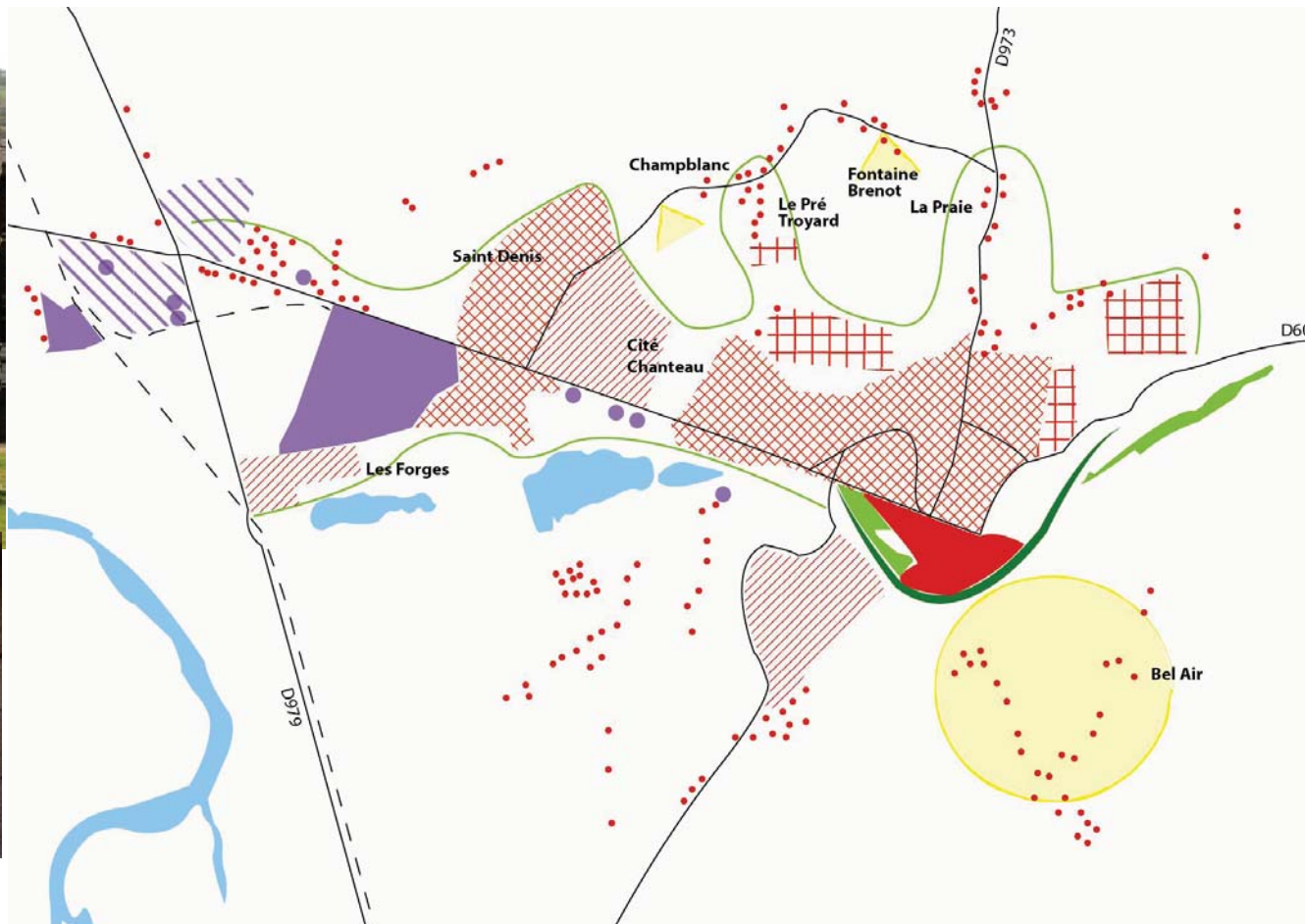


Enjeux

L'entrée principale de la ville à l'Ouest (D973), interminable et très routière, n'est pas à la hauteur et mérite un bon traitement. Les constructions dans le secteur nord méritent d'être plus ordonnées, avec des limites franches entre ville et campagne. Mais les capacités sont là, le sud ayant une vocation plus touristique et de loisirs, depuis la vieille ville jusqu'à la Loire.



Vieille ville



Ville et campagne



D973 entrée de ville ouest



2 // **SYNTHÈSE : FORCES COMMUNES, THÈMES FÉDÉRATEURS ET PROBLÉMATIQUES À TRAITER.**

L'EAU : élément identitaire du pays Charolais-Brionnais, une accroche géographique et des milieux écologiques à valoriser, à gérer, à protéger.

ENJEUX :

- Affirmer l'accroche du pays Charolais-Brionnais sur la Loire et faire de l'EAU un véritable fil conducteur entre les espaces naturels et les paysages.

- Faire de l'EAU un véritable support de projets communautaires (Saône et Loire / Allier / Loire).

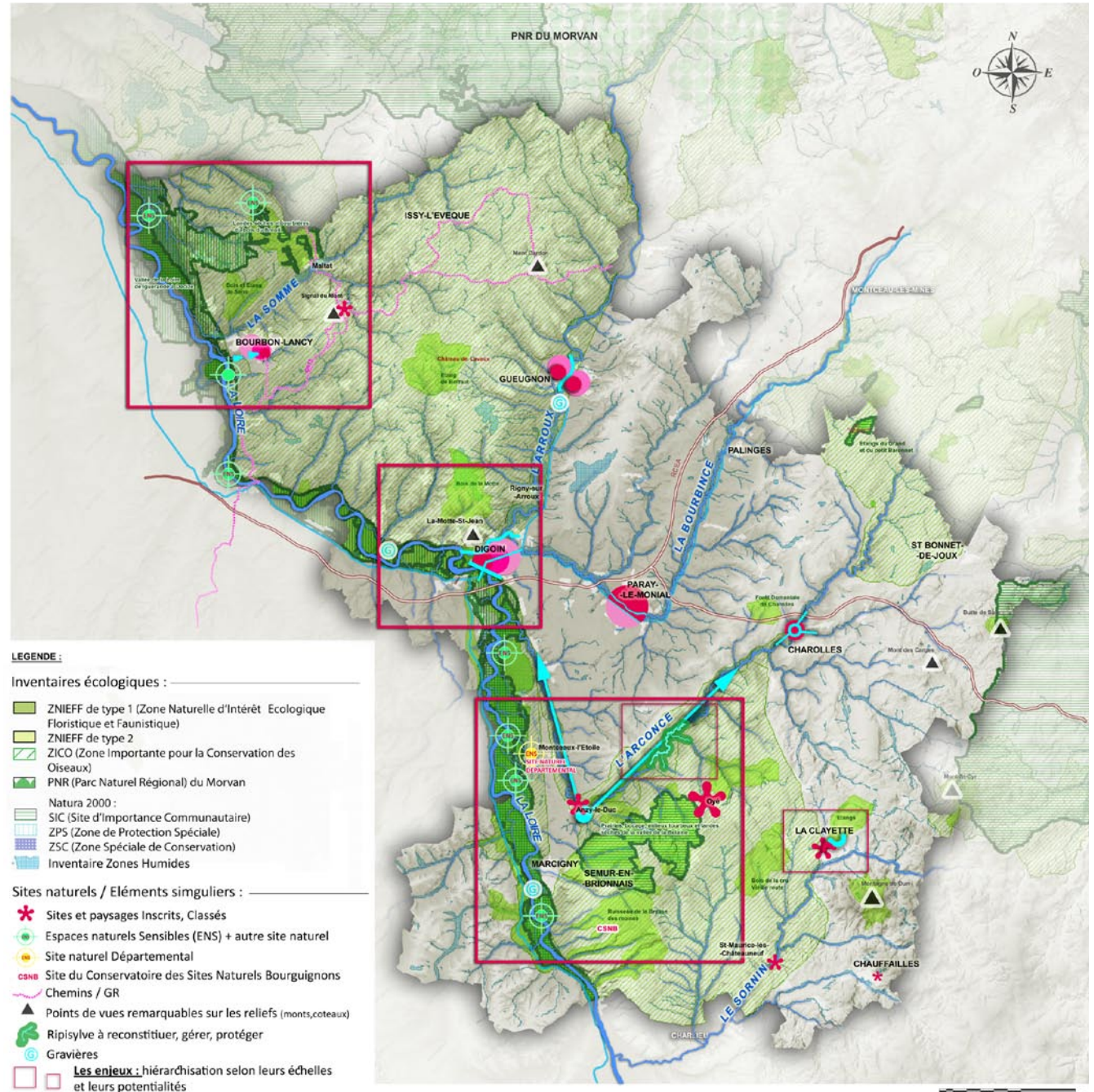
- Valoriser et rendre lisible la/les confluences, ainsi que les géomorphologies caractéristiques («V» du Val d'Arconce, Monts repères : identités du territoire Charolais-Brionnais).

-Préserver, valoriser et mettre en relation les espaces écologiquement remarquables, les zones humides - ENS/Site Naturel Départemental/CSNB (gérer, communiquer et rendre certains espaces accessibles à tous).

- Identifier et remettre en scène les sites naturels inscrits et classés avec les paysages du pays Charolais-Brionnais.

- Affirmer l'identité des villes liées à l'eau (espaces publics) et gérer l'urbanisation près des cours d'eau. Favoriser les accès à l'eau.

- Mettre en place des principes de gestion efficaces des bords de cours d'eau, penser le renouvellement des arbres isolés (Val d'Arconce).



1.1 LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

La richesse écologique du Charolais-Brionnais est largement liée au bocage, mais aussi et surtout aux plans d'eau et aux zones humides (fonds de vallons, tourbières, étangs comme le Grand et le Petit Baronnet, ou encore l'étang de la Clayette).

La LOIRE constitue un véritable corridor écologique, réserve de biodiversité importante à préserver et à valoriser.

En effet, elle regroupe des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF type I et II), Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux sauvages (ZICO), mais aussi des Zones NATURA 2000, des Espaces Naturels Sensibles (ENS- Le Bois d'Arcy, les Dunes de Gilly-sur-Loire, le lieu dit «Chez-Jean-Petit» à Cronat, l'étang du Grand Baronnet, ainsi que les Bords de Loire autour de Saint-Martin-du-Lac, Vindecy, St-Yan et Cronat), un Site Naturel départemental (Marais de Montceaux-L'Etoile), ainsi qu'un site du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

Ces nombreux habitats et biotopes sont protégés à l'échelle de la vallée de la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe. Plus particulièrement, la Loire est une étape migratoire pour plusieurs espèces d'oiseaux, tels un grand nombre d'échassiers et de hérons. Le cortège floristique est aussi remarquable et très diversifié.

A l'échelle du pays Charolais-Brionnais tout entier, ce sont les réseaux de haies bocagères, de prairies et les espaces forestiers qui constituent des richesses intéressantes.



Héron cendré

Il est aussi important de noter que le Parc Naturel Régional du Morvan se situe en limite Nord du pays Charolais-Brionnais, et que celui-ci constitue aussi un véritable atout du fait de sa proximité.



Marais de Montceaux-L'Etoile - Site naturel Départemental - Photos © CG 71 -
image de gauche et ci-dessus

*« La Nature est un livre sublime
que nous ne devons pas
nous lasser de lire... »*

Camille Flammarion



Panorama sur les méandres sableux de la Loire près du Site Naturel de Fleury à Bourbon-Lancy



Etang du Petit Baronnet

1.2 LES ESPACES PUBLICS & LE PETIT PATRIMOINE LIÉS A L'EAU.

L'eau est partout en Charolais-Brionnais. On disait même autrefois que «*l'eau de certaines fontaines du Charolais-Brionnais prévenait ou soignait les principales maladies affectant les sociétés traditionnelles*».

Que ce soit dans les villes, les bourgs, les villages ou encore au coeur du bocage et dans les fonds de vallée, **l'eau fait vivre et évoluer les paysages.**

Dans les villes comme Charolles, Digoin ou Paray-le-Monial, l'eau véhicule une véritable identité, elle anime les espaces publics et s'infiltré partout où elle peut. Il est important de valoriser l'eau en ville, d'en faire **un support de développement.**

Dans les milieux plus ruraux, l'eau était le point de rendez-vous, lieu d'échange et de convivialité (mare, fontaines, lavoirs..).

« L'eau de pluie relie la ville et la nature »



Espaces publics et petit patrimoine liés à l'eau en Charolais-Brionnais : Charolles, Marcigny, Oyé, St-Maurice-les-Chateauneuf, Bourbon-Lancy, la Clayette...

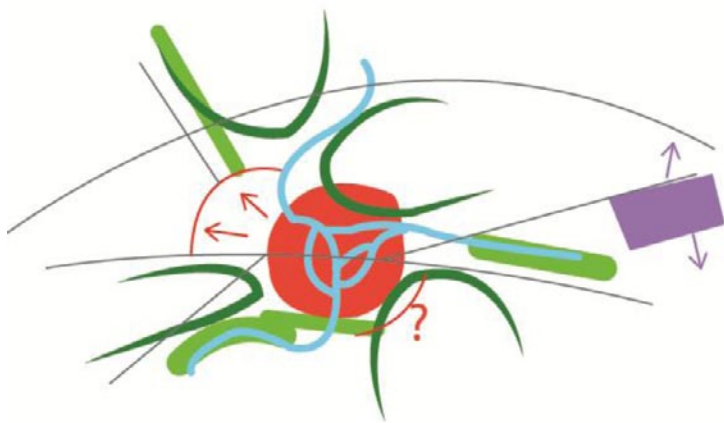
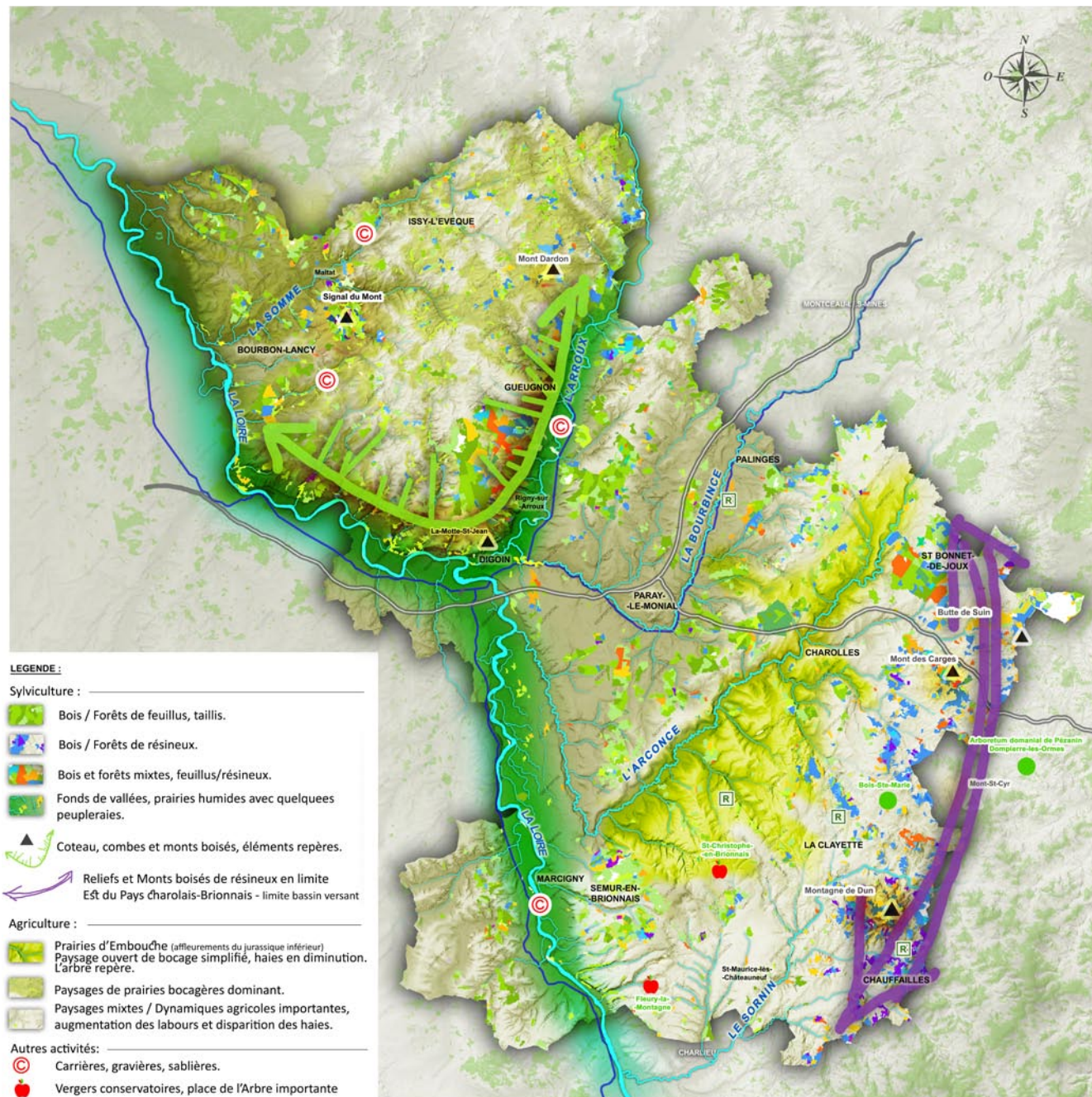


Schéma montrant l'organisation de la ville de Charolles par rapport aux cours d'eau - **PETITE VENISE DU CHAROLAIS**

L'AGRICULTURE ET LA FORÊT, L'ARBRE ET LE BOCAGE : des mutations à accompagner, des terroirs à valoriser.

ENJEUX :

- Atténuer les ruptures entre les labours et les prairies bocagères, recréer un maillage équilibré (partie Nord) / accompagner les mutations.
- Eviter le mitage sur les coteaux.
- Gérer les limites ville/campagne.
- Conserver des masses boisées sur le coteau de Digoin.
- Veiller à ne pas fermer et uniformiser les paysages par des boisements résineux en limite Est.
- Recréer une trame bocagère douce dans le Val d'Arconce.



2.1 LES ESPACES AGRICOLES

Le Pays Charolais-Brionnais est un territoire essentiellement agricole, reconnu pour l'élevage Charolais qui en fait la renommée.

En effet, la quasi totalité du territoire est concernée par l'Appellation d'Origine Contrôlée du Boeuf de Charolles (septembre 2010), mais aussi par le fromage de chèvre du charolais (juin 2010).

Cette reconnaissance de la qualité des terroirs contribue à l'économie agricole, mais aussi la qualité des paysages.

Le cahier des charges AOC est relativement rigoureux (minimum de surface en herbe à satisfaire, densité du bocage à respecter, entretien des rigoles et des sources, qualité des prés d'embouche...).

Ce sont les caractéristiques géologiques des sols qui en font les qualités agronomiques, induisant elles-mêmes l'occupation du sol et donc les paysages.

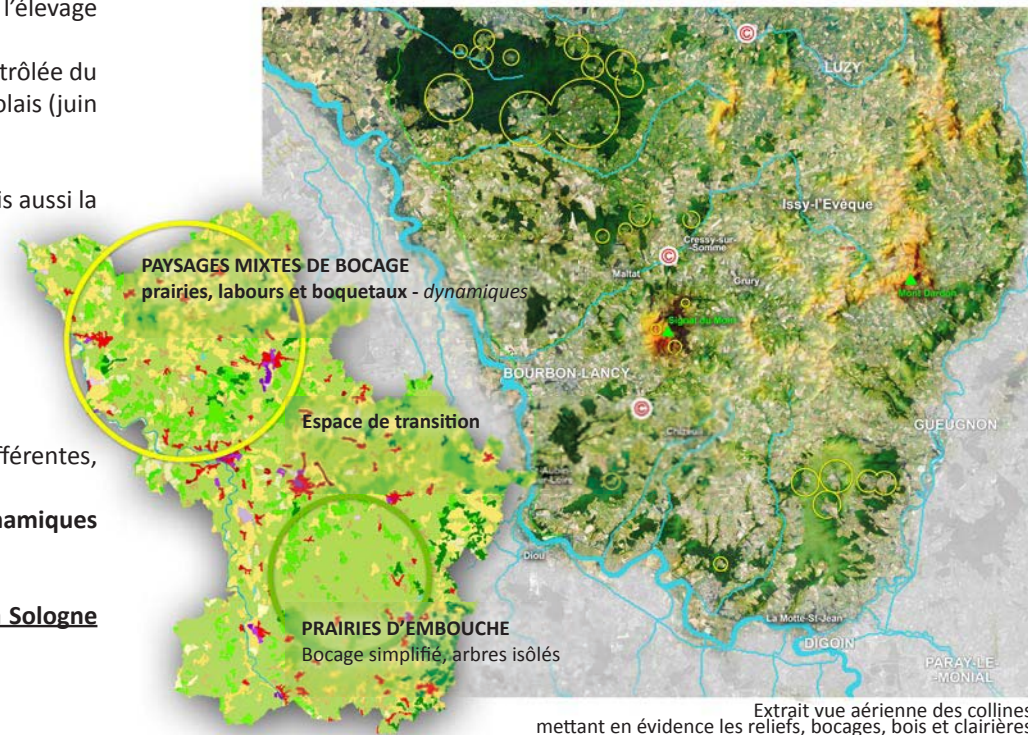
Le socle géologique du Charolais-Brionnais présente des formations très différentes, organisées en bandes parallèles, orientées Sud/Ouest - Nord/Est (voir carte).

Ainsi, on distingue nettement trois grands types d'espaces agricoles où les dynamiques sont différentes :

- Les prairies bocagères et les labours des collines du Pays Bourbonnais et de la Sologne Bourbonnaise.

- Les prairies bocagères du Charolais.

- Le Val d'Arconce, berceau de la race Charolaise en Brionnais.



Vue sur le val d'Arconce - Changy, depuis Les Périchons

2.2 LES ESPACES BOISES

Les boisements sont généralement implantés sur des terrains peu fertiles, des reliefs escarpés ou des sommets.

On distingue trois grandes régions forestières :

2.2.1 Le Charolais-Brionnais

Le taux de boisement est d'environ 17%, et la forêt n'a souvent été conservée que sur les plus mauvais sols. Les peuplements sont composés de **chênes, hêtres, charmes**, agrémentés parfois de quelques **bouleaux, trembles et chataigniers**. Dans le secteur Nord, on trouve quelques massifs étendus sur la bordure occidentale de la région (coteau), tandis que dans la partie centrale, on rencontre de nombreux bosquets dispersés.

Dans les zones de collines, les sommets sont occupés par des massifs forestiers plus conséquents, les pentes sont couvertes de prairies parsemées de boqueteaux. Les plantations résineuses, aux trois quart en **douglas**, se sont développées avec succès sur les collines granitiques où les sols sont filtrants.

Le Brionnais présente un paysage bocager encore plus marqué et un taux de boisement très faible, l'élevage y est très largement dominant.

2.2.2 La Sologne Bourbonnaise

La Sologne bourbonnaise est caractérisée par des chênaies sessiles pures, gélives, sur les sols acides, le plus souvent sableux, avec des bandes de **bruyère et d'ajoncs**. Les bouleaux sont abondants. Dans les zones argileuses, les aulnes s'installent autour des étangs et des tourbières (triangle nord).

La Sologne bourbonnaise comporte des peuplements proches de ceux du Charolais ou du Brionnais dans la partie sud : boqueteaux assez nombreux de **robiniers** et petites plantations de **douglas**. Les massifs un peu plus importants sont constitués de taillis-sous-futaie **chêne-charme** dont la richesse est fortement liée à la topographie, allant des zones riches à fruitiers (**merisier...**) à des peuplements très superficiels se rapprochant de ceux du nord de la Sologne Bourbonnaise.

On retrouve quelques peupleraies le long de la Bourbince.

Les peuplements forestiers alluviaux de la Loire rassemblent tous les stades de colonisation puis de développement de la forêt, jusqu'aux boisements alluviaux de **saule blanc, peuplier noir, frêne, orme champêtre et chêne pédonculé**. Les terrasses présentent un paysage légèrement vallonné avec quelques boqueteaux et quelques anciennes peupleraies.

2.2.3 Les monts du Beaujolais

Les massifs forestiers sont essentiellement présents sur les hauteurs, quasiment tous les sommets sont boisés (sauf là où sont aménagés des belvédères), avec une large prépondérance visuelle des résineux (40%), principalement des reboisements en douglas (95% - Montagne de Dun, Site de Saint-Cyr). Ces plantations qui ont entre 10 et 40 ans ont été réalisées sur des terres abandonnées par l'agriculture ou en remplacement de mauvais taillis simples.

Les peuplements feuillus sont en majorité des taillis simples et des taillis-sous-futaie pauvres.

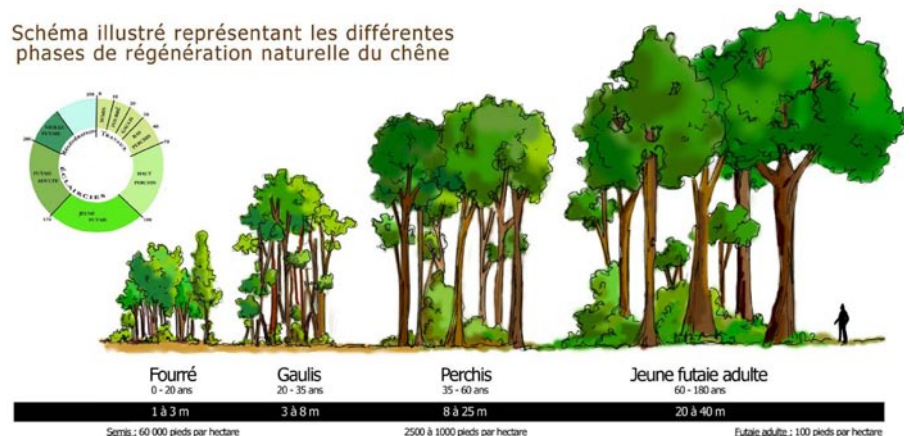
Ils constituent une réserve de bois de chauffage pour les ruraux locaux.



Rayons de soleil à travers les forêts de résineux près de Dun et couleurs automnales des forêts de feuillus du Brionnais. Forêt alluviale de la vallée de la Loire.



Schéma illustré représentant les différentes phases de régénération naturelle du chêne



2.3 LE BOCAGE, l'Arbre, la Haie, la Prairie

Le paysage du Charolais-Brionnais est un ensemble très ancien et remarquable de bocage herbager consacré à l'élevage des bovins charolais.

Les haies et les arbres champêtres constituent un élément important de structuration du paysage, ils servent à **délimiter les parcelles agricoles**, les prairies, les champs...

Au fil du temps, les haies évoluent et changent de forme, d'aspect. Autrefois taillées haut dans le but de fournir du bois de chauffage, elles sont aujourd'hui entretenues et taillées bas, et conservent une fonction de limite juridique.

Néanmoins, **la mécanisation pousse à entretenir les haies basses** et à supprimer les arbres, ce qui amoindrit les strates écologiques et standardise les haies. Les aménagements agricoles suppriment parfois ces haies afin d'agrandir les parcelles.

Au bord des cours d'eau, elles limitent l'effet des crues, piègent et dégradent les nitrates et les pesticides. Ce sont d'**excellents réservoirs de biodiversité** animale et végétale, des **corridors écologiques** très importants qu'il convient de préserver.

De plus, les haies permettent de prévenir l'érosion des sols.

On rencontre aujourd'hui dans ces haies bocagères des arbres remarquables, généralement des **chênes, des frênes têtards ou encore des charmes ou châtaigniers**, qui servaient et servent encore à abriter le bétail des pluies ou du soleil. Mais on remarque que la majorité de ces arbres sont des arbres de plusieurs dizaines voir centaines d'années, et qu'ils **ne sont pas remplacés**. Néanmoins, ces arbres vieillissants abritent des espèces cavernicoles.

L'arbre lui-même servait parfois de **bornes à la croisée des chemins** ou pour **marquer une limite de parcelle**, l'emplacement, l'entrée de la ferme.

On trouve aussi près des vallées, de grands alignements qui bordent les chemins.

Si vous vous attardez à mieux regarder ces arbres, vous vous apercevrez que certains sont taillés en « têtards ». En effet, ces arbres étaient/ont taillés par les agriculteurs qui s'en servent pour leur bois de chauffage ou autrefois pour nourrir le bétail.

En Charolais-Brionnais les hauts arbres de parcs sont aussi remarquables dans le paysage. En effet, le Château possède généralement un **parc arboré de qualité** où l'on distingue de très loin des arbres majestueux comme des **Cèdres**, des **Platanes** ou encore des **Sequoias**.

Le Charolais-Brionnais présente des **prairies naturelles vallonnées, riches et fertiles** qui font toute la qualité du terroir et sa renommée. Elles limitent le ruissellement des eaux, jouent le rôle de puits de carbone, limitent l'érosion des sols et protègent les terres. Ce sont aussi des **espaces de biodiversité**.



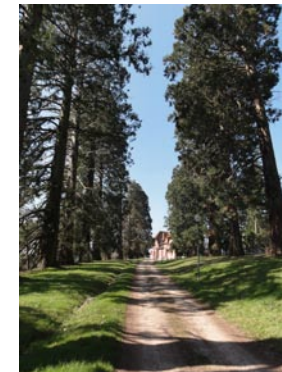
arbre creux à Grandvaux



nid de cigogne près de la Loire



arbres têtards à Ste-Foy-le-Champ-Maty



Cèdres et Sequoias animent les Parcs des Châteaux

QUELQUES ARBRES REMARQUABLES



frêne élevé



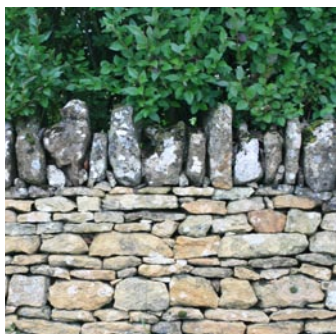
le boeuf charolais



croquis de principe de la structure bocagère

2.4 LES MURS EN PIERRE SÈCHE DU BRIONNAIS

Muret en pierre sèche
à Chevagny



Les murets en pierre sèche sont des **éléments de petit patrimoine vernaculaire** très importants qui **structurent le paysage Brionnais**. Témoins de l'activité humaine et de pratiques agricoles anciennes, ils apportent de la **richesse et de la diversité dans le paysage** et traduisent **l'identité culturelle et sociale du territoire**.

On les trouve en grand nombre sur la partie la plus haute du plateau du Brionnais, aux abords de Semur-en-Brionnais, Saint-Christophe-en-Brionnais, Oyé, Amanzé...

*«Mais ces murets, **souffrent de l'érosion** et des aménagements agricoles. Ces ouvrages d'art ont eu leurs heures de gloire aux XVII et XVIIIème siècles, lorsque les Etats de Bourgogne autorisèrent les propriétaires à clôturer leur héritage. Aujourd'hui, l'agriculteur et le muret vivent une cohabitation difficile. Le nombre d'exploitations agricoles a considérablement baissé, et chacune d'elle a beaucoup augmenté en taille, donc en linéaire de murets à entretenir. [...] D'un côté, nous percevons **une demande croissante en faveur des paysages, d'environnement de qualité** de la part de citoyens avides de campagne préservée, et de l'autre, les agriculteurs, qui ont du mal à assurer leur nouveau rôle de «jardiniers de la France», sont bien préoccupés de la survie de leurs exploitations que par la beauté du paysage.*

*Le bocage -et la petite parcelle entourée de murets- ne sont qu'une **expression d'un système agraire** qui s'est mis en place dans un contexte historique donné. Si le contexte change, l'existence du muret est automatiquement remise en question. Cependant, les zones rurales du canton de Semur-en-Brionnais ont pour caractère commun de posséder un **environnement préservé en ce qui concerne les paysages et les milieux naturels, souvent accompagné d'un patrimoine bâti de qualité**. Cette qualité de l'espace constitue un atout pour le développement, comme faire-valoir des productions locales et comme support à de nouvelles activités. mais elle contribue, aussi, au **charme du pays** et, de ce fait, a encore un rôle touristique à jouer.»*

Il ne s'agit pas de recréer un maillage historique, mais de le réinterpréter et de l'adapter au contexte actuel, de le valoriser. **Il faut aider les agriculteurs** à les entretenir afin de préserver cette identité Brionnaise.

André TULOUP, Président de l'Association
sauvegarde du patrimoine paysager du Charolais-Brionnais.



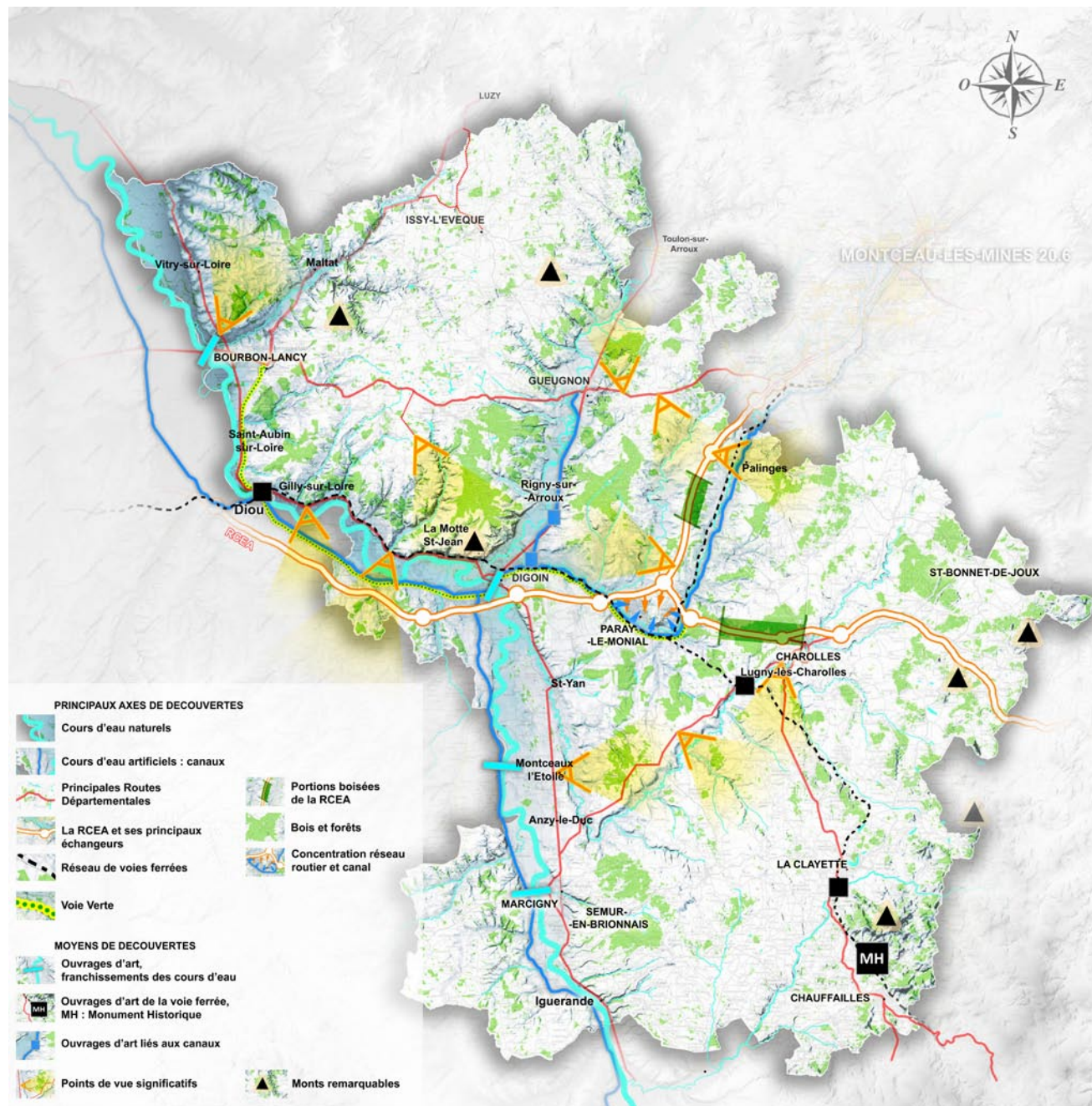
Croquis d'un muret en pierre sèche en limite d'une prairie à Saint-Christophe-en-Brionnais
Ancienne chapelle et murets en clôture de jardin au Petit Bois



LES GRANDS AXES DE DECOUVERTE DU TERRITOIRE : regards croisés sur le territoire.

ENJEUX :

- Mettre en valeur la rigole de l'Arroux pour découvrir les paysages et le patrimoine de la vallée.
- Créer des points d'arrêt intéressants en belvédère sur le Val de Loire depuis la D979 (itinéraire Digoin/Cronat), mettre en scène les belvédères des Monts.
- Valoriser l'itinéraire touristique Charolles/Anzy-le-Duc en lien avec le patrimoine et les paysages.
- Valoriser l'image des villes depuis les grands axes.
- Rendre les entrées des villes agréables et leur redonner une identité.
- Créer des liaisons douces depuis le canal du Centre vers le cœur de Paray-le-Monial, requalifier l'urbain entre les deux fils bleus.
- Gérer l'étalement urbain.

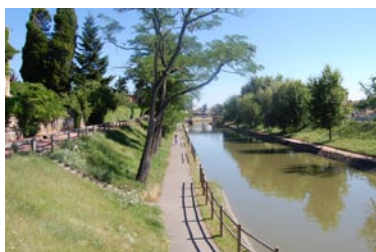


3.1 LES CANAUX ET OUVRAGES LIÉS

Le pays Charolais-Brionnais offre une diversité incroyable liée aux canaux. Le canal latéral à la Loire, le canal du centre, la rigole de l'Arroux ainsi que les nombreux ouvrages liés (ponts, ponts-canaux, écluses et maisons...) sont autant de richesses liées à l'eau.

De part et d'autre du pays, ces canaux sont un véritable point fort, un moyen de découverte original des différents paysages du Charolais-Brionnais. Autrefois utilisés pour le commerce, ces canaux représentent de nos jours un atout tant paysager que touristique qu'il est important de mettre en valeur.

En milieu urbain, ces infrastructures doivent être des trames de projet importantes.



Canal du Centre à Digoin



Le Pont canal de Digoin permet au canal du Centre de franchir la Loire



Canal du Centre à Paray-le-Monial



Canal latéral près d'Iguerande



Maison d'éclusier vers Palinges, sur le Canal du Centre



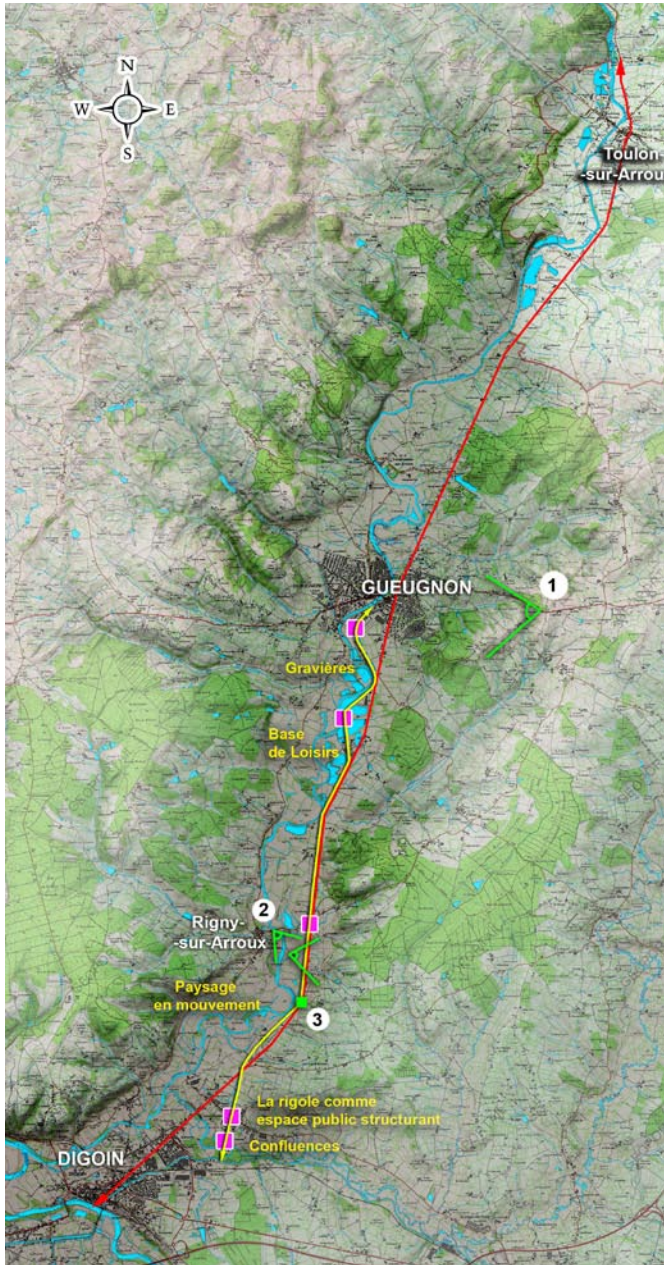
Canal du Centre et vue sur le château de Digoin



Port de Digoin et patrimoine industriel



3.1 LES CANAUX ET OUVRAGES LIÉS



3.1.1 La rigole de l'Arroux : une infrastructure de caractère à révéler, à valoriser.

La rigole de l'Arroux relie Gueugnon au canal du Centre par un chenal de 13 Km. Creusée à l'origine pour acheminer du bois, charbons, tuiles, acier à l'industrie Campionnet de Gueugnon, c'est aujourd'hui un axe qui n'est plus utilisé, et qui est peu mis en valeur.

Longée par le chemin de fer en 1893 (très vite démentelé), on peut encore observer quelques gares et ouvrages intéressants.

Aujourd'hui, la rigole offre un parcours intéressant dans la vallée de l'Arroux, elle permet de découvrir des paysages très différents, entre industrie, zones de loisirs, gravières, prairies d'élevage, écluses...

C'est une infrastructure très intéressante qu'il faut valoriser d'un point de vue touristique, mais aussi en terme de déplacement et de liaisons douces. Dans sa traversée de Neuzy, la rigole doit être un espace public structurant.



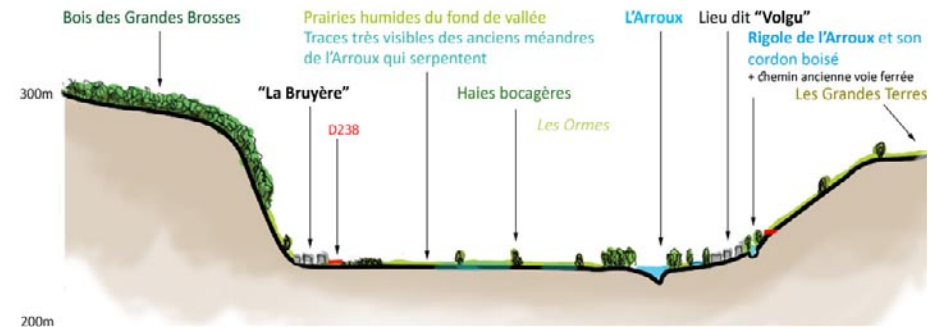
Carte postale ancienne du pont-canal de la Bourbince au début du XXe s.



Vues sur la rigole de l'Arroux entre espaces de loisirs, gravières, prairies bocagères et espace habité.



Ancienne gare longeant le canal de l'Arroux.



COUPE MONTRANT L'ORGANISATION DU LARGE FOND DE VALLEE DE L'ARROUX PRES DE RIGNY-SUR-ARROUX

Echelle Hauteur : 1/2500 Largeur : 1/25000.



Faire de la rigole de l'Arroux un espace public structurant à Neuzy : un enjeu important

3.2 VOIES VERTES, VELOURUTES, VOIES FERRÉES

3.2.1 Voies vertes, véloroutes

La région offre de beaux réseaux de balades à travers les voies vertes qui relient Cronat à Digoin, en passant par la ville thermale de Bourbon-Lancy. Cette voie verte, aussi labellisée Véloroute longe la Loire ainsi que le canal latéral, ce qui lui confère un environnement propice à la détente et la promenade tout en découvrant le val de Loire. Cette voie verte a été aménagée sur l'ancienne voie ferrée et donc, on y retrouve d'anciennes gares, comme à Bourbon-Lancy, à Saint-Aubin-sur-Loire, Digoin, mais aussi Iguérande par exemple. Malgré une démarche positive, les voies vertes restent parfois peu en relation avec leurs abords. Il faut donc revaloriser ses voies touristiques, accueillir les personnes et les renseigner tout au long de leur promenade, créer une dynamique.

3.2.2 Voies ferrées et ouvrages liés

Les voies ferrées sont elles aussi un moyen de découverte du pays à mettre en valeur. Nous avons déjà pu constater que les voies vertes suivent d'anciens chemins de fer, longeant la Loire, les canaux, les rivières..., mais la voie ferrée reliant Diou à Chauffailles -en passant par Paray-le-Monial- est encore en activité et offre elle aussi de beaux ouvrages et paysages. On y retrouve entre autres le viaduc de Mussy-Sous-Dun, classé Monument Historique.



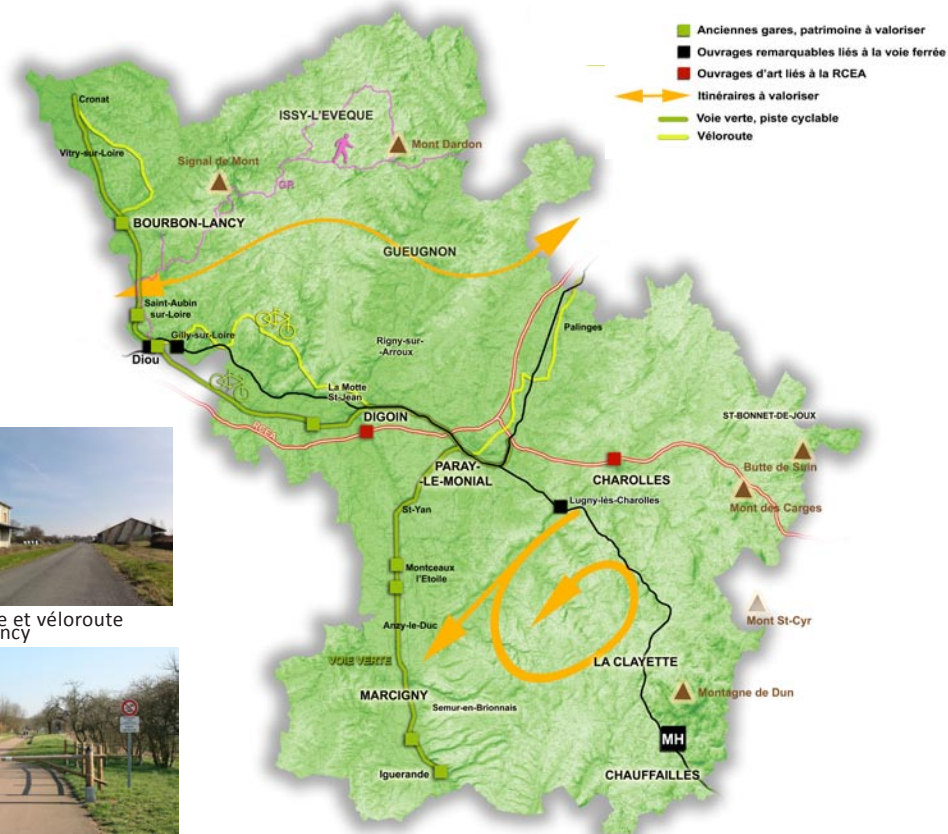
Vue aérienne 3D du Viaduc de Mussy-sous-Dun



Viaduc de la RCEA à Charolles



Viaduc sur la Loire à Gilly-sur-Loire



Ancienne gare et véloroute à Bourbon-Lancy



Aménagements de la voie verte à Iguérande

3.3 LES POINTS DE VUES & BELVÉDÈRES.

Il existe en Charolais-Brionnais plusieurs Monts remarquables qui offrent de beaux panoramas sur les paysages.

Dans la partie Nord du pays, on peut citer le Mont Dardon (506 m) et le Signal de Mont (469m), qui marquent la transition vers le massif du Morvan.

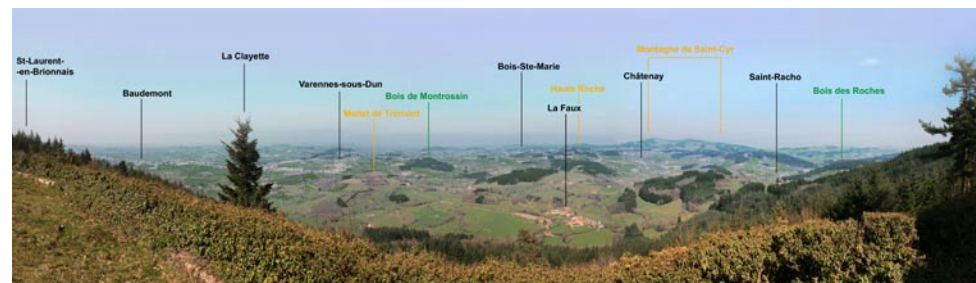
A l'extrémité Sud/Est, ce sont le Mont St-Cyr (771m), le Mont des Carges, la Butte de Suin (593m) ou encore la Montagne de Dun (708m) qui limitent le paysage et font la transition vers le Beaujolais.

Comme les points de vues depuis les coteaux et les itinéraires sur les lignes de crêtes (Coteau de Digoin, D10 sur la crête du Val d'Arconce), ces belvédères sont à valoriser et à mettre en scène avec des GR et autres parcours de randonnée permettant de découvrir les richesses du pays Charolais-Brionnais.

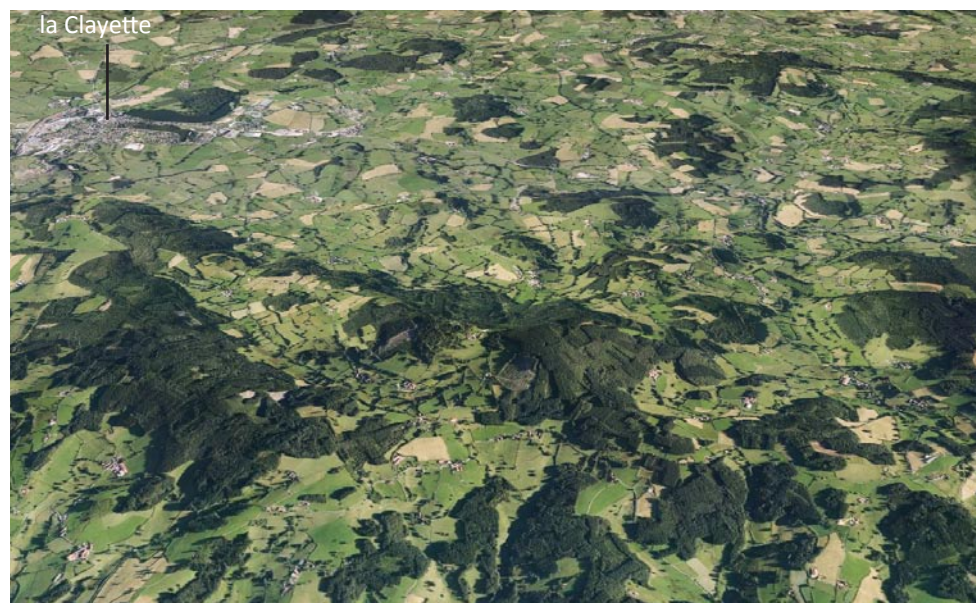
*« De Suin, haut perché,
on voit cinquante deux clochers »*



Belvédère du Signal de Mont



Panorama depuis la Montagne de Dun



Vue aérienne 3D sur la Montagne de Dun



Panoramas depuis la Butte de Suin



Panorama depuis le Mont Dardon

4.1 LES ATOUTS ET POTENTIELS POUR LE XXI^{ème} SIECLE

Les atouts et potentiels

Pour organiser leur développement et aménagement, les communes et leurs groupements, ainsi que le Pays du Charolais-Brionnais, peuvent s'appuyer fortement sur leurs patrimoines urbains et architecturaux. Issus qui en de nombreux points ont des qualités aux nouvelles exigences de développement durable.

- L'eau dans les villes

La présence d'une rivière, de plan d'eau, de multiples petits canaux ou rigoles participent toujours fortement à la qualité d'une ville ou d'un village : l'eau qui coure et murmure, apaise le passant, attire les enfants, rafraichit l'atmosphère par forte chaleur... Cinq des six villes charolaises (à l'exception de Chauffailles où le Botorel est très discret et en retrait du centre) sont très liées à l'eau et chaque commune s'est efforcée de bien mettre en valeur cet élément par des aménagements. On peut imaginer aller plus loin encore, en dégagant toujours plus le patrimoine et les parcours liés à l'eau et développer ainsi ces coulées vertes et paysagères dont les habitants sont friands et qui permettent des ballades et connexions intercommunales

- Les formes et densités villageoises, urbaines

Les maisons bien regroupées, accolées et mitoyennes, alignées sur la rue ou le chemin, délimitent l'espace public et le bordent. L'interaction entre les deux créent l'ambiance villageoise ou urbaine et contribuent à la qualité de la vie publique. Créer des lieux de cette nature devrait être possible.

Ces formes groupées, parfois méprisées aujourd'hui, permettent tout de même, souvent, de disposer de petits jardins ou espaces privatifs en arrière. C'est le cas particulièrement dans les bourgs ruraux, mais aussi

dans les villes, où derrière les maisons, existent de très nombreux jardins. Les petits immeubles permettent aussi d'offrir des logements plus petits de 2 à 4 pièces nécessaires à différentes étapes de la vie et des moyens.

Enfin, ils sont économes en énergie : l'ADEME estime qu'un logement en immeuble consomme 30 % de moins qu'une maison isolée –à isolation égale-

- Le patrimoine industriel : cités et manufactures

Les modèles des cités jardins reviennent sur le devant de la scène dans la recherche actuelle de formes d'habitat plus économes, tout en répondant à une aspiration de jardin en ville. Dans cette quête, et en s'appuyant sur le vécu des nombreuses cités ouvrières charolaises, des créations contemporaines pourraient être lancées.

Les bâtiments industriels de belle facture témoignent de la capacité des industriels et agents économiques à produire de la belle architecture quand ils le veulent.

- La nature en ville et village

Les jardins, vergers et potagers présents dans tous les villages et, plus cachés, dans les villes ; les espaces publics ruraux non bitumés, arborés, enherbés, les voies et chemins de terres bordés de fossés, nous rappellent 1) la capacité à faire simple et pas cher tout en faisant beau 2) les principes durables : perméabilité, présence du végétal 3) la possibilité de mélanger bâti et nature harmonieusement

- L'ordonnancement du XIX^e siècle :

L'essor industriel du XIX^e siècle a marqué le Charolais de son savoir-faire urbain et architectural d'inspiration classique : alignement, ordonnancement, propriétés bourgeoises, plantation d'arbres

d'alignement et d'apparat. Certains de ces codes ont été oubliés depuis, ce qui est bien dommage : savoir jouer de la symétrie, de l'alternance, ou de la régularité, de la perspective comme du sens du détail pour harmoniser les ensembles –par le traitement des clôtures ou les plantations- est fondateur de l'acte urbain.

Les principes bioclimatiques de l'architecture rurale traditionnelle

Econome par nécessité, l'architecture rurale peut inspirer les constructions bioclimatiques d'aujourd'hui : s'inscrire dans la pente pour bien s'abriter, se grouper sous le même toit pour éviter les décrochés multiples, créer des espaces tampons (grenier, étables ou ateliers), grouper des appendices autour du bâtiment principal pour faire sas, orienter les façades principales de vie vers le sud, sud-est ou sud-ouest, ... sont autant de moyens pour éviter les déperditions thermiques

Les techniques constructives actuelles permettent d'aller plus loin encore, mais ne doivent pas nous faire perdre le sens du nord, comme on le voit trop souvent.

4.2 LES QUESTIONS A RESOUDRE

1 - Habitat dispersé et mitage

L'habitat dispersé est une mode historique de construction dans le Charolais, qui était lié aux activités agricoles. Ce mode s'est poursuivi jusqu'à ce jour avec des constructions disséminées, sans raison agricole cette fois, pour atteindre un niveau de mitage qui est incompatible avec les orientations du Grenelle de l'environnement car fortement consommateur d'espaces agricoles, qu'en sus il fragmente, et fortement générateur d'émission de Gaz à Effet de Serre puisque les maisons sont éloignées de tout.

Ce problème est plus particulièrement important dans le Val de Loire du nord de Digoïn à Roanne, autour de Digoïn –et en particulier sur le coteau de la Motte St Jean, à l'approche de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, et autour de certaines villes : Geugnon (sur buttes Ouest et Nord), Bourbon-Lancy (au Sud), Chauffailles.

Le SCOT devra apporter des propositions sur les formes d'organisation urbaine futures, dans le sens des orientations du Grenelle : limiter l'étalement urbain, regrouper et densifier les constructions. Les solutions précises à préconiser dans les villages ne seront pas faciles à trouver, car la moitié d'entre eux n'ont pas de noyau urbain faisant village, ou ceux-ci sont très modestes, et les hameaux représentent des noyaux aussi importants et multiples : où et comment regrouper dans ce cas ? Choisir un ou deux noyaux ? Au-delà, regroupe-t-on encore quelque chose ?

La question de la qualité architecturale des maisons est aussi soulevée par de nombreux maires et citoyens : au mieux, la banalité

des modèles clés-en-main que l'on peut retrouver du nord au sud de la France, désolée ; au pire, l'agressivité des constructions, par leurs couleurs, les typologies pseudo-provençales, le bouleversement des terrains, heurtent l'œil et dégradent le paysage.

L'engagement de la présente charte est une tentative de réponse à cette question : elle formulera des préconisations à transcrire dans les documents d'urbanisme et des recommandations à destination des habitants. Mais il y aura encore beaucoup à faire au-delà, tant la prégnance des modèles culturels est forte et lente à évoluer.

2 - Qualité des lotissements

Les lotissements ne sont pas très nombreux et le nombre de constructions qui s'y fait est certainement moindre que sous forme dispersée.

Toutefois, leur nombre augmente actuellement, un peu partout – sauf dans le canton d'Issy-l'Evêque- et le choix des secteurs de leur implantation, comme la qualité de leur aménagement laissent à désirer : depuis le tracé des voies et leur inscription dans la pente, les règles d'implantation des bâtiments et de traitement des clôtures et des plantations, les aménagements de surface et la place des voitures... sans parler de la qualité architecturale déjà évoquée ci-dessus.

Des exigences peuvent être imposées via les documents d'urbanisme, et surtout par des modes de faire différents : des

initiatives publiques sur des programmes de qualité, des échanges et formations...

3 - Requalification et renouvellement urbain

Si l'on veut économiser le foncier et regrouper l'urbanisation, la première chose à faire est de réoccuper l'existant. Des niches importantes existent :

- dans l'habitat vacant ancien des villages (pas l'habitat dispersé qui est bien occupé) à Issy-l'Evêque, St Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnais...
- surtout dans les faubourgs des villes : nord de Digoin, sud de Paray-le-Monial, sud et ouest de Chauffailles, ... les dents creuses, les tènements en mutation prévisible, les friches diverses, les poches d'habitat ou bâtiments dégradés ou paupérisés –qui ne survivront pas aux exigences thermiques– sont autant d'opportunité à surveiller et saisir si besoin pour étoffer les villes, dynamiser ces quartiers. Ils peuvent accueillir des logements, mais aussi des activités tertiaires et artisanales multiples.

La complexité et le coût de ces opérations rebutent à juste titre. Mais les nouvelles exigences du Grenelle imposent de s'attaquer au problème pour dominer progressivement toutes les questions qui se posent et produire un urbanisme de qualité, agréable à vivre et en ville.

La question particulière de l'évolution des cités ouvrières (Bourbon-Lancy et Gueugnon) est aussi à examiner : si leur forme de cité-jardin intéresse, leur qualité constructive le plus souvent médiocre, générera des dépenses énergétiques croissantes, plus qu'ailleurs

sans doute, avec des occupants souvent plus modestes... des programmes ciblés sont peut-être à envisager.

4 - Entrées de ville et qualité des Zones

L'étiement des entrées de ville et leur faible qualité forment un enjeu particulier de requalification urbaine du fait des activités commerciales, artisanales et industrielles qui les bordent, et qui ont des contraintes particulières (visibilité, accessibilité, gros volumes...). Sans urgence, mais dans la même logique de reconquête que le point 3, il faudrait faire quelque chose à : Bourbon-Lancy RD 973 ouest, Paray-le-Monial RD 979 ouest, Digoin RD 994 nord, Chauffailles RD 8 ou 83, Gueugnon sud RD994, Charolles RD Est, St Bonnet de Joux RD 983.

Des aménagements paysagers, des bas-côtés, du traitement des limites et clôtures, du stationnement, de l'éclairage public, des enseignes, pourraient donner plus de cohérence et de qualité à ce qui reste aujourd'hui des juxtapositions disparates, où le traitement routier et automobile prédomine, les enseignes et publicités agressent l'oeil.

5 - Gestion de la voiture et des espaces publics

Dans le même esprit, les espaces publics urbains et ruraux, sont parfois trop envahis par la voiture, en particulier à Chauffailles et St Bonnet de Joux –dont la place centrale mérite mieux–.

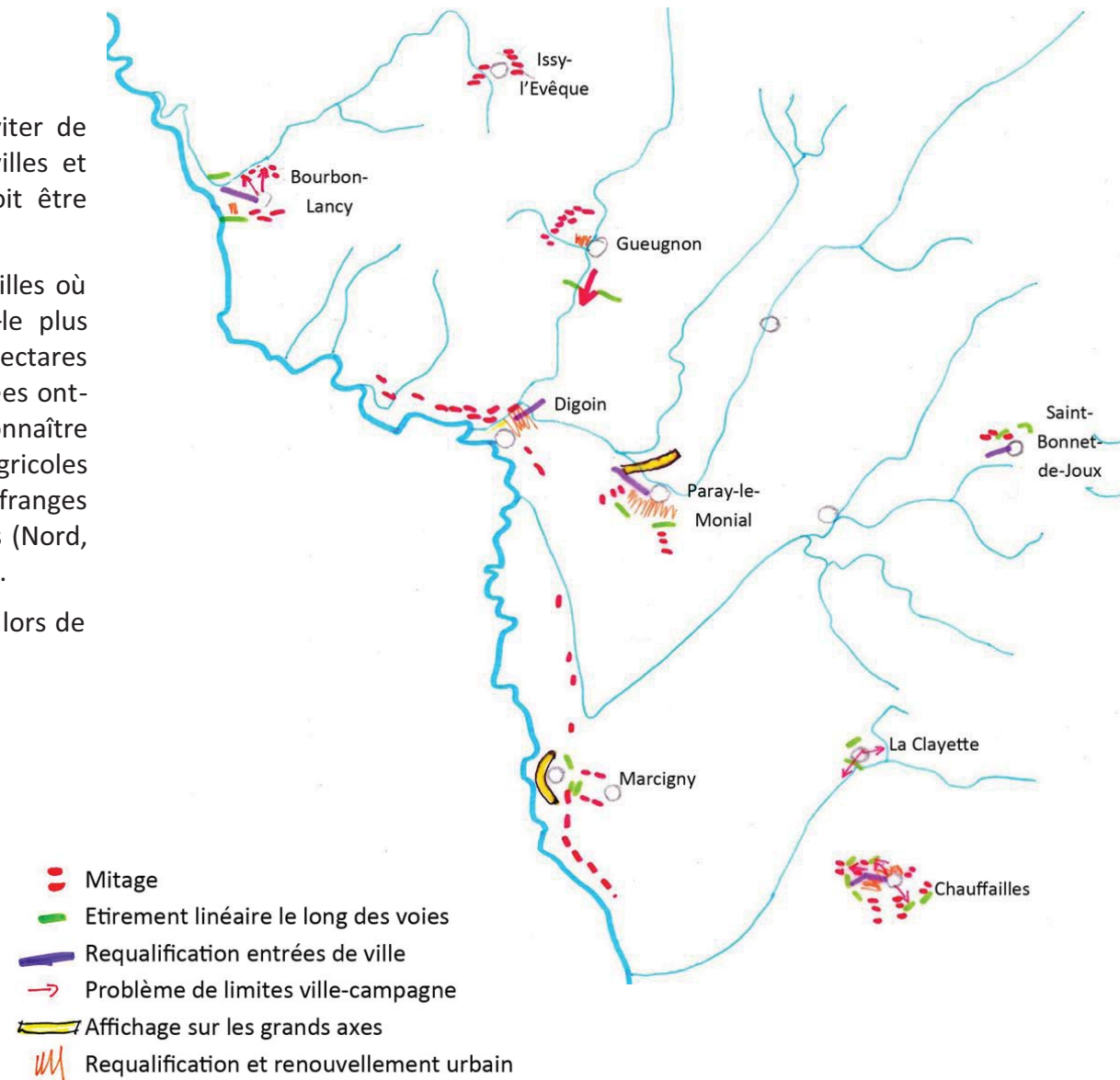
A l'heure de l'urbanisme durable, on peut imaginer réactiver dans le Charolais la présence du végétal en ville et village, le traitement doux des sols, l'intégration de chemins piétons et deux roues nécessaires aux déplacements de proximité...

6 - Problème de limites ville-campagne

Toujours dans l'esprit de regrouper l'urbanisation et d'éviter de morceler les espaces agricoles des limites claires entre villes et campagnes doivent être privilégiées, et leur calibrage doit être justifié dans les documents d'urbanisme SCOT et PLU.

Cela risque de poser des questions particulières dans les villes où des parcelles agricoles se mélangent avec le tissu urbain –le plus souvent pavillonnaire- : n'y a-t-il pas trop d'hectares potentiellement constructibles, les parcelles agricoles insérées ont-elles encore un avenir économique ? A vue d'œil, –et sans connaître les documents d'urbanisme des communes- les surfaces agricoles enchâssées dans le tissu urbain paraissent importantes aux franges de : Geugnon (sud), Bourbon-Lancy (Nord-Oues, Chauffailles (Nord, Ouest et Sud), La Clayette / Baudemont / Varennes sous Dun.

Un examen attentif des limites à poser sera à entreprendre lors de la révision des PLU.



LA CHARPENTE PAYSAGERE : résumé schéma de la structure du paysage et enjeux à traiter.

* Favoriser les connexions des villes et des bourgs sur la Loire / sur l'eau et valoriser le petit patrimoine lié à l'eau.

* Préserver les Espaces Naturels Sensibles et valoriser certains sites - protéger les milieux humides.

* Dynamiser et mettre en scène les liaisons douces à l'échelle du pays Charolais-Brionnais (thématiques de découverte) - piétons/cycles/voie d'eau - Valoriser la rigole de l'Arroux.

* Valoriser l'image du pays Charolais-Brionnais depuis les grands axes - accompagner les infrastructures et organiser des points d'arrêts intéressants.

* Accompagner les évolutions agricoles et aider les agriculteurs à conserver la trame et les haies bocagères - favoriser les continuités écologiques, penser le renouvellement des arbres isolés.

* Conserver un équilibre entre espaces ouverts / espaces fermés en limite Sud/Est - éviter les plantations monospécifiques.

* Valoriser les mûrets du Brionnais et accompagner leur restauration - patrimoine commun.

* Réintroduire le végétal et l'arbre dans l'espace public - utiliser les matériaux simples et durables.



PHASE 2 : CONSEILS ET RECOMMANDATIONS POUR GERER LE TERRITOIRE DU PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS

Mise en place d'une stratégie et d'outils de sensibilisation pour gérer le territoire

1 – Stratégie globale à l'échelle du Pays Charolais-Brionnais.....

Cibles : le SCOT et le Pays.

* Orientations pour la préservation dynamique du Grand paysage : **Objectifs, principes, localisation.**

* Recommandations détaillées (ou thématiques) à intégrer dans le **SCOT**.

2 – Recommandations pour les communes et leurs groupements (5/6 fiches).....

Cibles : les communes ou leurs groupements compétents et les aménageurs.

3 – Recommandations architecturales et paysagères pour les aménagements (5/6 fiches).....

Cibles : les aménageurs et les particuliers pour leurs projets

d'aménagement ou travaux.



